



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025



Groupe SPIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



SOMMAIRE

1.	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	5
2.	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	6
3.	BILAN CONSOLIDÉ	7
4.	TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	8
5.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	9
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	10
NOTE 1.	INFORMATION GÉNÉRALE	10
NOTE 2.	MODALITÉS DE PRÉPARATION	10
2.1.	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	10
2.2.	NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES	10
2.3.	HYPOTHÈSES CLÉS ET APPRÉCIATIONS	11
2.4.	ÉVALUATIONS DES IMPACTS FINANCIERS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	11
NOTE 3.	RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET DES MODALITÉS DE PRÉPARATION	13
3.1.	CONSOLIDATION	13
3.2.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILL	14
3.3.	RECONNAISSANCE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC DES CLIENTS	15
3.4.	ACTIFS EN COURS DE CESSIION ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES	15
3.5.	ACTIFS FINANCIERS	16
3.6.	PASSIFS FINANCIERS	18
3.7.	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	18
3.8.	STOCKS	18
3.9.	AVANTAGES DU PERSONNEL	19
NOTE 4.	RETRAITEMENTS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	20
NOTE 5.	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE	20
5.1.	CROISSANCE EXTERNE	20
5.2.	PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS	20
5.3.	PLAN D' ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2025 » - AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL LE 12 DECEMBRE 2025	21
5.4.	REFINANCEMENT PARTIEL DE LA DETTE	21
5.5.	RISQUES GEOPOLITIQUES	21
NOTE 6.	ACQUISITIONS ET CESSIIONS	22
6.1.	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	22
6.2.	IMPACT DES NOUVELLES SOCIÉTÉS ET ACTIVITÉS CONSOLIDÉES	24
NOTE 7.	INFORMATION SECTORIELLE	25
7.1.	INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	25
7.2.	INDICATEURS PRO-FORMA	27
7.3.	ACTIFS NON COURANTS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	27
7.4.	PERFORMANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	27
7.5.	INFORMATIONS CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS	27
	Notes sur le compte de résultat consolidé	28
NOTE 8.	CHARGES OPÉRATIONNELLES ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES	28
8.1.	CHARGES OPÉRATIONNELLES	28
8.2.	CHARGES DE PERSONNEL	28
8.3.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	29
NOTE 9.	COÛT DE L' ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	30
NOTE 10.	IMPÔTS	31
10.1.	TAUX D' IMPÔT	31
10.2.	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	32
10.3.	IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF ET PASSIF	32
10.4.	REPORTS DEFICITAIRES	34
10.5.	RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D' IMPOT ET LE RÉSULTAT AVANT IMPÔT	34
NOTE 11.	RÉSULTAT PAR ACTION	35
11.1.	RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES	35
11.2.	NOMBRE D' ACTIONS	35
11.3.	RÉSULTAT PAR ACTION	36
NOTE 12.	DIVIDENDES	36
	Notes sur le bilan consolidé	37
NOTE 13.	GOODWILL	37
13.1.	VARIATIONS DES GOODWILL	38
13.2.	TESTS DE DEPRECIATION DES GOODWILL	39
NOTE 14.	ACTIFS INCORPORELS	40
14.1.	ACTIFS INCORPORELS – VALEURS BRUTES	41
14.2.	ACTIFS INCORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES	42
NOTE 15.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43
15.1.	ACTIFS CORPORELS – VALEURS BRUTES	43
15.2.	ACTIFS CORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES	44
NOTE 16.	DROITS D' UTILISATION	45

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

16.1.	DROITS D'UTILISATION – VALEURS BRUTES.....	46
16.2.	DROITS D'UTILISATION – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES	46
NOTE 17.	CAPITAUX PROPRES.....	47
17.1.	CAPITAL SOCIAL.....	47
17.2.	PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2025 ».....	47
17.3.	ACTIONS DE PERFORMANCE.....	48
17.4.	RACHAT D'ACTIONS PROPRES	50
17.5.	ENGAGEMENT DE RACHAT D'INTERETS MINORITAIRES (PUT & CALL OPTIONS).....	50
NOTE 18.	PROVISIONS.....	51
18.1.	PROVISIONS POUR AVANTAGES ACCORDÉS AU PERSONNEL.....	51
18.2.	AUTRES PROVISIONS	55
NOTE 19.	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT.....	57
19.1.	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT : RÉCONCILIATION ENTRE LE BILAN ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	58
19.2.	CLIENTS ET CRÉANCES RATTACHÉES.....	58
19.3.	FOURNISSEURS.....	59
NOTE 20.	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	59
20.1.	TITRES NON CONSOLIDÉS	59
20.2.	TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	60
20.3.	DÉTAIL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER.....	60
20.4.	OBLIGATION CONVERTIBLE DE TYPE « ORNANE »	63
20.5.	DETTE NETTE.....	66
20.6.	RÉCONCILIATION AVEC LES POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	67
20.7.	ÉCHÉANCIER DES PASSIFS FINANCIERS.....	67
20.8.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	68
20.9.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE.....	68
20.10.	VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE COMPTABLE.....	69
NOTE 21.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	71
21.1.	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	71
21.2.	RISQUE DE TAUX.....	71
21.3.	RISQUE DE CHANGE	72
21.4.	RISQUE DE CONTREPARTIE.....	73
21.5.	RISQUE DE LIQUIDITÉ	73
21.6.	RISQUE DE CRÉDIT	73
	Notes sur le tableau des flux de trésorerie	74
NOTE 22.	NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	74
22.1.	RÉCONCILIATION AVEC LES POSITIONS DE TRÉSORERIE AU BILAN	74
22.2.	IMPACT DES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	74
22.3.	IMPACT DES ACTIVITÉS EN COURS DE CÉSSION.....	74
	Autres notes	75
NOTE 23.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	75
23.1.	DÉFINITIONS	75
23.2.	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS - MANDATAIRES SOCIAUX	75
23.3.	RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS.....	75
23.4.	INVESTISSEMENTS DANS LES CO-ENTREPRISES (OU SEP)	75
23.5.	CONVENTIONS D'INTÉGRATION FISCALE	76
NOTE 24.	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	76
24.1.	GARANTIES OPÉRATIONNELLES	76
24.2.	AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS	76
NOTE 25.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	77
NOTE 26.	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	78
26.1.	CROISSANCE EXTERNE EN FRANCE	78
26.2.	CROISSANCE EXTERNE EN SLOVAQUIE	78
26.3.	RISQUES GEOPOLITIQUES.....	78
NOTE 27.	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	79

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2025	2024
Produits des activités ordinaires	7	10 397,0	9 919,7
Charges opérationnelles	8.1	(9 892,3)	(9 463,9)
Autres produits de l'activité		95,0	89,7
Résultat opérationnel courant		599,7	545,5
Autres charges opérationnelles		(20,3)	(36,7)
Autres produits opérationnels		20,0	40,2
Autres produits et charges opérationnels	8.3	(0,3)	3,5
Résultat opérationnel		599,4	549,0
Profit / (perte) des participations mises en équivalence (MEE)	20.9	0,5	0,5
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des MEE		599,9	549,5
Charges d'intérêts et pertes sur équivalents de trésorerie		(100,6)	(103,9)
Revenus des équivalents de trésorerie		8,0	12,4
Coût de l'endettement financier net	9	(92,6)	(91,5)
Autres charges financières		(59,2)	(48,3)
Autres produits financiers		18,5	23,8
Variation de la juste valeur et coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"	20.4	(175,9)	(23,5)
Autres produits et charges financiers	9	(216,6)	(48,0)
Résultat avant impôt		290,7	410,0
Impôts sur les résultats	10	(111,9)	(135,0)
Résultat net des activités poursuivies		178,7	275,0
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
RESULTAT NET		178,7	275,0
Résultat net des activités poursuivies attribuable :			
. Aux actionnaires de la Société		176,4	273,2
. Aux intérêts ne conférant pas le contrôle		2,3	1,8
		178,7	275,0
Résultat net attribuable :			
. Aux actionnaires de la Société		176,4	273,2
. Aux intérêts ne conférant pas le contrôle		2,3	1,8
		178,7	275,0
Résultat net part du Groupe par action	11	1,05	1,63
Résultat net part du Groupe dilué par action		1,04	1,62
Dividende par action (proposition pour 2025)		1,08	1,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	2025	2024
Résultat net	178,7	275,0
Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	65,4	14,9
Impact impôts différés	(24,0)	(5,1)
Éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	41,4	9,8
Variation des écarts de conversion	(8,5)	3,6
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs	2,5	(1,0)
Impact impôts différés	(0,2)	(3,5)
Éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(6,2)	(1,1)
TOTAL RÉSULTAT GLOBAL	213,9	283,9
Attribuable :		
. Aux actionnaires de la société	211,5	282,1
. Aux intérêts ne conférant pas le contrôle	2,4	1,8

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



3. BILAN CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Actifs non courants			
Actifs incorporels	14	1 182,6	1 246,4
Goodwill	13	4 295,0	4 179,2
Droits d'utilisation sur locations opérationnelles et financières	16	619,2	573,5
Actifs corporels	15	221,9	217,6
Titres mis en équivalence	20.9	13,5	14,9
Titres non consolidés et prêts à long terme	20.8	117,1	55,2
Autres actifs financiers non courants	20.10	5,3	4,8
Impôts différés actifs	10.3	242,7	213,4
Total actifs non courants		6 697,3	6 505,0
Actifs courants			
Stocks	19	47,5	46,4
Créances clients	19	2 314,2	2 236,6
Créances d'impôt	19	64,3	51,0
Autres actifs courants	19	376,5	429,4
Autres actifs financiers courants	20.8	3,7	4,5
Disponibilités et équivalents de trésorerie	20.2	791,8	713,7
Total actifs courants des activités poursuivies		3 598,0	3 481,6
Actifs destinés à être cédés		0,1	0,1
Total actifs courants		3 598,1	3 481,7
TOTAL ACTIFS		10 295,4	9 986,7

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Capitaux Propres			
Capital Social	17	80,0	79,4
Primes liées au capital		1 383,5	1 362,0
Autres réserves		512,5	362,6
Résultat net - part du Groupe		176,4	273,2
Capitaux propres - part du Groupe		2 152,4	2 077,2
Intérêts ne conférant pas le contrôle		18,7	22,5
Total capitaux propres		2 171,1	2 099,7
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	20.3	1 793,0	1 775,5
Composante dérivée « ORNANE »	20.4	220,9	54,5
Dettes sur locations opérationnelles et financières non courantes	20.3	427,7	407,2
Provisions non courantes	18.2	151,1	126,5
Engagements envers le personnel	18.1	619,8	682,3
Autres passifs long terme	19	22,8	26,3
Impôts différés passifs	10.3	383,0	386,2
Passifs non courants		3 618,3	3 458,5
Passifs courants			
Fournisseurs	19.3	1 108,6	1 181,0
Emprunts et concours bancaires	20.3	374,2	386,3
Dettes sur locations opérationnelles et financières courantes	20.3	204,9	176,6
Provisions courantes	18.2	203,5	161,5
Dettes d'impôt	19	101,5	119,2
Autres passifs courants	19	2 512,7	2 403,5
Total passifs courants des activités poursuivies		4 505,5	4 428,1
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		0,5	0,5
Total passifs courants		4 506,0	4 428,5
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		10 295,4	9 986,7

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2025	2024
TRÉSORERIE D'OUVERTURE		644,5	1 113,6
Opérations d'exploitation			
Résultat net total consolidé		178,7	275,0
Élimination du résultat des mises en équivalence		(0,5)	(0,5)
Élimination des amortissements et provisions		459,0	362,0
Elim. de la valorisation à la juste valeur et coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"		175,9	23,6
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(7,2)	1,0
Élimination de la charge (produit) d'impôt		111,9	135,0
Élimination du coût de l'endettement financier net		92,6	91,4
Autre produits et charges sans incidence en trésorerie		63,0	56,8
Capacité d'autofinancement		1 073,4	944,2
Impôts payés		(200,1)	(172,6)
Incidence de la variation du BFR	19.1	12,5	148,7
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		1,1	0,1
Flux de trésorerie net généré par l'activité		886,9	920,5
Opérations d'investissements			
Incidence des variations de périmètre	22.2	(225,2)	(914,4)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(75,0)	(88,6)
Acquisition d'actifs financiers		(1,1)	(0,2)
Variation des prêts et avances consentis		(2,0)	0,7
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		16,6	7,5
Cession d'actifs financiers		0,1	0,0
Flux de trésorerie net liés aux opérations d'investissement		(286,6)	(994,8)
Opérations de financement			
Augmentation de capital		61,4	43,9
Opérations sur actions propres		(39,2)	-
Émission d'emprunts	20.6	816,2	399,1
Remboursement d'emprunts ⁽ⁱ⁾	20.6	(1 051,1)	(602,6)
Intérêts financiers nets versés ⁽ⁱⁱ⁾		(83,5)	(85,4)
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		(8,8)	(0,8)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(176,5)	(143,5)
Dividendes payés aux minoritaires		(5,8)	(1,8)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(487,3)	(391,3)
Incidence de la variation des taux de change		(6,5)	(3,5)
Variation nette de trésorerie		106,5	(469,1)
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	20.2	751,0	644,5

⁽ⁱ⁾ Les flux liés au remboursement du principal du passif locatif, en application d'IFRS 16, s'élèvent pour l'année 2025 à 220,6 millions d'euros et pour l'année 2024 à 182,8 millions d'euros.

⁽ⁱⁱ⁾ Les flux liés à la charge d'intérêts sur le passif locatif, s'élèvent pour l'année 2025 à 19,1 millions d'euros et pour l'année 2024 à 14,6 millions d'euros.

Notes au tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie présenté ci-dessus inclut les activités abandonnées ou en cours de cession, dont l'impact est fourni en Note 22

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros excepté pour le nombre d'actions</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes liées au capital	Réserves consoli- dées	Réserves de conversion	Réserves de couverture	Autres réserves	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
AU 31 DÉCEMBRE 2023	166 468 112	78,2	1 319,4	524,1	(7,6)	(5,1)	43,2	1 952,2	24,0	1 976,2
Résultat net		-	-	273,2	-	-	-	273,2	1,8	275,0
Autres éléments du résultat global		-	-	-	(0,2)	(0,7)	9,8	8,9	-	8,9
Résultat global		-	-	273,2	(0,2)	(0,7)	9,8	282,1	1,8	283,9
Dividendes		-	-	(143,5)	-	-	-	(143,5)	(1,8)	(145,3)
Émission d'actions	2 432 448	1,1	42,7	-	-	-	-	43,8	-	43,8
Variations de périmètres et autres		-	-	13,4	-	-	-	13,4	(1,4)	12,0
Engagements de rachats accordés à des actionnaires minoritaires (<i>Put</i>)		-	-	(108,2)	-	-	-	(108,2)	-	(108,2)
Autres mouvements		-	(0,1)	-	-	-	37,5	37,4	-	37,4
AU 31 DÉCEMBRE 2024	168 900 560	79,4	1 362,0	559,0	(7,8)	(5,9)	90,5	2 077,2	22,5	2 099,7
Résultat net		-	-	176,4	-	-	-	176,4	2,3	178,7
Autres éléments du résultat global		-	-	-	(8,2)	1,9	41,4	35,1	0,1	35,2
Résultat global		-	-	176,4	(8,2)	1,9	41,4	211,5	2,4	213,9
Dividendes		-	-	(176,5)	-	-	-	(176,5)	(5,8)	(182,3)
Émission d'actions	2 524 837	1,2	60,2	-	-	-	-	61,4	-	61,4
Opérations sur action propres (1 250 000)	(1 250 000)	(0,6)	(38,6)	-	-	-	-	(39,2)	-	(39,2)
Variations de périmètres et autres		-	-	(2,7)	-	-	-	(2,7)	(0,4)	(3,1)
Engagements de rachats accordés à des actionnaires minoritaires (<i>Put</i>)		-	-	(32,2)	-	-	-	(32,2)	-	(32,2)
Autres mouvements (i)		-	(0,1)	-	-	-	52,9	52,9	-	52,9
AU 31 DÉCEMBRE 2025	170 175 397	80,0	1 383,5	524,0	(16,0)	(4,0)	184,9	2 152,4	18,6	2 171,1

(i) Principalement, 39,1 millions d'euros correspondant à la décote et à l'abondement SHARE FOR YOU 2025 et 13,8 millions d'euros correspondant à la variation de la juste valeur des plans d'actions de performance (LTIP).

Note au tableau de variation des capitaux propres consolidés

Cf. Note 17.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Groupe SPIE, qui opère sous la marque commerciale SPIE, est le leader indépendant européen des services en génie électrique, mécanique et climatique, de l'énergie et des systèmes de communication.

La société SPIE SA est une société anonyme, immatriculée à Cergy (France), cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris depuis le 10 juin 2015. Le siège social de la société est situé au 10, avenue de l'Entreprise, 95863 Cergy-Pontoise Cedex, France.

Les comptes consolidés du Groupe SPIE ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 mars 2026.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

NOTE 2. MODALITÉS DE PRÉPARATION

2.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe SPIE sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2025.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2025 ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS et leurs interprétations développées par le Standards Interpretation Committee (SIC) et l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC).

2.2. NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe sont décrits dans la Note 3 et en préambule des notes annexes aux états financiers.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2025

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2025 sont les suivantes :

- Amendement à IAS 21 : « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » : absence de convertibilité.

Le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif lors de la mise en œuvre de ces normes et amendements.



Normes et interprétations émises mais d'application non encore obligatoire au 1er janvier 2025

Les normes, interprétations et amendements déjà publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne et pouvant avoir un impact sont les suivants :

- IFRS 18 : « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », applicable au 1^{er} Janvier 2027.
- Amendement à IFRS 9 : « Instruments financiers », applicable au 1^{er} Janvier 2026.
- Amendement à IFRS 7 : « Instruments financiers : informations à fournir », applicable au 1^{er} Janvier 2026.
- Amendement à IAS 21 : « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » : conversion dans une monnaie de présentation qui est celle d'une économie hyperinflationniste.

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes et ne prévoit pas de les appliquer par anticipation.

2.3. HYPOTHÈSES CLÉS ET APPRÉCIATIONS

L'élaboration des états financiers consolidés en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan et celle des produits et charges de la période.

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les pertes de valeur des goodwill, l'évaluation des justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis lors des regroupements d'entreprise, les avantages du personnel, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de services à long terme, les provisions pour risques et charges et la reconnaissance des impôts différés actifs.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Ces estimations et appréciations sont susceptibles d'être modifiées au cours des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements du chiffre d'affaires, des provisions et des impôts différés actifs.

2.4. ÉVALUATIONS DES IMPACTS FINANCIERS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Risques climatiques et plan de transition

L'activité de SPIE se déroule principalement en Europe, au sein de marchés diversifiés et avec une exposition équilibrée en termes de clientèle, de métiers et de géographies. Cette configuration renforce la résilience du Groupe et limite son exposition globale aux risques climatiques.

La nature peu capitalistique des services fournis par SPIE réduit notamment sa sensibilité aux risques physiques liés au changement climatique, notamment aux risques de dépréciation d'actifs. Dans un contexte de renforcement des normes environnementales (Green Deal européen, Fit for 55), SPIE anticipe des exigences accrues en matière de réduction des émissions, de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Toutefois, la mise en œuvre du plan de transition du Groupe, la faible intensité carbonée de ses activités et la diversité de ses métiers atténuent significativement ces risques de transition.

Par ailleurs, l'expertise de SPIE et son offre de solutions techniques d'efficacité énergétique et de services dédiés aux énergies renouvelables, adaptées aux mutations touchant ses clients, permettent au Groupe de se positionner comme un acteur majeur de la transition énergétique. Ses prestations couvrent notamment l'optimisation de la consommation énergétique, les systèmes énergétiques intelligents, la production d'énergie renouvelable, l'énergie nucléaire et les systèmes d'information et de communication. Dans ce contexte, le potentiel renforcement des normes environnementales constitue une véritable opportunité de développement à court et moyen terme, comme en témoigne l'objectif 2030 visant plus de 50 % d'alignement de la production de SPIE sur la taxonomie européenne sur la période 2025-2030.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Cet objectif s'inscrit dans la nouvelle feuille de route de développement durable présentée par le Groupe en mars 2025 lors du Capital Market Day, qui fixe des ambitions environnementales et sociales renforcées. Les objectifs de réduction d'empreinte carbone, définis par rapport à 2019 et validés par la Science Based Targets initiative (SBTi) en septembre 2025, sont les suivants :

- réduction de 50 % des émissions directes de CO₂ (scopes 1 et 2) en valeur absolue d'ici 2030,
- réduction de 55 % de l'intensité des émissions indirectes (scope 3) d'ici 2030.

La SBTi a confirmé l'alignement de cette trajectoire avec l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris : limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Ces différents risques et opportunités ont été réévalués en 2025.

Prise en compte des impacts financiers

La présence de la directrice du développement durable au comité exécutif témoigne de la pleine intégration des enjeux climatiques dans la gouvernance et la stratégie du Groupe. En 2025, les plans stratégiques des filiales, incluant prévisions de croissance et de marge à moyen et long terme, ont pris en considération l'ensemble des risques et opportunités liés au changement climatique, tant en termes d'activité que de rentabilité. Les tests de dépréciation sur les goodwill ont été réalisés en cohérence avec les prévisions de croissance définies dans le plan stratégique et sont en ligne avec le plan de transition climat du Groupe à l'horizon 2030.

L'impact financier du plan de transition climat et des risques de transition pour le Groupe SPIE est modéré, dans la mesure où les principaux leviers de décarbonation identifiés, tels que l'électrification de la flotte de véhicules ou l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, peuvent également constituer des sources d'économies pour le Groupe.

Depuis 2022, SPIE indexe l'ensemble de ses refinancements sur des objectifs climatiques, notamment l'alignement du chiffre d'affaires sur la taxonomie européenne et la réduction de l'empreinte carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Depuis le refinancement obligatoire de mai 2025, 100 % de la dette du Groupe est liée à des critères de performance environnementale, assortis de mécanismes de bonus-malus dans certains contrats.

Les analyses menées n'ont pas conduit à modifier la valorisation des actifs ou des passifs du bilan consolidé. SPIE estime avoir évalué l'incidence du changement climatique sur ses états financiers de manière cohérente avec ses engagements, sans impact significatif sur les comptes 2025.



NOTE 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET DES MODALITÉS DE PRÉPARATION

3.1. CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés du Groupe incluent toutes les filiales et participations de SPIE SA.

Le périmètre de consolidation est constitué de 224 sociétés ; les pourcentages d'intérêt sont présentés dans le tableau figurant Note 27 du présent document.

Les principales modifications du périmètre de consolidation de l'année sont présentées en Note 6.

Méthodes de consolidation

Conformément à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », les entités contrôlées directement ou indirectement par le Groupe sont consolidées par intégration globale. La notion de contrôle est établie si les éléments suivants sont réunis :

- SPIE dispose de droits substantifs lui permettant de diriger les activités pertinentes de l'entité,
- SPIE est exposé aux rendements variables de l'entité,
- SPIE peut utiliser son pouvoir pour influencer le niveau de ses rendements variables.

Une analyse du contrôle a été réalisée pour l'ensemble des sociétés détenues par le Groupe, directement ou indirectement en considérant notamment tous les faits et circonstances permettant de statuer.

La norme IFRS 11 « Partenariats » précise les modalités applicables dans le cadre des contrôles conjoints. Lorsque les décisions relatives aux activités pertinentes requièrent le consentement unanime des associés, le contrôle conjoint est établi.

Alors les partenariats sont classés en deux catégories généralement dépendantes de la forme juridique de la société :

- les coentreprises : les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net ; elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- les activités conjointes : les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs ; elles sont comptabilisées à hauteur des intérêts détenus dans leurs actifs, passifs, charges et produits.

La plupart des partenariats liés aux travaux publics sont organisés sous forme de SEP (Société En Participation) et entrent ainsi dans la catégorie des activités conjointes.

Conformément à la norme IAS 28 R, les entités sur lesquelles SPIE exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le résultat des entités consolidées acquises ou cédées durant l'année figure dans les états consolidés, respectivement à partir de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Conversion des états financiers établis en devises des entités étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euros.

Dans la plupart des cas, la monnaie de comptabilisation des filiales étrangères correspond à la monnaie locale. Les états financiers des filiales sont convertis aux cours de clôture pour le bilan et aux cours moyens annuels pour le compte de résultat. Les écarts de change résultant de la conversion des comptes sont portés en écarts de conversion dans les capitaux propres consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les taux de conversion utilisés par le Groupe pour ses principales devises sont les suivants :

	2025		2024	
	Cours clôture	Cours moyen	Cours clôture	Cours moyen
Euro – EUR	1	1	1	1
Dollar Américain – USD	1,1714	1,1231	1,0491	1,0817
Franc Suisse – CHF	0,9333	0,9353	0,9319	0,9523
Zloty - PLN	4,2270	4,2481	4,2758	4,2985

3.2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILL

Le Groupe applique « la méthode de l'acquisition » pour comptabiliser les regroupements d'entreprises telle que définie dans la norme IFRS 3R. Le prix d'acquisition aussi appelé « contrepartie transférée » pour l'acquisition d'une filiale est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur. Le prix d'acquisition comprend les compléments éventuels du prix évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à la date d'acquisition.

Par ailleurs :

- Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise peuvent être évalués soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.
- Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période. Ces charges sont présentées sur la ligne « Autres produits et charges d'exploitation » du compte de résultat.

Postérieurement à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe.

De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

Les cessions de titres avec perte de contrôle donnent lieu à la constatation en résultat de cession de la variation de juste valeur calculée sur la totalité de la participation à la date de l'opération. La participation résiduelle conservée, le cas échéant, sera ainsi évaluée à sa juste valeur au moment de la perte de contrôle.

Dans le cas d'une prise de contrôle réalisée par étape, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise et qui ne confèrait pas le contrôle est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

Traitement des garanties de passifs obtenues

Dans le cadre des regroupements d'entreprises, le Groupe obtient généralement une garantie de passifs.

Les garanties de passifs qui peuvent être valorisées individuellement donnent lieu à la comptabilisation d'un actif indemnitaire dans les comptes de l'acquéreur. La variation ultérieure de ces garanties est comptabilisée symétriquement au risque couvert. Les garanties de passifs ne pouvant pas être individualisées, des garanties générales sont reconnues, dès lors qu'elles deviennent exerçables, en contrepartie du compte de résultat.

Les garanties de passifs sont comptabilisées en « Autres actifs financiers non courants ».



3.3. RECONNAISSANCE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC DES CLIENTS

Produits des activités ordinaires

Le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur la base du transfert de contrôle des biens ou des services en continu ou à une date précise. Le prix de la transaction traduit le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des différentes obligations de performance contenues dans chaque contrat identifié.

Lorsque le transfert de contrôle d'un bien ou d'un service s'effectue progressivement, le Groupe évalue à chaque clôture le degré d'avancement (principalement par les coûts) pour chaque obligation de prestation remplie progressivement.

La reconnaissance du revenu a lieu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, et si elle répond aux critères suivants :

- Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation ;
- Le client obtient le contrôle de l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- L'actif final n'a pas d'utilité alternative pour le vendeur et il a un droit exécutoire au paiement pour le travail réalisé à date.

Aucune marge à l'avancement n'est reconnue si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à fin de contrat.

Dès qu'une prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement de l'affaire, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels évalués de manière raisonnable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Produits des activités ordinaires relatifs aux contrats de Partenariat public-privé (PPP)

Les produits des activités ordinaires annuels des contrats de PPP sont déterminés par référence à la juste valeur des prestations accomplies dans l'exercice, valorisée en appliquant aux coûts de construction et aux coûts d'entretien et de maintenance, les taux de marge respectifs attendus pour les prestations de construction et les prestations d'entretien et de maintenance.

3.4. ACTIFS EN COURS DE CESSION ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les actifs non courants ou groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Ces actifs (ou les groupes destinés à être cédés) doivent être disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et leur vente doit être hautement probable.

Lors de la classification initiale comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, ou fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte,
- qui est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente,

Les activités abandonnées sont présentées sur une ligne spécifique des états financiers à la date de clôture.



3.5. ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global, actifs évalués à la juste valeur par résultat, et actifs évalués au coût amorti.

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté selon qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Tous les achats / ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur. Lors des arrêts suivants, les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les variations de juste valeur ainsi accumulées en capitaux propres ne seront pas reclassées en résultat au cours d'exercices ultérieurs. Seuls les dividendes sont comptabilisés en résultat lorsque les conditions sont remplies.

Actifs à la juste valeur par le résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le Groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Actifs évalués au coût amorti

Ils incluent les créances rattachées à des participations, les prêts d'aide à la construction, les autres prêts et créances. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables puis, aux dates de clôture, au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. La valeur inscrite au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Une perte de crédit attendue est enregistrée sur les actifs financiers évalués au coût amorti. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

La valeur recouvrable des prêts et créances est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale).

Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Créances relatives au contrat de Partenariat Public-Privé (PPP)

Le Groupe a conclu, en tant qu'opérateur privé, des contrats de Partenariat Public Privé. Ce type de contrat de partenariat est venu compléter et enrichir des outils de commande publique.

Un contrat de « PPP » présente trois critères déterminants :

- en premier lieu, l'autorité publique fixe la nature des services que l'opérateur privé est tenu de rendre grâce à l'infrastructure, ainsi que les personnes susceptibles de bénéficier de ces services ;
- en second lieu, le contrat prévoit qu'à son terme, l'infrastructure conserve une valeur à cette date, et que celle-ci est contrôlée par la collectivité publique ;
- en dernier lieu, le contrat prévoit la construction de l'infrastructure par l'opérateur privé.

La contrepartie des services fournis par le Groupe constitue des droits à recevoir un actif financier (créance client).

Les créances sont évaluées pour chaque contrat signé en application de la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif, correspondant au taux de rentabilité interne du projet.

Ultérieurement, la désactualisation de chaque créance a pour effet d'augmenter le montant de la créance par la contrepartie d'un produit financier.



Programme de titrisation et de cession de créances

Dans le cadre de leur activité, certaines sociétés du Groupe ont mis en place un programme de cession de créances commerciales arrivant à échéance en juin 2027 (sauf survenance d'un cas de résiliation anticipée ou d'une résiliation amiable).

Une indexation du programme sur les critères de développement durable a été mise en place, avec une prime d'ajustement ESG sous la forme d'une décote ou d'une prime maximale d'un montant de 5 points de base, s'appliquant chaque année, à compter du 31 Décembre 2024, fonction de l'atteinte des objectifs de performance annuels ESG, tels que définis dans le contrat.

Ce programme de titrisation de créances prévoit la faculté pour les sociétés participantes de céder en pleine propriété au Fonds Commun de Titrisation « SPIE Titrisation » leurs créances commerciales permettant l'obtention d'un financement d'un montant total de 300,0 millions d'euros.

Le montant financé de la transaction est défini comme étant égal au montant des créances cédées éligibles au programme de titrisation, diminué à titre de garantie du montant du dépôt subordonné et du montant du dépôt additionnel senior retenus par le Fonds Commun de Titrisation « SPIE Titrisation ».

Le Groupe conserve les risques associés à ces créances. Par conséquent, dans les comptes consolidés, les créances titrisées ont été maintenues à l'actif du bilan, les dépôts de garantie versés aux fonds ont été annulés et en contrepartie une dette financière a été enregistrée pour le montant du financement obtenu.

Un nouveau contrat de factoring a été signé par la société SPIE GSA en date du 5 décembre 2025 avec la Société Générale en remplacement d'un contrat préexistant avec Natixis. Ce contrat permettant de céder au factor les créances d'une partie des entités allemandes. Le montant des créances cédées au 31 décembre 2025 s'élève à ce titre à 45,8 millions d'euros (75,1 millions d'euros en 2024) et ne figure plus à l'actif du bilan des comptes consolidés.

« Prêts construction »

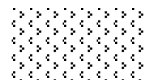
En France, les employeurs exerçant une activité industrielle ou commerciale et occupant au minimum 20 salariés doivent investir dans la construction de logements pour leurs salariés au moins 0,45 % de la masse salariale ; cet investissement peut se faire directement ou par une cotisation à un Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) ou à une Chambre de Commerce et d'Industrie.

La cotisation peut être acquittée soit sous forme d'un prêt inscrit à l'actif du bilan, soit sous forme d'une subvention reconnue en charges dans le compte de résultat.

Les « prêts construction » ne portent pas d'intérêts et sont octroyés pour une période de 20 ans.

Les « prêts construction » constituent des avantages aux salariés. En application de la norme IFRS 9, ces prêts sont actualisés lors de leur comptabilisation initiale et la différence entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actualisée est une charge représentative de l'avantage économique accordé aux salariés.

La comptabilisation ultérieure s'effectue selon la méthode du coût amorti qui consiste à reconstituer, au bout des 20 ans, la valeur de remboursement du prêt par la comptabilisation de produits d'intérêts.



3.6. PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont ventilés entre courant et non courant en fonction de leur échéance à la date d'arrêté. Ainsi les passifs financiers dont l'échéance est à moins d'un an sont présentés en passifs courants.

Les passifs financiers sont constitués de dettes d'exploitation, d'emprunts à moyen et long terme et d'instruments financiers dérivés.

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts à moyen et long terme sont comptabilisés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte de tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement directement rattachés au passif financier. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

Les dettes d'exploitation ayant des échéances inférieures à un an, leur valeur nominale peut être considérée comme très proche de leur coût amorti.

3.7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (Swap de taux et contrats de change à terme) pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt et de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en actifs et passifs financiers courants ou non courants en fonction de leur maturité et de leur qualification comptable. Ils sont évalués à la juste valeur en date de transaction et réévalués à chaque clôture.

Dans le cas de couvertures de flux de trésorerie, l'instrument de couverture est enregistré au bilan à sa juste valeur. La partie efficace du profit ou de la perte latente sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres et la partie inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris en compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts. Si le Groupe ne s'attend plus à ce que la transaction couverte soit réalisée, le profit ou la perte cumulée latent qui avait été comptabilisé en capitaux propres (partie efficace) est comptabilisé en résultat.

Dans le cas de couvertures de juste valeur, l'instrument de couverture est enregistré au bilan à sa juste valeur. Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en compte de résultat symétriquement aux variations de la juste valeur de l'élément couvert, attribuables au risque identifié.

3.8. STOCKS

Les stocks, constitués essentiellement de fournitures de chantiers, sont valorisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

Les stocks sont dépréciés, le cas échéant, afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation.



3.9. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel comprennent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à différents organismes sociaux. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires en cas d'insuffisance d'actifs.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies, ces régimes constituant pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Au sein du Groupe, les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme relèvent essentiellement de régimes à prestations définies.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent principalement les régimes de retraites internes en vigueur en Allemagne et les indemnités de fin de carrière « IFC » applicables en France. Les autres avantages à long terme sont principalement relatifs à des médailles du travail.

Les régimes du Groupe sont composés de régimes à cotisations définies ainsi que des régimes à prestations définies qui prévoient, en général, en complément de la part financée par l'entreprise, une cotisation de la part de chaque salarié, définie en pourcentage de sa rémunération.

Ces régimes se caractérisent comme suit :

- En Allemagne et en Suisse il s'agit de régimes de retraite internes mis en place au sein des sociétés de ces sous-groupes ;
- En France, il s'agit d'indemnités de fin de carrière qui sont des indemnités conventionnelles dues exclusivement dans le cadre d'un départ à la retraite (calculées sur la base d'un pourcentage du dernier salaire, en fonction de l'ancienneté et des conventions collectives applicables) ;

L'évaluation de ces avantages est réalisée annuellement par des actuaires indépendants. La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Les hypothèses retenues portent principalement sur le taux d'actualisation, le taux d'évolution à long terme des salaires et l'âge de départ en retraite. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité, de rotation du personnel et d'incapacité. Ces hypothèses actuarielles ont été fixées selon les spécificités de chacun des pays concernés.

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 19 amendée « Avantages du personnel », l'application de cette norme est conforme à la décision de l'IFRIC de mai 2021 qui impose d'étaler désormais l'engagement uniquement sur les dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ et non plus sur l'ensemble de la carrière du salarié.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages du personnel et des autres avantages à long terme correspond à la différence entre la valeur actualisée des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime, destinés à les couvrir. L'obligation correspondant à l'engagement net ainsi déterminé est constatée au passif du bilan.

La charge financière nette des IFC, incluant le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime calculés à partir du même taux que le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, est comptabilisée en « Coût de l'endettement financier ». La charge opérationnelle est comptabilisée en charges de personnel et comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, ainsi que les effets de toute modification, réduction ou liquidation de régime.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les impacts de réestimation du passif du fait de changements d'hypothèses comprennent les gains et pertes actuariels sur l'engagement, la surperformance (sous-performance) des actifs du régime, à savoir l'écart entre le rendement effectif des actifs du régime et leur rémunération calculée sur la base du taux d'actualisation de la dette actuarielle, et la variation de l'effet du plafonnement de l'actif. Ces impacts sont présentés dans l'état du résultat global consolidé (ou « OCI »).

Des informations chiffrées sont présentées dans la Note 18.1.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme comprennent principalement les gratifications d'ancienneté « médailles du travail ». Le Groupe constitue une dette au titre des gratifications acquises par les salariés. Cette provision est calculée selon des méthodes, des hypothèses et une fréquence identique à celles retenues pour les évaluations des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels issus de l'évaluation des gratifications d'ancienneté sont comptabilisés directement en résultat l'année de leur survenance.

Accord d'intéressement Groupe

Des accords d'intéressement de sous-groupe au sein des entités françaises du Groupe ont été signés en 2013 et définissent la formule de calcul et les modalités de répartition entre les bénéficiaires salariés. Une charge à payer est constatée en charges de personnel pour le montant de l'intéressement de l'année payable l'année suivante.

Participation légale

La société SPIE Operations et l'ensemble de ses filiales dont le siège social est en France, pour lequel elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital et quel que soit leur effectif ont conclu un accord de Participation Groupe en date du 6 juin 2005 en application des articles L442-1 et suivants du code du travail.

NOTE 4. RETRAITEMENTS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Néant.

Événements significatifs de la période

NOTE 5. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

5.1. CROISSANCE EXTERNE

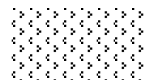
Sur l'exercice 2025, SPIE a finalisé neuf acquisitions de sociétés, dont deux en Allemagne, deux aux Pays-Bas, deux en Pologne, deux en Suisse et une en Autriche, qui représentent un Chiffre d'Affaires total annuel d'environ 258 millions d'euros (cf. Note 6.1).

5.2. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le 9 janvier 2025, SPIE a confié à un prestataire de services d'investissement un mandat portant sur l'acquisition d'un nombre maximum de 1 250 000 actions SPIE, sur une période s'étendant du 9 janvier 2025 au 28 février 2025.

Le 4 février 2025, SPIE a annoncé le rachat de 1 250 000 actions propres. Ces actions ont été annulées le 17 février 2025 et compensent partiellement l'impact dilutif de l'émission de nouvelles actions dans le cadre du plan d'actionnariat salarié SHARE FOR YOU et du plan d'action de performance à long terme du Groupe.

Ce programme de rachat d'actions est mis en œuvre dans le cadre de la délégation accordée par l'Assemblée générale des actionnaires du 3 mai 2024 au titre de sa 10ème résolution.



5.3. PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2025 » - AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL LE 12 DECEMBRE 2025

Le Conseil d'Administration en date du 30 juillet 2025 a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié intitulé « Share For You 2025 ».

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

L'opération « Share For You 2025 », la neuvième depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015, a remporté une forte adhésion des collaborateurs : près de 25 000 salariés, issus de 17 pays différents, ont souscrit à l'offre proposée, dont plus de 6 000 pour la première fois.

Pour cette nouvelle édition de « Share For You », les collaborateurs de SPIE ont bénéficié d'une décote de 20 % appliquée sur un prix de référence établi à 48,18 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est donc élevé à 38,55 euros.

Par ailleurs, chaque souscripteur a bénéficié d'un abondement sous forme d'un complément d'actions versé par SPIE, plafonné à 20 actions. Ainsi, deux actions complémentaires ont été versées à chaque souscripteur pour chaque action souscrite, dans la limite de 20 actions.

Les souscriptions ont atteint un montant de 62 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 12 décembre 2025, 2 101 883 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA (cf. Note 17.2.).

5.4. REFINANCEMENT PARTIEL DE LA DETTE

Le 28 mai 2025, SPIE SA a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire indexé sur des critères de développement durable d'un montant de 600,0 millions d'euros. Les obligations, d'une maturité de 5 ans et portant intérêt à 3,750 % l'an, ont été admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Le 28 mai 2025, avec un règlement en date du 27 juin 2025, le groupe SPIE a également exercé la clause de remboursement anticipé (Make whole redemption) de l'emprunt obligataire à maturité du 18 juin 2026.

Cette émission a ainsi permis à SPIE SA d'étendre la maturité moyenne de sa dette tout en conservant un coût moyen attractif.

5.5. RISQUES GEOPOLITIQUES

Conflit militaire en Ukraine

Le Groupe SPIE n'exerce aucune activité ni en Ukraine, ni en Russie.

SPIE n'est donc pas exposé directement aux conséquences du conflit militaire en Ukraine, toujours en cours à la clôture du 31 décembre 2025.

Nouveaux tarifs Américain

SPIE n'exportant pas aux États-Unis, le Groupe n'est donc pas impacté directement par ces nouvelles mesures.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 6. ACQUISITIONS ET CESSIONS

Les variations du périmètre de consolidation incluent :

- Les sociétés et activités acquises durant la période ;
- Les sociétés acquises au cours de périodes précédentes et qui n'avaient pas les ressources nécessaires à la production d'informations financières conformes aux standards du Groupe dans les temps impartis. Ces sociétés entrent dans le périmètre de consolidation dès que ces informations financières sont disponibles ;
- Les sociétés provisoirement détenues en tant qu'actifs financiers ;
- Les sociétés nouvellement créées ;
- Les sociétés sortant du périmètre.

6.1. VARIATION DE PÉRIMÈTRE

6.1.1. SOCIÉTÉS ACQUISES AU COURS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS ET CONSOLIDÉES EN 2025

SPIE a acquis le 9 octobre 2024 la société **SPEFINOX**. La société SPEFINOX conçoit et réalise des équipements dédiés aux process industriels. Grâce à cette acquisition, SPIE renforce son pôle d'expertise dédié aux process industriels des secteurs de l'agroalimentaire, de la cosmétique et de la pharmacie au sein de sa filiale française SPIE Industrie. Avec environ 25 collaborateurs qualifiés, SPEFINOX a généré en 2025 un chiffre d'affaires de c. 10 millions d'euros. La contrepartie transférée s'est élevée à 11,2 millions d'euros.

Cette société a été consolidée au 1^{er} Janvier 2025.

6.1.2. ACQUISITIONS ET CRÉATIONS DE LA PÉRIODE CONSOLIDÉES DURANT L'EXERCICE

	Pays	Type d'entrée	Date d'entrée	Méthode de consolidation*	% d'intérêt	% de contrôle
Nouvelles sociétés						
Corporate Software AG	Suisse	Acquisition	09/01/2025	I.G.	100	100
Elektromontaż-Poznań S.A.	Pologne	Acquisition	28/01/2025	I.G.	100	100
SPIE Stifterin GmbH	Allemagne	Création	21/03/2025	I.G.	100	100
SPIE Energy Hungary Kft	Hongrie	Création	01/04/2025	I.G.	100	100
SPIE BTS sp. z.o.o.	Pologne	Création	01/04/2025	I.G.	100	100
SPIE Data Center GmbH	Allemagne	Création	17/04/2025	I.G.	100	100
Groupe Rovitech	Pays-Bas	Acquisition	02/06/2025	I.G.	100	100
Groupe LTEC	Pologne	Acquisition	30/06/2025	I.G.	100	100
Groupe SD Fiber	Suisse	Acquisition	15/07/2025	I.G.	96,71	96,71
Groupe Voet & Donkers	Pays-Bas	Acquisition	08/08/2025	I.G.	100	100
SPIE Grid Engineering doo	Croatie	Création	01/12/2025	I.G.	100	100
SPIE ENERGY AUSTRALIA PTY LTD	Australie	Création	12/12/2025	I.G.	100	100

* I.G. : Intégration globale, M.E.E. : Mise en équivalence

Les entrées dans le périmètre de consolidation correspondant à des acquisitions en 2025 sont les suivantes :

- Le 9 janvier 2025, SPIE a acquis la société **Corporate Software AG** en Suisse. La société s'est imposée comme un fournisseur de services et de conseil en informatique de référence. Forte d'une grande expérience, l'entreprise est active dans les solutions informatiques et métiers, et plus particulièrement spécialisée dans la digitalisation et les services cloud. Corporate Software AG a généré un chiffre d'affaires de c. 5 millions d'euros en 2025 et emploie 21 personnes. La contrepartie transférée s'est élevée à 6,2 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



- Le 28 janvier 2025, SPIE a acquis la société **Elektromontaż-Poznań S.A.**. La société est spécialisée dans les services d'installation électrique, comprenant la conception, le conseil, l'installation et la mise en service pour des clients des secteurs industriel, commercial et de l'administration publique en Pologne. Elektromontaż-Poznań S.A. a généré un chiffre d'affaires de c. 53 millions d'euros en 2025 et emploie environ 330 salariés. La contrepartie transférée s'est élevée à 60,8 millions d'euros.
- Le 2 juin 2025, SPIE a acquis la société **Rovitech**. Fondée en 2005 et basée à Houten, Rovitech est spécialiste des services techniques pour les data centres et les infrastructures de réseaux. Elle est active dans la conception, l'installation, la gestion et la maintenance 24h/24 et 7j/7 de data centres et de salles serveurs, pour lesquels elle installe également des systèmes de refroidissement, des dispositifs de protection contre les incendies et les intrusions, des systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS) et des systèmes d'alimentation électrique de secours. Elle est par ailleurs experte dans l'installation, la gestion et la maintenance des infrastructures de réseaux et d'émetteurs. Elle possède enfin une solide expertise dans les installations électriques et les systèmes d'antennes distribuées (DAS). Forte de cette large palette d'expertises, Rovitech fournit des solutions de bout-en-bout fiables et innovantes pour des environnements critiques. Rovitech compte 25 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de c. 7 millions d'euros en 2025. La contrepartie transférée s'est élevée à 4,8 millions d'euros.
- Le 30 juin 2025, SPIE a acquis **LTEC Group** en Pologne. Fondée en 2008, LTEC est un intégrateur de solutions d'automatisation et de gestion des bâtiments. Ces fonctionnalités deviennent une norme dans les grandes installations telles que les immeubles de bureaux, les hôtels, les centres commerciaux, les installations industrielles et les hôpitaux. L'expertise de LTEC aide ses clients à améliorer l'efficacité énergétique, le confort, la sécurité et la gestion de diverses installations dans les projets où ils interviennent en fournissant des solutions d'automatisation avancées. LTEC a généré c. 24 millions d'euros de revenus en 2025 et emploie environ 75 professionnels. La contrepartie transférée s'est élevée à 9,6 millions d'euros.
- Le 15 juillet 2025, SPIE a acquis **SD Fiber** en Suisse. SD Fiber est spécialisée dans le déploiement de réseaux de fibre optique jusqu'à la rue (FTTS), jusqu'au bâtiment (FTTB) et jusqu'au domicile (FTTH). L'entreprise propose des solutions clés en main couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la planification et l'installation jusqu'à la mise en service, la maintenance et le dépannage. Elle est également active dans le domaine des compteurs intelligents, à travers l'installation de compteurs électriques numériques, un élément clé pour une gestion intelligente de la consommation d'énergie. Basée à Dietikon, dans le canton de Zurich, SD Fiber opère en Suisse et en Allemagne, et emploie environ 340 collaborateurs. En 2025, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires c. 73 millions d'euros. La contrepartie transférée s'est élevée à 72,3 millions d'euros.
- Le 8 août 2025, SPIE a acquis **Voets & Donkers** aux Pays-Bas. Fondée en 1963, Voets & Donkers emploie 69 collaborateurs permanents répartis sur deux sites, à Schijndel et Drachten. Spécialiste du développement, de la production et de l'installation de systèmes de refroidissement et de traitement de l'air, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de c. 28 millions d'euros en 2025. Sa clientèle couvre plusieurs secteurs : transformation laitière et agroalimentaire, horticulture, industrie pharmaceutique, logistique et équipements de haute technologie. La contrepartie transférée s'est élevée à 12,0 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



6.1.3. SOCIÉTÉS PROVISOIREMENT DÉTENUES EN TANT QU'ACTIFS FINANCIERS

- Le 7 novembre 2025, SPIE a acquis **ECOexperts** en Autriche. ECOexperts s'est imposée ces dernières années comme un intégrateur de systèmes, spécialisé dans la gestion des tunnels et du trafic. L'entreprise propose des services d'ingénierie, de gestion de projet et de réalisation. En 2025, ECOexperts a généré un chiffre d'affaires de c. 6 millions d'euros et emploie actuellement 21 personnes. La contrepartie transférée s'est élevée à 5,2 millions d'euros.
- Le 8 décembre 2025, SPIE a acquis **CYQUEO** en Allemagne. Cyqueo, basé à Munich, est un fournisseur de solutions spécialisé en cybersécurité. L'entreprise dispose d'un vaste réseau de partenaires, d'une expertise approfondie en Zero Trust, sécurité cloud, protection des terminaux et services de sécurité managés, ainsi que de relations clients de longue date avec des organisations de taille moyenne et grande. Actuellement, 1,6 million d'utilisateurs sont protégés grâce aux solutions de Cyqueo, qui dispose d'un niveau de certification exceptionnellement élevé. Avec une moyenne d'environ 16 certifications pertinentes par collaborateur, l'entreprise figure parmi les fournisseurs de cybersécurité les mieux qualifiés sur le marché allemand. Cyqueo est l'un des plus grands partenaires de Zscaler et Proofpoint en Allemagne, avec un partenariat de plus de 15 ans. SPIE s'enrichit ainsi d'une équipe hautement qualifiée et élargit son offre de services dans un environnement où la sécurité est critique. Fondée en 2003, Cyqueo emploie 28 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires c. 20 millions d'euros en 2025. La contrepartie transférée s'est élevée à 34,4 millions d'euros.
- Le 12 décembre 2025, SPIE a acquis **PIK AG** en Allemagne. Basée à Berlin, PIK emploie environ 170 personnes et intervient principalement dans le nord et l'est de l'Allemagne. L'entreprise est spécialisée dans l'intégration et la maintenance de systèmes audiovisuels complexes, notamment pour les salles de conférence, amphithéâtres et salles de concert. Son portefeuille de services complet couvre l'intégration globale des technologies audiovisuelles et d'éclairage — de la planification et la gestion de projet à l'installation, la mise en service, le service et la maintenance. PIK s'adresse à une clientèle issue de divers secteurs, y compris les infrastructures critiques. Au cours de l'exercice 2025, PIK a généré un chiffre d'affaires c. 42 millions d'euros. La contrepartie transférée s'est élevée à 30,2 millions d'euros.

Ces sociétés entreront dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2026.

6.1.4. CHANGEMENTS DE MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Néant.

6.2. IMPACT DES NOUVELLES SOCIÉTÉS ET ACTIVITÉS CONSOLIDÉES.

<i>En millions d'euros</i>	Total Acquisitions 2025 ^(a)
Total actifs acquis évalués à la juste valeur	147,5
Total passifs repris évalués à la juste valeur	(88,7)
Contrepartie transférée	177,0
Goodwill constatés	118,2

(a) La colonne total acquisitions 2025 inclus également les ajustements de goodwill liés aux travaux d'allocation du prix d'acquisition des entités et sous-groupes acquis au cours de l'exercice précédent (cf Note 13.1).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Information Sectorielle

NOTE 7. INFORMATION SECTORIELLE

Règles et méthodes comptables

Les segments opérationnels sont présentés sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la Direction du Groupe.

Le Président-directeur général du Groupe examine régulièrement les résultats opérationnels des segments pour évaluer leur performance et décider de l'affectation des ressources ; il a été identifié comme le principal décideur du Groupe. L'information synthétique destinée à l'analyse stratégique est articulée autour des indicateurs de production et d'EBITA.

L'activité du Groupe est regroupée aux fins d'analyse et de prise de décisions en cinq segments opérationnels qui se caractérisent par un modèle économique très homogène, notamment en termes de produits et services offerts, d'organisation opérationnelle, de typologie de clients, de facteurs clefs de succès et de critères d'appréciation de la performance.

Ces segments opérationnels sont les suivants :

- Germany
- France
- North-Western Europe (Pays-Bas et Belgique)
- Central Europe (Pologne, Suisse, Autriche, République Tchèque, Hongrie et Slovaquie)
- Global Services Energy (anciennement Oil & Gas Services).

7.1. INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

La production telle que présentée dans le reporting interne représente l'activité opérationnelle réalisée par les sociétés du Groupe, notamment en intégrant des sociétés consolidées par mise en équivalence ou non encore consolidées.

L'EBITA, tel que présenté dans le reporting interne, représente le résultat dégagé par les opérations pérennes du Groupe avant impôts et résultat financier. Il se calcule avant amortissement des actifs incorporels identifiés lors des acquisitions - marques, carnets de commandes et clientèles – (PPA). La marge est exprimée en pourcentage de la production.

<i>En millions d'euros</i>	Germany	France	North-Western Europe	Central Europe	Global Services Energy	Holdings	TOTAL
2025							
Production	3 581,6	3 353,2	2 101,7	882,0	461,4	-	10 379,9
EBITA	283,2	239,6	155,6	53,3	47,0	14,8	793,5
<i>EBITA en % de la production</i>	7,9%	7,1%	7,4%	6,0%	10,2%	n/a	7,6%
2024							
Production	3 245,8	3 380,9	2 000,0	769,2	504,9	-	9 900,9
EBITA	242,1	241,7	125,4	40,3	51,0	11,6	712,1
<i>EBITA en % de la production</i>	7,5%	7,1%	6,3%	5,2%	10,1%	n/a	7,2%

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Rapprochement entre production et produits des activités ordinaires (IFRS)

En millions d'euros		2025	2024
Production		10 379,9	9 900,9
Activités holdings	(a)	24,6	26,0
Autres	(b)	(7,5)	(7,2)
Produits des activités ordinaires		10 397,0	9 919,7

- (a) Chiffres d'affaires hors Groupe de SPIE Operations et autres entités non opérationnelles principalement liés aux remises fournisseurs de fin d'année.
- (b) Refacturation des prestations effectuées par les entités du Groupe à des co-entreprises non gérées ; refacturations ne relevant pas de l'activité opérationnelle (essentiellement refacturation de dépenses pour compte de tiers) ; retraitement de la production réalisée par des sociétés intégrées par mise en équivalence.

Rapprochement entre EBITA et résultat opérationnel consolidé

En millions d'euros		2025	2024
EBITA		793,5	712,1
Amortissement des actifs incorporels identifiés lors des acquisitions (PPA*)	(a)	(117,3)	(105,1)
Coûts d'intégration		(7,5)	(4,8)
Commissions de nature financière		(1,6)	(1,3)
Charges IFRS 2 liées au dispositif SFY et au plan LTIP	(b)	(59,8)	(40,2)
Coûts d'acquisition		(8,9)	(14,6)
Autres éléments non-récurrents et impact des sociétés mises en équivalence		1,5	3,4
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des MEE		599,9	549,5

* Purchase Price Allocation

- (a) En 2025, le montant des amortissements des actifs incorporels identifiés lors des acquisitions (PPA) comprend essentiellement (34,0) millions d'euros au titre du groupe SAG en Allemagne, (12,3) millions d'euros au titre de Robur, (12,2) millions d'euros au titre d'Otto, (9,5) millions d'euros au titre d'ICG, (6,1) millions d'euros au titre de Bridging IT, (6,1) millions d'euros au titre de Stangl, (4,9) millions d'euros au titre de WorkspHERE, (3,5) millions d'euros au titre de SD Fiber, (3,3) millions d'euros au titre de Réseaux Environnement et (3,1) millions d'euros au titre de Correll.

En 2024, le montant des amortissements des actifs incorporels identifiés lors des acquisitions (PPA) comprend essentiellement (34,0) millions d'euros pour le groupe SAG, (9,8) millions d'euros pour le groupe Robur, (7,3) millions d'euros pour Stangl, (7,1) millions d'euros pour le groupe ICG ainsi que (4,9) millions d'euros pour le groupe WorkspHERE.

- (b) Charges relatives au plan d'actionnariat salariés et plan d'actions de performance composé de (39,1) millions d'euros correspondant à la décote et à l'abondement SHARE FOR YOU 2025 et (20,7) millions d'euros correspondant à la variation de la juste valeur des plans d'actions de performance (LTIP).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



7.2. INDICATEURS PRO-FORMA

Les indicateurs pro-forma visent à fournir une vision économique plus complète en incorporant le compte de résultat sur 12 mois des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice, indépendamment de la date d'entrée ou de sortie du périmètre de consolidation.

<i>En millions d'euros</i>	2025	2024
Production du Groupe	10 379,9	9 900,9
Ajustements pro-forma (effet 12 mois des acquisitions)	128,6	173,5
Production du Groupe pro-forma	10 508,5	10 074,4
EBITA	793,5	712,1
Ajustements pro-forma (effet 12 mois des acquisitions)	13,8	22,7
EBITA pro-forma	807,3	734,8

7.3. ACTIFS NON COURANTS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les actifs non courants des segments opérationnels sont composés des immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que des goodwill alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie.

<i>En millions d'euros</i>	Germany	France	North-Western Europe	Central Europe	Global Services Energy	Holdings	TOTAL
31 décembre 2025	2 363,6	2 332,1	762,4	384,1	460,3	16,2	6 318,7
31 décembre 2024	2 412,3	2 316,0	756,0	245,0	470,1	17,2	6 216,6

En application de la norme IFRS 16 les actifs au titre des droits d'utilisation sont inclus dans les segments opérationnels respectifs au 31 décembre 2025 pour un montant de 619,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, ce montant était de 573,4 millions d'euros.

7.4. PERFORMANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La production du Groupe est présentée en fonction de la localisation géographique des clients.

<i>En millions d'euros</i>	Allemagne	France	Pays-Bas	Reste du monde	TOTAL
2025					
Production du Groupe	3 581,6	3 353,2	1 727,8	1 717,3	10 379,9
2024					
Production du Groupe	3 245,8	3 380,9	1 636,0	1 638,2	9 900,9

7.5. INFORMATIONS CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS

Aucun client externe ne représente plus de 10 % des produits des activités ordinaires du Groupe.

Les obligations de prestations non remplies ou partiellement remplies (carnets de commandes) s'élèvent à 9 303 millions d'euros au 31 décembre 2025. Le groupe s'attend à reconnaître 5 163 millions d'euros durant l'exercice 2026, le reste, soit 4 140 millions d'euros, sera reconnu au-delà d'un an.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Notes sur le compte de résultat consolidé

NOTE 8. CHARGES OPÉRATIONNELLES ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES

8.1. CHARGES OPÉRATIONNELLES

<i>En millions d'euros</i>	Note	2025	2024
Achats consommés		(1 416,0)	(1 363,8)
Charges externes	(a)	(4 296,1)	(4 207,0)
Charges de personnel	8.2	(3 677,9)	(3 507,1)
Impôts et taxes		(55,6)	(54,0)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(462,1)	(355,5)
Autres produits et charges d'exploitation		15,5	23,5
Charges opérationnelles		(9 892,3)	(9 463,9)

(a) Le montant des charges locatives liées aux contrats à court terme et de faible valeur, non retraité en application de la norme IFRS 16, s'élève à (185,4) millions d'euros en 2025. Ce montant s'élevait à (205,1) millions d'euros au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, la ligne « dotations nettes aux amortissements et provisions » inclut les dépréciations nettes des actifs financiers et créances commerciales, telles que détaillées dans la Note 21.6.

8.2. CHARGES DE PERSONNEL

Répartition des charges de personnel

<i>En millions d'euros</i>	Note	2025	2024
Salaires et traitements		(2 641,4)	(2 522,9)
Charges sociales		(989,7)	(934,9)
Avantages accordés au personnel	(a)	(24,7)	(24,1)
Participation des salariés		(22,1)	(25,2)
Charges de personnel		(3 677,9)	(3 507,1)

(a) Les avantages du personnel incluent la part « exploitation » de la dotation à la provision pour indemnité de fin de carrière et autres avantages à long terme.

Effectif moyen consolidé

	2025	2024
Ingénieurs et cadres	7 811	7 377
ETAM	26 089	25 817
Ouvriers	20 773	19 593
Effectif moyen du Groupe	54 673	52 787

Les effectifs n'incluent pas les effectifs temporaires.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



8.3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Règles et méthodes comptables

Pour assurer une meilleure lisibilité de la performance de l'entreprise, le Groupe présente un agrégat intermédiaire « résultat opérationnel courant » au sein du résultat opérationnel, excluant les éléments qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, de leur fréquence et/ou de leur importance relative. Ces éléments, enregistrés en "autres produits opérationnels" et « autres charges opérationnelles », comprennent notamment :

- les plus-values et moins-values de cessions d'immobilisations ou d'activités,
- les charges des plans de restructuration ou de désengagement d'activités approuvés par la Direction du Groupe,
- les charges de dépréciation exceptionnelles d'immobilisations,
- tout autre produit et charge aisément individualisable, ayant un caractère inhabituel et significatif.

Les autres produits et charges opérationnels sont constitués de :

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2025	2024
VNC sur cession de participations		(0,8)	(19,9)
VNC de cession d'immobilisations		(10,4)	(6,9)
Autres charges opérationnelles	(a)	(9,1)	(9,9)
Total des autres charges opérationnelles		(20,3)	(36,7)
Produits sur cession de participations		1,0	18,2
Produits de cession d'immobilisations		17,5	8,5
Autres produits opérationnels		1,5	13,5
Total des autres produits opérationnels		20,0	40,2
Total autres produits et charges opérationnels		(0,3)	3,5

(a) En 2025, les « autres charges opérationnelles » correspondent principalement aux coûts d'intégration des nouvelles entités.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 9. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le coût de l'endettement financier net et les autres produits et charges financiers sont constitués de :

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2025	2024
Charges d'intérêts	(a)	(81,5)	(89,1)
Charges d'intérêts locations opérationnelles et financières		(19,1)	(14,6)
Pertes sur équivalents de trésorerie		(0,2)	(0,2)
Charges d'intérêts et pertes sur équivalents de trésorerie		(100,8)	(103,9)
Produits d'intérêts sur les équivalents de trésorerie		8,2	12,4
Revenus des équivalents de trésorerie		8,2	12,4
Coût de l'endettement financier net		(92,6)	(91,5)
Pertes de change	(b)	(28,6)	(20,7)
Dot. aux prov pour engagement de retraite- financier		(20,7)	(20,3)
Autres charges financières		(9,9)	(7,3)
Autres charges financières		(59,2)	(48,3)
Gains de change	(b)	16,8	18,9
Revenus actifs financiers hors équivalents de trésorerie		0,4	0,5
Rep. /dép. des actifs financiers		-	0,1
Autres produits financiers		1,3	4,3
Autres produits financiers		18,5	23,8
Var. de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée « ORNANE »	20.4	(175,9)	(23,6)
Total autres produits et charges financiers		(216,6)	(48,1)

(a) Les charges d'intérêts comprennent principalement les charges d'intérêts liées aux emprunts existants au cours de l'année 2025 (cf. Note 20.3).

(b) En 2025, les gains et pertes de change portent majoritairement sur les sociétés à l'étranger du sous-groupe GSE, pour un montant de gain de 9,0 millions d'euros (14,9 millions d'euros en 2024), compensé par une perte de (18,1) millions d'euros ((16,6) millions d'euros en 2024).



NOTE 10. IMPÔTS

Règles et méthodes comptables

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts courants

La charge d'impôt courante est calculée sur la base des législations fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes dans les pays où les filiales et les entreprises associées du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables.

Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode bilancielle du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable. En particulier, les impôts différés actifs sont comptabilisés sur les déficits reportables du Groupe, en fonction de leur horizon probable de récupération. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

La détermination du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs exige l'exercice du jugement de la Direction. Les sources futures de résultat taxable et les effets des stratégies fiscales d'ensemble du Groupe sont pris en considération pour cet exercice. Cette évaluation est réalisée à partir d'une revue détaillée des impôts différés par juridiction fiscale en prenant en compte la performance opérationnelle passée, présente et à venir, associée aux contrats en carnet, le budget et les prévisions pluriannuelles, la durée du report en arrière et la date d'expiration des déficits fiscaux reportables en avant, à un horizon de cinq ans.

Les hypothèses d'utilisation des déficits reportables sont basées sur des prévisions de résultats futurs validées par les directions locales et revues par les Directions Fiscale et Comptable du Groupe.

Résultats distribuables

L'horizon de récupération des bénéfices non distribués par les filiales étrangères est contrôlé par le Groupe et celui-ci n'anticipe pas d'impôt sur la distribution de résultats dans un futur proche.

S'agissant des filiales françaises, incluses dans l'intégration fiscale Groupe (soit la majorité d'entre elles), la distribution de résultats est soumise à une taxation en base à hauteur de 1 % (filiales détenues à plus de 95 %).

Aucun impôt différé passif n'est à reconnaître au titre des résultats non distribués des filiales françaises et étrangères.

10.1. TAUX D'IMPÔT

Le Groupe applique un taux de référence à 25,83 %. Par ailleurs, les taux d'impôts en vigueur dans les principaux pays européens d'activités du Groupe sont les suivants :

<i>Taux d'imposition du Groupe</i>	2025	2024
France *	25,83 %	25,83 %
Allemagne	30,70 %	30,70 %
Autriche	23,00 %	23,00 %
Belgique	25,00 %	25,00 %
Pays-Bas	25,80 %	25,80 %
Pologne	19,00 %	19,00 %
Suisse	20,00 %	19,00 %

* Hors contribution exceptionnelle

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



10.2. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

La charge d'impôt se détaille comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2025	2024
Charge d'impôt au compte de résultat		
Impôt courant	(173,9)	(162,1)
Impôt différé	62,0	27,0
(Charge) / produit d'impôt au compte de résultat	10,5	(111,9)
Charge d'impôt dans les autres éléments du résultat global		
Produit / (perte) net sur les dérivés des flux de trésorerie	(0,2)	(3,5)
Produit / (perte) net sur les avantages postérieurs à l'emploi *	(24,0)	(5,1)
(Charge) / produit d'impôt au compte de résultat global	(24,2)	(8,6)

* Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la charge d'impôt reconnue dans les autres éléments du résultat global s'explique par la hausse des taux d'actualisation notamment en Allemagne ayant conduit à diminuer les provisions pour avantages accordés au personnel (Cf. Note 18.1).

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2

Le Groupe SPIE entre dans le champ de la directive européenne UE 2022/2253 relative à la réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 ».

Ce pilier vise à assurer un niveau minimum d'imposition mondial de 15% pour les entreprises et groupes multinationaux et est applicable en France à compter de l'exercice 2025.

En l'état actuel des réglementations des pays dans lesquels le Groupe est implanté, les calculs réalisés par le Groupe ne font pas apparaître d'impact significatif sur la charge d'impôt à la clôture de l'exercice 2025.

Dans le contexte de cette directive, l'IASB a publié un amendement à IAS 12 « Impôt sur le résultat » - Réforme fiscale internationale – Règles du Pilier 2. Cet amendement prévoit une exemption temporaire à la comptabilisation d'impôts différés résultant de la mise en œuvre de cette directive. Le groupe a appliqué cette exemption.

10.3. IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF ET PASSIF

Au 31 décembre 2025, les créances et dettes d'impôts différés sont détaillées par nature comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Actifs	Passifs	31 déc. 2025
Instruments financiers	46,8	(1,0)	45,8
Avantages du personnel	84,8	(0,1)	84,7
Provisions pour risques et charges fiscalement non déductibles	46,3	-	46,3
Déficits reportables	7,3	-	7,3
Réévaluation de l'actif long terme	6,4	(304,3)	(297,9)
Impôts différés passifs sur les contrats de location financière	3,8	(0,1)	3,6
Autres différences temporelles	47,3	(77,5)	(30,1)
Impôt différé net	242,7	(383,0)	(140,3)

Au 31 décembre 2024, le détail des actifs et passifs d'impôts différés par nature est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	Actifs	Passifs	31 déc. 2024
Instruments financiers	3,9	(0,3)	3,6
Avantages du personnel	113,0	(0,1)	112,9
Provisions pour risques et charges fiscalement non déductibles	37,5	-	37,5
Déficits reportables	3,3	-	3,3
Réévaluation de l'actif long terme	8,5	(331,4)	(323,0)
Impôts différés passifs sur les contrats de location financière	2,7	(0,1)	2,7
Autres différences temporelles	44,5	(54,3)	(9,8)
Impôt différé net	213,4	(386,2)	(172,8)

La répartition des variations d'impôts différés de la période suivant leur impact sur le compte de résultat ou sur le bilan est la suivante :

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Variations 2025

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	Résultat	Capitaux Propres & OCI	Écarts de conversion	Reclas- sement	Autres / variations de périmètres (a)	31 déc. 2025
Instruments financiers (b)	3,6	42,9	(0,7)	-	-	-	45,8
Avantages du personnel (c)	112,9	(5,3)	(24,0)	(0,0)	0,1	1,0	84,7
Provisions pour risques et charges fiscalement non déductibles	37,5	9,0	-	(0,1)	(0,1)	0,0	46,3
Déficits reportables (d)	3,3	2,0	-	0,0	-	2,0	7,3
Réévaluation des actifs long- terme (e)	(323,0)	37,0	-	0,4	0,0	(12,3)	(297,9)
Impôts différés passifs sur les contrats de location financière	2,7	0,9	-	0,0	-	-	3,6
Autres différences Temporelles (f)	(9,8)	(24,5)	(0,0)	0,4	(0,4)	4,2	(30,1)
Impôt différé net	(172,8)	62,0	(24,7)	0,7	(0,4)	(5,1)	(140,3)

(a) Les « autres / variations de périmètres » correspondent essentiellement aux impôts différés liés aux entrées de périmètre du Groupe sur l'année 2025, aux travaux d'allocation des PPA en cours de réalisation ainsi qu'à d'autres variations diverses.

(b) Les « Instruments financiers » : la variation de la période impactant le résultat de 42,9 millions d'euros concerne principalement la juste valeur de l'instrument dérivé ORNANE.

(c) Les « avantages du personnel » : la variation de la période impactant les « Capitaux propres & OCI » (24,0) millions d'euros concernent principalement l'Allemagne. Cette évolution s'explique par trois facteurs : la révision des hypothèses actuarielles ayant entraîné une diminution des provisions retraites, des modifications des taux d'impositions, et lissage d'imposition sur 8 ans pour 5 entités.

(d) Les déficits reportables impactant le résultat proviennent essentiellement des reports déficitaires utilisés au niveau du Groupe SPIE, en particulier sur le périmètre allemand pour 1,7 million d'euros, le périmètre néerlandais pour 1,6 million d'euros, le périmètre « Central Europe » pour 0,3 million d'euros, le périmètre France pour (0,6) million d'euros et le périmètre suisse pour (1,0) million d'euros.

(e) Les « réévaluation des actifs long-terme » : la variation de la période impactant le résultat de 37,0 millions d'euros est principalement liée aux travaux d'allocation des « PPA » (dont ajustements de changement de taux liés à l'Allemagne).

(f) Les « autres différences temporelles » comprennent notamment les retraitements sur passage de la méthode à l'achèvement à la méthode à l'avancement, les retraitements sur coûts d'emprunts, les impôts différés sur coût d'acquisition de titres et provisions non-déductibles et les corrections sur années antérieures.

La variation de la période impactant le résultat de (24,5) millions d'euros concernent principalement le périmètre allemand sur un montant de (25,9) millions d'euros principalement dû aux retraitements du passage de la méthode à l'achèvement à la méthode à l'avancement et 2,4 millions d'euros relatifs au retraitement des coûts d'emprunts sur le Siège.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



10.4. REPORTS DEFICITAIRES

Les impôts différés sont comptabilisés sur les déficits reportables du Groupe, en fonction de leur horizon probable de récupération et tenant compte de la performance opérationnelle à un horizon de cinq ans.

Au 31 décembre 2025, les impôts différés correspondants aux déficits reportables activés se détaillent comme suit :

- Périmètre allemand pour un montant de 7,2 millions d'euros correspondant à une base de 26,1 millions d'euros,
- aux Pays-Bas pour un montant de 2,5 millions d'euros de correspondant à une base de 9,8 millions d'euros,

Au 31 décembre 2025, les déficits fiscaux non reconnus se détaillent comme suit :

- sur le périmètre allemand pour un montant de 49,3 millions d'euros,
- en France pour un montant de 28,5 millions d'euros, ils concernent des déficits pré-intégration au sein des filiales françaises du Groupe,
- sur le périmètre GSE pour un montant de 25,0 millions d'euros,

10.5. RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPOT ET LE RÉSULTAT AVANT IMPÔT

<i>En millions d'euros</i>		2025	2024
Résultat consolidé		178,7	275,0
(-) Résultat des activités en cours de cession		0,0	0,0
Charge d'impôts hors activités en cours de cession		111,9	135,0
Résultat avant impôt		290,7	410,0
(-) Résultat consolidé des sociétés MEE		(0,4)	(0,5)
Résultat avant impôt		290,2	409,5
Taux d'imposition théorique applicable en France		25,83 %	25,83 %
Charge d'impôt théorique		(75,0)	(105,8)
Différences permanentes et autres différences	(a)	(31,4)	(32,3)
CVAE	(b)	(3,7)	(3,5)
Incidence des déficits reportables	(c)	(6,2)	(2,3)
Différentiel de taux sur résultat étranger		3,7	4,2
Provisions fiscales		0,7	4,6
Charge d'impôt réelle		(111,9)	(135,0)
Taux d'impôt effectif		38,57 %	32,97 %
Taux d'impôt normatif	(d)	30,16 %	29,13 %

(a) En 2025, les différences permanentes et autres différences sont principalement constituées de (8,4) millions d'euros de différences permanentes liés au Share For You 2025 et aux coûts salariaux relatifs au plan d'actions de performance à long terme, (13,8) millions d'euros de différences permanentes sur dividendes et retenues à la source, (15,8) millions d'euros d'impôt relatif à la contribution exceptionnelle France, 3,7 millions d'euros d'écarts sur impôts relatifs aux exercices antérieurs principalement sur les périmètres allemand et GSE, d'impôts nationaux et locaux sur le périmètre allemand pour 2,4 millions d'euros et sur GSE et « Central Europe » pour (1,5) million d'euros.

En 2024, les différences permanentes et autres différences sont principalement constituées de (7,4) millions d'euros de différences permanentes liés au Share For You 2024 et aux coûts salariaux relatifs au plan d'actions de performance à long terme, de différences permanentes sur dividendes et retenues à la source pour (8,0) millions d'euros, d'écarts sur impôts relatifs aux exercices antérieurs pour (6,8) millions d'euros principalement sur les périmètres allemand et GSE, d'impôts nationaux et locaux sur le périmètre allemand et autrichien pour (4,6) millions d'euros et sur GSE pour (2,6) millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



(b) En France, la « Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) » est assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes individuels. Le Groupe a opté pour l'affectation de la CVAE en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable de taxes similaires dans d'autres pays étrangers. En conséquence, cette taxe est présentée comme une composante de la charge d'impôt. La CVAE étant déductible de l'impôt, son montant a été retraité net de son effet impôt pour les besoins de la réconciliation.

(c) En 2025, l'incidence des déficits reportables comprend les déficits réalisés non activés pour (9,5) millions d'euros, l'imputation de bénéfices sur déficits non-activés pour 4,5 millions d'euros, la désactivation de déficits antérieurement activés pour (0,5) million d'euros et l'activation complémentaires de déficits antérieurs pour (0,6) million d'euros.

En 2024, l'incidence des déficits reportables comprend les déficits réalisés non activés pour (4,9) millions d'euros, l'imputation de bénéfices sur déficits non-activés pour 3,6 millions d'euros, la désactivation de déficits antérieurement activés pour (0,2) million d'euros et l'activation complémentaires de déficits antérieurs pour (0,8) million d'euros.

(d) Le taux normatif d'impôt du Groupe est le taux d'impôt effectif retraité des éléments non récurrents.

NOTE 11. RÉSULTAT PAR ACTION

11.1. RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Résultat des activités poursuivies distribuable aux actionnaires de la Société, utilisé pour le calcul du résultat par action	176,4	273,2
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession attribuable aux actionnaires de la Société	-	-
Résultat attribuable aux actionnaires de la Société, utilisé pour le calcul du résultat par action	176,4	273,2

11.2. NOMBRE D' ACTIONS

	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action	168 222 214	167 378 307
Effet des instruments dilutifs	1 257 154	1 173 943
Nombre moyen dilué d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action	169 479 369	168 552 249

En application de la norme « IAS 33 – Résultat par action », le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année 2025 et pendant toutes les périodes présentées a été ajusté des événements qui ont modifié le nombre d'actions en circulation sans toutefois engendrer de modification de ressources pour l'entité.

Les changements du nombre de titres au cours de l'année 2025 sont les suivants :

Le 4 février 2025, SPIE a racheté 1 250 000 actions propres. Ces actions ont été annulées le 17 février 2025.

Le 15 avril 2025, le plan d'action de performance à long terme émis par SPIE en 2022 s'est dénoué et a donné lieu à la création de 422 954 actions ordinaires nouvelles.

Le 11 juin 2025, SPIE a émis un nouveau plan d'action de performance ayant pour effet d'augmenter le nombre moyen d'actions.

Le 12 décembre 2025, une augmentation de capital de SPIE a été réalisée par émission d'un nombre total de 2 101 883 actions ordinaires nouvelles, dans le cadre du plan d'actionnariat « SHARE FOR YOU 2025 » (cf Note 17.2).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



11.3. RÉSULTAT PAR ACTION

<i>En euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Activités poursuivies		
. Résultat de base par action	1,05	1,63
. Résultat dilué par action	1,04	1,62
Activités abandonnées ou en cours de cession		
. Résultat de base par action	(0,00)	(0,00)
. Résultat dilué par action	(0,00)	(0,00)
Total activités		
. Résultat de base par action	1,05	1,63
. Résultat dilué par action	1,04	1,62

NOTE 12. DIVIDENDES

Le dividende de l'exercice 2024, qui s'élevait à 167,8 millions d'euros et correspondant à 1,00 euro par action, a fait l'objet d'un paiement pour son solde en mai 2025 pour 126,1 millions d'euros.

En outre, un acompte sur le dividende de l'exercice 2025 à hauteur de 50,4 millions d'euros a été versé en septembre 2025.

Sur la base des résultats de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires de verser en 2026 un dividende fixé à 1,08 euro par action. Compte tenu de l'acompte de 30 centimes d'euro par action payé en septembre 2025, cette décision conduirait à verser un solde de 78 centimes d'euro par action en numéraire en mai 2026.



Notes sur le bilan consolidé

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, les notes sont présentées pour les actifs et les passifs des activités poursuivies.

Dans le cadre de l'explication des flux de la période, l'effet du reclassement des actifs et passifs des activités en cours de cession est présenté sur une ligne distincte « activités en cours de cession ».

NOTE 13. GOODWILL

Règles et méthodes comptables

Les goodwill représentent la différence entre :

- (i) le prix d'acquisition des titres des sociétés acquises éventuellement complété d'ajustements de prix éventuels et ;
- (ii) la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets identifiables à la date des prises de contrôle dans le cadre d'un calcul de goodwill partiel ou la juste valeur globale des actifs nets identifiables à la date de contrôle dans le cadre d'un calcul de goodwill complet.

Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur provisoire des actifs et des passifs acquis dans les douze mois qui suivent l'acquisition (la « période d'évaluation ») pour refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Il en résulte un ajustement du goodwill déterminé provisoirement. Ces ajustements de comptabilité d'acquisition sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition par contrepartie des capitaux propres, à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur, est constaté en résultat.

Les flux de trésorerie futurs des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) utilisés pour déterminer la valeur d'utilité proviennent des budgets annuels, et projections pluriannuelles établis par le Groupe. La construction de ces prévisions implique les différents acteurs des UGT, et fait l'objet d'une validation par le Président-directeur général du Groupe. Ce processus requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations, notamment pour déterminer les tendances de marché, le coût des matières, les politiques de fixation des prix ainsi que les investissements prévus et les incidences des éléments extra-financiers éventuels. Les flux de trésorerie futurs effectifs peuvent donc différer des estimations utilisées pour déterminer la valeur d'utilité.

Test de perte de valeur des goodwill

Les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les goodwill sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables.

La valeur recouvrable de ces unités est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité déterminée à partir de prévisions de flux futurs de trésorerie nets, actualisés, et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de ces unités, une perte de valeur est enregistrée pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les goodwill.

Contrairement aux éventuelles pertes de valeur affectées aux actifs incorporels amortissables, celles affectées à un goodwill sont définitives et ne peuvent être reprises au cours d'exercices ultérieurs.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



13.1. VARIATIONS DES GOODWILL

La valeur des goodwill du Groupe au 31 décembre 2025 s'élève à 4 295 millions d'euros incluant un montant de 1 805 millions d'euros au titre du Leverage Buy Out de 2011.

Le tableau ci-dessous présente les variations de valeur des goodwill pour chaque regroupement d'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) :

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2024	Acquisitions & ajustement de GW	Ecarts de conversion	31 décembre 2025
Germany	1 766,5	6,7	-	1 773,2
France	1 443,3	10,6	-	1 453,9
North-Western Europe	502,7	12,4	-	515,1
Central Europe	152,3	88,6	1,1	242,0
Global Services Energy	314,4	-	(3,6)	310,8
Total goodwill	4 179,2	118,3	(2,5)	4 295,0

Les segments opérationnels regroupent un total de 17 Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles sont allouées le goodwill.

Les mouvements liés aux « acquisitions & ajustements de goodwill » intervenus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025 sont relatifs à l'allocation temporaire du goodwill et notamment aux travaux d'allocation provisoires liés aux différentes acquisitions de l'exercice :

- Sur le périmètre Central Europe, principalement :
 - o 40,1 millions d'euros pour la société Elektromontaž, acquise par SPIE Polska en janvier 2025 ;
 - o 39,5 millions d'euros pour la société SD Fiber acquise par SPIE Schweiz AG en juillet 2025 ;

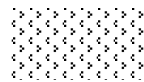
À titre comparatif, pour l'année 2024, voici la répartition des goodwill du Groupe par regroupement d'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) :

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2023 publié	Variations nouveaux segments opé.	31 décembre 2023 proforma	Acquisitions & ajustement de GW	Ecarts de conversion	31 décembre 2024
Germany	1 349,7	(150,4)	1 199,3	567,2	-	1 766,5
France	1 279,5	132,6	1 412,1	31,2	-	1 443,3
North-Western Europe	489,8	-	489,8	12,9	-	502,7
Central Europe	-	150,4	150,4	0,4	1,5	152,3
Global Services Energy	385,8	(132,6)	253,2	58,6	2,6	314,4
Total goodwill	3 504,8	-	3 504,8	670,3	4,1	4 179,2

Les segments opérationnels regroupaient également un total de 17 UGT auxquelles étaient allouées le goodwill.

Les mouvements liés aux « acquisitions & ajustements de goodwill » intervenus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 sont, sauf mention contraire, relatifs à l'allocation temporaire du goodwill et aux travaux d'allocation provisoires liés aux différentes acquisitions de l'exercice :

- En Allemagne, principalement :
 - o 223,1 millions d'euros pour le groupe Robur acquis en mars 2024 ;
 - o 198,6 millions d'euros pour le groupe ICG acquis en avril 2024 ;
 - o 120,0 millions d'euros pour le groupe Otto acquis en août 2024 ;



13.2. TESTS DE DEPRECIATION DES GOODWILL

Pour les besoins de la réalisation des tests de perte de valeur annuels, les goodwill ont été alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Ces tests sont réalisés chaque année en octobre à partir des derniers budgets disponibles.

En 2025, les prévisions ont été élaborées sur la base des derniers budgets disponibles et d'un business plan, en prenant en compte les flux de trésorerie attendus sur les années 2026 à 2028, ainsi que des projections pour les années 2029 à 2030 incluses qui correspondent à des extrapolations des prévisions, auxquelles est rajoutée une valeur terminale calculée avec un taux de croissance à l'infini de 2,0 % (contre 2,0 % en 2024).

Toutes les UGT estiment leurs flux de trésorerie prévisionnels en euros.

Le taux d'actualisation après impôt (WACC) s'élève à 8,5 % (contre 8,7 % en 2024) pour l'ensemble des UGT du Groupe. En 2025, ce taux Groupe est calculé en tenant compte des taux individualisés de nos trois principaux pays (France, l'Allemagne et les Pays-Bas), pondérés en fonction de leur contribution respective au résultat opérationnel du Groupe.

Tests de sensibilité

La valeur d'utilité est principalement liée à la valeur terminale. Celle-ci est sensible aux variations d'hypothèses liées aux flux de trésorerie générés et au taux d'actualisation.

La sensibilité aux indicateurs utilisée est la suivante : une dégradation de 0,2 % du taux de croissance à long terme, une dégradation de 0,5 % du niveau de marge attendu en année terminale et une augmentation de 0,5 % du WACC.

Les tests de sensibilité ainsi effectués ne font apparaître aucune perte de valeur. La valeur de chacune des UGT soumise à un test d'impairment est supérieure à sa valeur nette comptable.

Le Groupe a également effectué un calcul de test de sensibilité en conservant l'hypothèse d'un taux de croissance à l'infini de 2,0 %, une perte de valeur serait constatée avec un WACC de 10,0 %.



NOTE 14. ACTIFS INCORPORELS

Règles et méthodes comptables

Les actifs incorporels (principalement des marques, des relations clients et des carnets de commandes) acquis séparément ou dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés initialement au bilan à leur juste valeur. La valeur des actifs incorporels fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Marques et actifs liés aux clients

La valeur de la clientèle est déterminée en tenant compte d'un taux de renouvellement des contrats et amortie de façon linéaire sur la durée de renouvellement.

La durée d'amortissement du carnet de commandes est définie en fonction de chaque acquisition, après étude de celui-ci.

Les marques acquises sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation, en fonction de la stratégie d'intégration de chaque marque par le Groupe. Par exception, la marque SPIE a une durée de vie indéterminée et ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Le détails et le traitement de ces marques figure dans la Note 14.1

Actifs incorporels générés en interne

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat et constituent des charges de la période.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'intention et la capacité financière et technique du Groupe de mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- l'évaluation fiable des coûts de cet actif.

Les dépenses immobilisées incluent les coûts de personnel, les coûts des matières et services utilisés, directement affectés aux projets concernés. Elles sont amorties à compter de la mise en service sur leur durée d'utilisation prévue.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif à leur coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. Elles concernent principalement les logiciels et sont amorties sur une durée de trois ans selon la méthode linéaire.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles amortissables est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. S'agissant des actifs incorporels et actifs corporels à durée de vie indéfinie (catégorie limitée pour le Groupe à la marque SPIE), ce test est effectué dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



14.1. ACTIFS INCORPORELS – VALEURS BRUTES

<i>En millions d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Marques	Relations clients	Carnets de commandes	Autres	Total
Valeurs Brutes						
Au 31 décembre 2023	20,0	924,9	520,7	104,3	210,0	1 779,9
Effet des regroupements d'entreprises	0,0	(4,1)	298,0	35,0	2,7	331,6
Autres acquisitions	0,3	-	-	-	11,2	11,5
Cessions et sorties de périmètre	(0,5)	-	-	-	(0,3)	(0,8)
Écarts de conversion	0,0	0,1	2,0	0,1	0,1	2,4
Autres mouvements	0,6	-	-	-	(2,7)	(2,1)
Au 31 décembre 2024	20,4	920,9	820,7	139,4	221,1	2 122,5
Effet des regroupements d'entreprises	0,0	4,6	46,4	9,7	0,0	60,7
Autres acquisitions	0,6	-	-	-	9,5	10,1
Cessions et sorties de périmètre	(0,1)	-	-	-	(3,4)	(3,5)
Écarts de conversion	0,0	0,0	(1,6)	(0,0)	0,1	(1,5)
Autres mouvements	(0,2)	-	-	(0,5)	0,3	(0,4)
Au 31 décembre 2025	20,7	925,5	865,5	148,6	227,6	2 187,9

Période du 1er janvier au 31 décembre 2025

Les marques comprennent principalement la valeur de la marque SPIE (d'un montant de 731,0 millions d'euros) d'une durée de vie indéfinie, et la marque SAG acquise en mars 2017 (d'un montant de 134,6 millions d'euros) amortie sur une durée de 9 ans. Le résiduel s'élevant à 59,9 millions d'euros est composé de diverses marques de sociétés acquises faisant l'objet d'un amortissement en moyenne sur 3 ans.

La ligne « effet des regroupements d'entreprises » relative aux marques, carnets de commandes et aux relations clients en 2025 correspond aux travaux d'allocation du goodwill des acquisitions de 2024 et 2025, et en particulier aux acquisitions de SD Fiber, Elektromontaz, SPEFINOX et Corporate Software.

Les « autres acquisitions » de 9,5 millions d'euros correspondent principalement à des immobilisations incorporelles en cours de développement, majoritairement l'implémentation d'un ERP sur les périmètres France.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



14.2. ACTIFS INCORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES

<i>En millions d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Marques	Relations clients	Carnets de commandes	Autres	Total
	(a)	(b)	(c)			
Amortissements et dépréciations						
Au 31 décembre 2023	(12,2)	(194,5)	(329,8)	(85,9)	(128,7)	(751,1)
Amortissement et dépréciation de la période	(2,2)	(21,9)	(67,4)	(15,8)	(19,1)	(126,4)
Cessions et sorties de périmètre	0,2	-	-	-	(0,1)	0,1
Écarts de conversion	(0,0)	(0,1)	(0,4)	(0,1)	(0,0)	(0,6)
Autres mouvements	0,4	(0,0)	(0,0)	-	1,5	1,9
Au 31 décembre 2024	(13,7)	(216,5)	(397,6)	(101,8)	(146,5)	(876,1)
Amortissement et dépréciation de la période	(2,3)	(20,4)	(80,2)	(16,6)	(13,4)	(132,9)
Cessions et sorties de périmètre	0,1	-	-	-	3,3	3,4
Écarts de conversion	0,0	(0,0)	0,0	0,0	(0,0)	0,0
Autres mouvements	0,2	0,0	-	0,5	(0,3)	0,4
Au 31 décembre 2025	(15,7)	(236,9)	(477,8)	(117,9)	(156,9)	(1 005,2)
Valeur nette						
Au 31 décembre 2023	7,8	730,4	190,8	18,4	81,5	1 028,8
Au 31 décembre 2024	6,7	704,3	423,1	37,6	74,7	1 246,4
Au 31 décembre 2025	5,1	688,5	387,7	30,7	70,6	1 182,6

Période du 1er janvier au 31 décembre 2025

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles de la période comprennent principalement :

- (a) L'amortissement des marques et en particulier SAG pour 15,0 millions d'euros (amortissement sur 9 ans).
- (b) L'amortissement de la valeur clientèle de l'ensemble des acquisitions du groupe, et en particulier la clientèle du groupe SAG pour 19,1 millions d'euros (amortissement sur 9 ans), Robur pour 10,3 millions d'euros (amortissement sur 10 ans) et ICG pour 7,0 millions d'euros (amortissement sur 10 ans).
- (c) L'amortissement des carnets de commandes de l'ensemble des acquisitions du Groupe, et en particulier de Otto pour 5,2 millions d'euros (amortissement sur 3 ans).



NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Règles et méthodes comptables

La valeur des immobilisations corporelles correspond à leur coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

L'amortissement est calculé sur les différents composants identifiés des immobilisations corporelles suivant la méthode linéaire ou toute autre méthode plus représentative de l'utilisation économique des composants sur la durée d'utilisation estimée. Les valeurs résiduelles estimées en fin de période d'amortissement sont nulles.

Les principales durées moyennes d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans
- Matériel et outillage de chantier	4 à 15 ans
- Matériel et outillage fixe	8 à 15 ans
- Véhicules de transport	4 à 10 ans
- Matériels de bureau – Informatique	3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissements sont revues annuellement. Elles peuvent être modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

15.1. ACTIFS CORPORELS – VALEURS BRUTES

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels, outillages	Autres	Total
Valeurs brutes					
Au 31 décembre 2023	24,3	51,1	184,9	253,7	514,0
Effet des regroupements d'entreprises	0,4	6,1	13,8	16,5	36,8
Autres acquisitions	6,1	9,6	19,2	43,6	78,5
Cessions et sorties de périmètre	(0,1)	3,0	(15,7)	(14,2)	(27,0)
Écarts de conversion	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Autres mouvements	0,0	0,6	(0,0)	(3,6)	(3,0)
Au 31 décembre 2024	30,7	70,5	202,2	296,0	599,4
Effet des regroupements d'entreprises	0,5	3,2	1,3	1,5	6,5
Autres acquisitions	0,3	3,3	17,4	43,4	64,4
Cessions et sorties de périmètre	(0,9)	(5,6)	(13,0)	(16,5)	(36,0)
Écarts de conversion	0,0	(0,0)	(0,5)	(0,2)	(0,7)
Autres mouvements	-	4,1	(0,3)	(2,5)	1,3
Au 31 décembre 2025	30,6	75,5	207,1	321,7	634,9

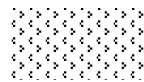
Les autres immobilisations corporelles correspondent principalement aux matériels de bureau et informatique et aux matériels de transport.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



15.2. ACTIFS CORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels, outillages	Autres	Total
Amortissements et dépréciations					
Au 31 décembre 2023	(0,3)	(28,0)	(138,2)	(176,9)	(343,4)
Amortissement et dépréciation de la période	(0,0)	(8,0)	(23,0)	(30,0)	(61,0)
Reprise de provisions	0,0	-	-	-	0,0
Cessions et sorties de périmètre	-	(3,9)	14,6	9,3	20,0
Écarts de conversion	(0,0)	(0,0)	(0,2)	0,0	(0,2)
Autres mouvements	-	0,3	3,4	(0,9)	2,8
Au 31 décembre 2024	(0,3)	(39,6)	(143,4)	(198,5)	(381,8)
Amortissement et dépréciation de la période	(0,3)	(5,9)	(17,8)	(32,8)	(56,8)
Reprise de provisions	-	0,0	0,0	0,3	0,3
Cessions et sorties de périmètre	(0,1)	2,4	10,8	12,6	25,7
Écarts de conversion	(0,0)	0,0	0,4	0,1	0,5
Autres mouvements	-	(1,8)	1,4	(0,5)	(0,9)
Au 31 décembre 2025	(0,7)	(44,9)	(148,6)	(218,8)	(413,0)
Valeur nette					
Au 31 décembre 2023	24,0	23,1	46,7	76,8	170,6
Au 31 décembre 2024	30,4	30,9	58,8	97,5	217,6
Au 31 décembre 2025	29,9	30,6	58,5	102,9	221,9



NOTE 16. DROITS D'UTILISATION

Règles et méthodes comptables

Conformément à la norme IFRS 16, un accord contient un contrat de location si ce dernier confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié au cours d'une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie. Pour déterminer ce droit le Groupe évalue si tout au long de la durée d'utilisation il détient le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié et de décider de l'utilisation de l'actif identifié, et si le contrat induit un actif identifié sur la base de mentions explicitement spécifiées. Si le fournisseur a le droit substantiel ou la capacité pratique de remplacer l'actif tout au long de la durée d'utilisation, et tire un avantage économique de l'exercice de ce droit, alors l'actif n'est pas identifié.

Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend :

- le montant de l'évaluation initiale du passif locatif ;
- le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- les coûts directs initiaux engagés par le preneur ;
- une estimation des coûts que le preneur devra engager lors du démantèlement de l'actif sous-jacent.

A l'initiation de chaque contrat contenant une composante location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif. Si le contrat contient plusieurs composantes location, le Groupe répartit la part relative à chaque composante sur la base de leur prix séparé et comptabilise chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat.

L'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur sa durée d'utilité pour le Groupe selon la méthode du taux d'intérêt effectif et la dette est amortie sur la durée du contrat. Ces durées tiennent compte des modifications du contrat de location liées aux révisions de loyer et de taux d'actualisation.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement au compte de résultat. Les flux de trésorerie se rapportant au principal du passif locatif et à la charge d'intérêts sont présentés dans les activités de financement ; les flux de trésorerie se rapportant aux loyers à payer au titre de contrats de location à court terme, ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur et les loyers variables à payer qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation du passif locatif, sont présentés dans les activités d'exploitation.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



16.1. DROITS D'UTILISATION – VALEURS BRUTES

<i>En millions d'euros</i>	Bâtiments	Véhicules	Total
Valeurs brutes			
Au 31 décembre 2023	365,0	377,1	742,1
Effet des regroupements d'entreprises	15,9	13,6	29,5
Acquisitions de la période et/ou renouvellement	116,1	239,2	355,3
Cessions et sorties de périmètre	(0,2)	(0,1)	(0,3)
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	(61,0)	(132,5)	(193,5)
Écarts de conversion	-	0,1	0,1
Au 31 décembre 2024	435,8	497,4	933,2
Effet des regroupements d'entreprises	-	4,0	4,0
Acquisitions de la période et/ou renouvellement	91,4	235,8	327,2
Cessions et sorties de périmètre	(0,1)	-	(0,1)
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	(82,7)	(113,7)	(196,4)
Écarts de conversion	(0,4)	0,3	(0,1)
Au 31 décembre 2025	444,0	623,8	1 067,8

16.2. DROITS D'UTILISATION – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES

<i>En millions d'euros</i>	Bâtiments	Véhicules	Total
Amortissements et dépréciations			
Au 31 décembre 2023	(120,2)	(175,7)	(295,9)
Amortissement et dépréciation de la période	(63,5)	(122,7)	(186,2)
Cessions	0,2	-	0,2
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	28,5	93,6	122,1
Écarts de conversion	0,1	(0,1)	-
Au 31 décembre 2024	(154,9)	(204,9)	(359,8)
Amortissement et dépréciation de la période	(70,3)	(153,4)	(223,7)
Cessions	-	-	-
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	46,8	87,9	134,7
Écarts de conversion	0,2	(0,1)	0,1
Au 31 décembre 2025	(178,2)	(270,5)	(448,7)
Valeur nette			
Au 31 décembre 2023	244,8	201,4	446,2
Au 31 décembre 2024	280,9	292,6	573,5
Au 31 décembre 2025	265,8	353,3	619,2



NOTE 17. CAPITAUX PROPRES

17.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2025, le capital social de SPIE SA s'élève à 79 982 436,59 euros divisé en 170 175 397 actions ordinaires, toutes de même catégorie, d'une valeur nominale de 0,47 euro.

La répartition de la détention du capital de SPIE SA est la suivante :

	Détention ⁽³⁾
Actionnariat salarié ⁽¹⁾	8,0 %
M. Gauthier Louette & Managers	1,9 %
Public ⁽²⁾	90,1 %
Auto-détention	0,0 %
Total	100,0 %

⁽¹⁾ Titres détenus par les salariés du Groupe, directement ou au travers du FCPE SPIE Actionnariat (au 31 décembre 2025).

⁽²⁾ À la connaissance de la Société, BlackRock Inc détenait au 25 novembre 2025, 7,97 % du capital de SPIE (déclaration de franchissement de seuil statutaire du 26 novembre 2025).

⁽³⁾ Sur la base des informations connues au 31 décembre 2025.

17.2. PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2025 »

Le Conseil d'Administration en date du 30 juillet 2025, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 30 avril 2025, a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA. Celle-ci est réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE, dans la limite d'un montant nominal maximum de 2 millions d'euros et a délégué au Président-directeur général les pouvoirs nécessaires pour réaliser cette opération.

Le Conseil d'Administration a également décidé un abondement sous forme d'un complément d'actions versé par SPIE SA. Ainsi, deux actions complémentaires ont été versées à chaque souscripteur pour chaque action souscrite, dans la limite de 20 actions.

Le conseil d'administration a délégué ses pouvoirs au Président-directeur général pour la réalisation de cette transaction. Agissant dans le cadre de cette délégation, le Président-directeur général a fixé les modalités définitives de l'offre dans une décision en date du 19 septembre 2025 et arrêté en particulier (i) les dates de la période de souscription qui a été ouverte du 25 septembre au 16 octobre 2025 (inclus) et (ii) le prix de souscription d'une action SPIE à 38,55 euros après décote de 20 % au profit des salariés du Groupe appliquée sur un prix de référence établi à 48,18 euros. La décote de 20 % sur le prix de l'action SPIE a été calculée par rapport au prix moyen d'ouverture de l'action SPIE sur le marché Euronext Paris sur vingt jours de bourse du 22 août au 18 septembre 2025 inclus.

Dans une décision en date du 12 décembre 2025, le Président-directeur général a constaté la réalisation définitive de cette augmentation de capital par émission d'un nombre total de 2 101 883 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 38,55 euros, soit une augmentation du montant nominal total du capital social de SPIE SA de 1,0 million d'euros et la comptabilisation d'une prime d'émission en comptes sociaux de 60,4 millions d'euros nette des montants prélevés au titre (i) de la dotation d'un complément de réserve légale à hauteur de 0,1 million d'euros et (ii) des frais de l'augmentation de capital.

La charge relative aux actions gratuites accordées au titre de l'abondement est reconnue en intégralité en résultat opérationnel dans les comptes consolidés 2025 de SPIE SA pour un montant de 18,9 millions d'euros.

La décote accordée à date de souscription des actions constitue une charge immédiate également reconnue en intégralité dans le compte de résultat consolidé de la société émettrice. Cette décote a été calculée en tenant compte de l'abrogation en 2022 de la méthode préconisée par le CNC en 2004 pour la valorisation de la décote d'incessibilité. En conséquence, une charge IFRS 2 de 20,3 millions d'euros a été constatée en résultat opérationnel de l'année 2025 au titre de la décote de 20 %.

Déployées dans 17 pays, les souscriptions ont atteint un montant de 62 millions d'euros (après décote). Près de 25 000 salariés ont souscrit des actions dans le cadre de « SHARE FOR YOU 2025 », dont plus de 6 000 pour la première fois.



17.3. ACTIONS DE PERFORMANCE

Règles et méthodes comptables

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation du plan d'attribution d'actions de performance sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération supporté par SPIE.

S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués à la juste valeur par un actuaire externe et validé par la direction à la date d'attribution, des instruments de capitaux propres attribués.

Par ailleurs, leur évaluation n'est pas uniquement liée à la performance des segments opérationnels. En conséquence, SPIE a jugé nécessaire de ne pas inclure la charge correspondante dans l'EBITA, tel que présenté dans le reporting interne, qui constitue l'indicateur de mesure de la performance des segments opérationnels, et de l'identifier sur une ligne séparée de l'état de rapprochement entre EBITA et résultat opérationnel consolidé (cf. Note 7).

L'Assemblée générale des actionnaires de SPIE en date du 11 mai 2022 dans sa 28ème résolution, en date du 10 mai 2023 dans sa 16ème résolution et en date du 3 mai 2024 dans sa 20ème résolution a autorisé sous certaines conditions l'attribution d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Trois plans d'attribution d'actions de performance sont en cours au 31 décembre 2025.

La liste des bénéficiaires de ces plans, ainsi que le nombre d'actions de performance attribuées à chacun d'eux, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des rémunérations, en date du 9 mars 2023 pour le Plan 2023-2025, du 6 mars 2024 pour le Plan 2024-2026 et du 5 mars 2025 pour le Plan 2025-2027.

Le plan 2023-2025, a été initié le 30 juin 2023 ;

Le plan 2024-2026, a été initié le 31 juillet 2024 ;

Le plan 2025-2027, a été initié le 11 juin 2025.

Pour les plans en cours, le taux d'allocation global final d'actions de performance aux bénéficiaires est déterminé en fonction :

- d'un taux d'allocation interne, lui-même déterminé en fonction du niveau du taux de croissance annuel moyen de l'EBITA et du taux de conversion en cash annuel moyen, au titre de la période de trois (3) ans de la durée de chacun des plans (la « Période de référence »), la réduction des émissions de CO2, la diversité hommes-femmes, et ;
- d'un taux d'allocation externe lié à un objectif de rendement (TSR) des actions SPIE SA au titre de la Période de référence par rapport au TSR médian d'un panier de sociétés (le « Panel »), étant précisé que le taux d'allocation interne compte pour 75 % du taux d'allocation global et le taux d'allocation externe compte pour 25 % du taux d'allocation global.

Les modalités d'acquisition prévoient une condition de présence du bénéficiaire d'actions de performance jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Le calcul de la juste valeur des actions de performance prend ainsi en considération un taux de turnover des bénéficiaires, tel que constaté dans chacun des pays de résidence des sociétés employeurs concernées.

La juste valeur des actions de performance s'éleva, au 31 décembre 2025, à 49,8 millions d'euros amortie sur la période d'acquisition de trois ans, avec une charge en compte de résultat au 31 décembre 2025 de 13,8 millions d'euros, dans la catégorie des charges sociales. Au 31 décembre 2024, la juste valeur des actions de performance s'élevait à 39,5 millions d'euros avec une charge en compte de résultat de 11,2 millions d'euros, dans la catégorie des charges sociales.

Les taxes et contributions, dont les sociétés employeurs sont redevables au titre du plan d'actions de performance, ont été provisionnées pour une charge de 5,0 millions d'euros reconnue en 2025 (2,2 millions d'euros en 2024).

Plan 2023 - 2025

Le 30 juin 2023, SPIE a émis un plan d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	À l'origine 30 juin 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2025
Nombre de bénéficiaires	251	233	212
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/26	15/04/26	15/04/26
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	519 800	519 800	519 800
Nombre d'actions annulées	-	(36 775)	(85 662)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	519 800	483 025	434 138

Plan 2024 - 2026

Le 31 juillet 2024, SPIE a émis un plan d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	À l'origine 31 juillet 2024	31 déc. 2024	31 déc. 2025
Nombre de bénéficiaires	264	263	241
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/2027	15/04/2027	15/04/2027
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	554 787	554 787	554 787
Nombre d'actions annulées	-	(1 000)	(53 800)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	554 787	553 787	500 987

Plan 2025 - 2027

Le 11 juin 2025, SPIE a émis un nouveau plan d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	À l'origine 11 juin 2025	31 déc. 2025
Nombre de bénéficiaires	291	289
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/2028	15/04/2028
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	565 455	576 180
Nombre d'actions annulées	-	(13 575)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	565 455	562 605

Le débouclage du plan 2022-2024 a donné lieu à la création de 422 954 actions nouvelles, en avril 2025.

S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie des capitaux propres qui s'éleva à 13,8 millions d'euros au titre de l'année 2025.



17.4. RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Le 4 février 2025, SPIE a annoncé le rachat de 1 250 000 actions propres. Ces actions ont été annulées le 17 février 2025 pour une valeur nominale de 0,6 million euros et compenseront partiellement l'impact dilutif de l'émission de nouvelles actions dans le cadre du plan d'actionnariat salarié SHARE FOR YOU et du plan d'actions de performance à long terme du Groupe.

17.5. ENGAGEMENT DE RACHAT D'INTERETS MINORITAIRES (*PUT & CALL OPTIONS*)

Règles et méthodes comptables

Le Groupe SPIE a conclu des options de vente (*put*) et/ou d'achat (*call*) vis-à-vis de tiers détenant des intérêts ne conférant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans certaines sociétés consolidées.

Les conditions d'exercice de ces options, et les formules de calcul diffèrent d'une acquisition à l'autre, mais les règles comptables, les normes IFRS appliquées et les options comptables décidées par le Groupe restent les mêmes.

Promesses d'achat aux actionnaires minoritaires (*put option*)

Conformément à la norme IAS 32, lors de la comptabilisation initiale d'un *put*, une dette est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres – part Groupe (réserves de consolidation). SPIE applique les recommandations de l'AMF émises en novembre 2009. Les variations de juste valeur de la dette sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres (réserves de consolidation) jusqu'à extinction de la dette.

Usuellement, les prix d'exercice de ces promesses reflètent la juste valeur des actifs sous-jacents. La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée sur la base des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir, en se basant sur le business plan de la société acquise, si l'option est exerçable à compter d'une certaine date.

Enfin, pour chaque acquisition avec mécanismes d'options d'achat, une attention particulière est portée aux potentielles composantes rémunération afin de les reconnaître comme telles et de constater la charge de rémunération à ce titre, en compte de résultat.

Promesses de vente détenues par le Groupe auprès des actionnaires minoritaires (*call option*)

En ce qui concerne, les promesses de vente détenues par le Groupe (*call options*) sur les intérêts minoritaires, le prix d'exercice de la dite-option étant représentatif de la juste valeur des titres, le Groupe SPIE reconnaît ces engagements hors bilan comme tels dans ses annexes.

Au 31 décembre 2025, le Groupe SPIE a reconnu 215,1 millions d'euros de promesses d'achat vis-à-vis d'actionnaires minoritaires.

Au 31 décembre 2024, le Groupe SPIE avait reconnu 189,4 millions d'euros de promesses d'achat vis-à-vis d'actionnaires minoritaires.



NOTE 18. PROVISIONS

Règles et méthodes comptables

Le Groupe identifie et analyse à fréquence régulière les réclamations légales, les défauts et garanties, les contrats à perte et les autres obligations. Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques. Les provisions sont comptabilisées à hauteur de leur meilleure évaluation du coût permettant d'éteindre l'obligation à la date de clôture. Ces estimations sont effectuées sur la base des informations disponibles et d'une analyse des différents règlements possibles.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions à long terme font l'objet d'une actualisation financière.

Provisions

Selon la nature du risque, les estimations des coûts probables sont réalisées avec les opérationnels en charge des contrats, les juristes internes et externes et des experts indépendants dès que nécessaire.

Des informations chiffrées sont présentées dans la Note 18.2.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet le cas échéant d'une information en annexe.

18.1. PROVISIONS POUR AVANTAGES ACCORDÉS AU PERSONNEL

Les avantages postérieurs à l'emploi concernent les indemnités de fin de carrière, les engagements de retraite et les autres avantages à long terme concernant principalement les médailles du travail.

Au 31 décembre 2025, ces engagements sont réévalués suite à la mise à jour du taux d'actualisation en Allemagne, s'élevant à 4,10 % (3,40 % au 31 décembre 2024).

Cette augmentation des taux d'intérêt a conduit à reconnaître dans les comptes au 31 décembre 2025 une diminution de la provision au titre des écarts actuariels pour un montant de 46,0 millions d'euros.

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Avantages postérieurs à l'emploi	582,3	644,4
Autres avantages accordés au personnel	37,5	37,8
Avantages accordés au personnel	619,8	682,2
	2025	2024
Charges comptabilisées au résultat de la période		
Avantages postérieurs à l'emploi	36,5	35,6
Autres avantages accordés au personnel	7,9	9,9
Avantages accordés au personnel	44,4	45,4

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les engagements concernent les filiales allemandes (76,5 %), françaises (18,9 %), suisses et d'Europe centrale (4,6 %) au titre de leurs régimes de retraite.

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière du Groupe sont les suivantes :

Hypothèses Allemagne	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Taux d'actualisation	4,10 %	3,40 %
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	64 ans (63 ans sous exception)	64 ans (63 ans sous exception)
Progression de salaire	2,85 % pour tous les salariés	2,85 % pour tous les salariés
Taux moyen de turnover généré	taux moyen de 5 % pour toutes les catégories de salariés	taux moyen de 5 % pour toutes les catégories de salariés
Taux de mortalité	RT Heubeck 2018 G	RT Heubeck 2018 G

Hypothèses France	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Taux d'actualisation	3,50 %	3,25 %
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	Dès l'acquisition des droits nécessaires pour partir à taux plein (prise en compte de l'âge de premier emploi et la réforme des retraites 2023) + dispositif de carrière longue	Dès l'acquisition des droits nécessaires pour partir à taux plein (prise en compte de l'âge de premier emploi et la réforme des retraites 2023) + dispositif de carrière longue
Progression de salaire	3,00 % pour les cadres 2,50 % pour les non-cadres	3,50 % pour les cadres 3,00 % pour les non-cadres
Taux moyen de turnover généré	Tables 2025 Cadres : 5,17 % Non cadres : 5,75 %	Tables 2024 Cadres : 5,40 % Non cadres : 5,84 %
Taux de charges patronales	50 % Cadre 44 % Non-cadres	50 % Cadre 44 % Non-cadres
Taux de mortalité	TGH/TGF 05	TGH/TGF 05
Age de début de carrière	Cadres : 23 ans Non Cadres : 20 ans	Cadres : 23 ans Non Cadres : 20 ans

Hypothèses Suisse	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Taux d'actualisation	1,10 %	1,15 %
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	Hommes : 65 ans / Femmes : 65 ans	Hommes : 65 ans / Femmes : 65 ans
Progression de salaire	1,40 % pour toutes les catégories de salariés	1,60 % pour toutes les catégories de salariés
Taux moyen de turnover généré	Tables officielles BVG 2020	Tables officielles BVG 2020
Choix de versement forfaitaire à la date de départ	Hommes : 25 % Femmes : 25 %	Hommes : 25 % Femmes : 25 %
Taux de mortalité	BVG 2020	BVG 2020
Age de début de carrière	25 ans, tous salariés	25 ans, tous salariés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Hypothèses Belgique	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Taux d'actualisation	3,90 %	3,45 %
Mode de départ en retraite	Assurance Groupe	Assurance Groupe
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Progression de salaire	3,30 % pour toutes les catégories de salariés	3,30 % pour toutes les catégories de salariés
Taux moyen de turnover généré	15 % par an jusqu'à 45 ans 6 % par an jusqu'à 50 ans 3 % par an jusqu'à 60 ans 0 % par an jusqu'à 64 ans	15 % par an jusqu'à 44 ans 6 % par an jusqu'à 49 ans 3 % par an jusqu'à 59 ans 0 % par an jusqu'à 64 ans
Taux de mortalité	MR/FR-5 ans	MR/FR-5 ans
Age de début de carrière	25 ans, tous salariés	25 ans, tous salariés

Avantages postérieurs à l'emploi

L'évolution de la provision est la suivante :

En millions d'euros	2025	Dont France	Dont Allemagne	Dont Suisse	Dont Autres	2024
Engagement à l'ouverture	644,4	114,2	505,6	22,8	1,8	656,1
Effet des variations de périmètre	2,1	0,2	-	1,6	0,3	3,3
Charge de la période	36,5	8,2	20,9	4,7	2,7	35,6
Écarts actuariels à reconnaître en OCI	(65,4)	(5,2)	(60,2)	0,0	(0,0)	(14,9)
Prestations payées	(28,3)	(7,5)	(20,6)	-	(0,2)	(28,2)
Cotisations payées au fonds	(7,5)	(0,0)	(0,1)	(4,9)	(2,5)	(7,7)
Écart de conversion	(0,0)	-	-	(0,0)	0,0	0,3
Autres variations	0,5	-	-	0,4	0,1	0,0
Engagement à la clôture	582,3	109,9	445,6	24,6	2,2	644,5

La charge de l'exercice s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2025	Dont France	Dont Allemagne	Dont Suisse	Dont Autres	2024
Charge normale de l'exercice						
Coût des services rendus au cours de la période	19,3	8,0	4,1	4,5	2,7	18,1
Coûts des services passés (modifications & réductions de régimes)	-	-	-	-	-	(0,0)
Effets des réductions / liquidations / licenciements	(3,4)	(3,4)	-	-	-	(2,8)
Charge d'intérêt net						
Charge d'intérêts	24,9	3,6	19,2	1,3	0,8	20,5
Rendement attendu des actifs	(4,3)	-	(2,4)	(1,1)	(0,8)	(0,2)
Coût net de la période	36,5	8,2	20,9	4,7	2,7	35,6
Dont :						
. Charges de personnel	15,9	4,6	4,1	4,5	2,6	15,3
. Charges financières	20,6	3,6	16,8	0,2	0,1	20,3

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Le rapprochement financier s'établit comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2025	Dont France	Dont Allemagne	Dont Suisse	Dont Autres	2024
Engagements bruts comptabilisés au passif	791,6	117,3	519,0	126,1	29,2	848,5
Actifs des régimes	209,3	7,4	73,4	101,5	27,0	204,0
Engagements nets comptabilisés au passif	582,3	109,9	445,6	24,6	2,2	644,5

Sensibilité à l'évolution des taux d'actualisation

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de l'engagement au taux d'actualisation à +/- 0,25 % et +/- 0,50 % de toutes les entités :

Taux d'actualisation	- 0,50 %	- 0,25 %	0,00 %	0,25 %	0,50 %
Obligation présente au 31/12/2025	837,7	814,0	791,6	769,1	747,8
Écart.	46,1	22,4		-22,4	-43,8
Écart. %	5,83 %	2,84 %		-2,84 %	-5,53 %

Chiffres exprimés en millions d'euros

Autres avantages à long terme accordés au personnel

L'évolution de la provision est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Engagement à l'ouverture	37,8	34,7
Effet des variations de périmètre et autres	0,4	0,5
Charge de la période	(a) 7,9	9,9
Prestations payées	(8,6)	(7,3)
Ecart de conversion	0,0	0,0
Autres variations	0,0	-
Engagement à la clôture	37,5	37,8

(a) La charge de l'exercice concerne les médailles du travail et se compose principalement du coût des services rendus pour 7,2 millions d'euros (9,1 millions d'euros en 2024) et une charge d'intérêt pour 0,9 million d'euros (1,0 million d'euros en 2024).

Il n'existe pas d'actifs des régimes pour les autres avantages à long terme accordés au personnel.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



18.2. AUTRES PROVISIONS

Les provisions incluent :

- Les provisions pour garanties de passifs identifiées spécifiquement dans le cadre des regroupements d'entreprises ;
- Les provisions pour risques fiscaux, nées de redressements de taxes envisagés par les administrations fiscales dans le cadre de contrôles fiscaux ;
- Les provisions pour restructuration ;
- Les provisions à caractère social et prud'homal ;
- Les provisions pour litiges en cours sur les contrats et activités des années précédentes.

La part à moins d'un an des provisions est présentée en « provisions courantes », au-delà de cette échéance les provisions sont présentées en « provisions non-courantes ».

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	Entrées de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Écarts de conversion	Autres	31 déc. 2025
Provisions pour garanties de passifs	1,8	-	-	(0,1)	0,0	-	1,7
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	10,6	-	3,0	(0,3)	(0,0)	-	13,4
Restructurations	2,9	-	8,3	(1,9)	-	-	9,3
Litiges	53,9	4,6	24,5	(20,2)	(0,0)	(0,6)	62,2
Pertes à terminaison	103,8	1,3	74,7	(66,1)	(0,3)	(9,0)	104,5
Provisions sociales & prudhomales	21,5	1,1	11,8	(7,5)	(0,2)	0,0	26,7
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	93,4	3,9	65,3	(46,4)	0,0	20,6	136,8
Provisions pour risques & charges	288,0	10,9	187,6	(142,5)	(0,5)	11,1	354,6
. Courants	161,5	6,1	124,5	(80,3)	(0,2)	(8,1)	203,5
. Non courants	126,5	4,8	63,1	(62,2)	(0,3)	19,2	151,1

Les postes de provisions sont constitués d'un nombre élevé de lignes de valorisation de faible montant chacune. Les reprises de provisions correspondantes sont considérées utilisées. Toutefois, les provisions identifiables compte tenu de leur montant significatif font l'objet d'un suivi en matière de montants encourus et imputés sur la provision.

La répartition en courant / non-courant par catégorie de provisions est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	Non courant	Courant
Provisions pour garanties de passifs	1,7	1,7	-
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	13,4	-	13,4
Restructurations	9,3	-	9,3
Litiges	62,2	21,0	41,2
Pertes à terminaison	104,5	49,1	55,4
Provisions sociales & prudhomales	26,7	7,2	19,5
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	136,8	72,0	64,8
Provisions pour risques & charges	354,6	151,1	203,5

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



À titre comparatif, les variations des provisions comptabilisées au bilan du 31 décembre 2024 sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2023	Entrées de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Écarts de conversion	Autres	31 déc. 2024
Provisions pour garanties de passifs	1,8	-	-	(0,0)	0,0	-	1,8
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	9,7	-	1,9	(0,5)	0,0	(0,5)	10,6
Restructurations	2,5	0,1	1,1	(0,8)	-	-	2,9
Litiges	49,1	0,8	21,2	(16,1)	0,0	(1,1)	53,9
Pertes à terminaison	85,8	33,6	49,7	(65,0)	0,5	(0,8)	103,8
Provisions sociales & prudhommales	15,5	0,6	8,8	(6,5)	(0,2)	3,3	21,5
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	84,7	10,9	58,8	(56,4)	(1,9)	(2,7)	93,4
Provisions pour risques & charges	249,1	46,0	141,5	(145,3)	(1,6)	(1,8)	288,0
. Courants	151,5	17,6	77,4	(90,0)	(0,3)	5,3	161,5
. Non courants	97,6	28,4	64,1	(55,2)	(1,3)	(7,1)	126,5

Les postes de provisions sont constitués d'un nombre élevé de lignes de valorisation de faible montant chacune. Les reprises de provisions correspondantes sont considérées utilisées. Toutefois, les provisions identifiables compte tenu de leur montant significatif font l'objet d'un suivi en matière de montants encourus et imputés sur la provision.

La répartition en courant / non-courant par catégorie de provisions est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2024	Non courant	Courant
Provisions pour garanties de passifs	1,8	1,8	-
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	10,6	-	10,6
Restructurations	2,9	0,0	2,9
Litiges	53,9	20,3	33,6
Pertes à terminaison	103,8	48,6	55,2
Provisions sociales & prudhommales	21,5	7,8	13,7
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	93,4	48,0	45,4
Provisions pour risques & charges	288,0	126,5	161,5

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 19. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En millions d'euros	Notes	31 déc. 2024	Variations de BFR liées à l'activité (1)	Autres mouvements de la période			31 déc. 2025
				Entrées de périmètre (2)	Sorties de périmètre (3)	Autres variations	
Stocks et créances							
Stocks nets		46,3	(2,3)	3,4	-	0,0	47,5
Créances clients	(a)	2 236,6	46,3	35,3	-	(4,1)	2 314,2
Créances d'impôt		51,0	12,9	1,7	(0,1)	(1,2)	64,3
Autres actifs courants	(b)	429,4	(59,9)	6,8	(0,0)	0,2	376,5
Autres actifs non-courants	(c)	4,8	0,3	0,1	-	0,1	5,3
Dettes							
Fournisseurs	(d)	(1 181,0)	92,8	(17,3)	0,0	(3,1)	(1 108,6)
Dettes d'impôt		(119,2)	15,8	(0,4)	0,0	2,2	(101,5)
Autres avantages accordés au personnel	(e)	(37,8)	0,7	(0,4)	-	(0,0)	(37,5)
Autres passifs courants	(f)	(2 403,5)	(78,7)	(34,5)	-	3,9	(2 512,7)
Autres passifs non-courants		(26,3)	(6,9)	(2,4)	-	13,1	(22,8)
Besoin en fonds de roulement (position bilantielle)		(999,6)	20,9	(7,7)	(0,1)	11,0	(975,5)

(1) Intègre les flux des sociétés entrantes à compter de la date de leur prise de contrôle.

(2) Positions de Besoin en Fonds de Roulement à date de prise de contrôle des sociétés entrantes.

(3) Positions de Besoin en Fonds de Roulement à date de perte de contrôle des sociétés sortantes.

- (a) Les créances clients intègrent les factures à émettre (cf. 19.2).
- (b) Les autres actifs courants sont principalement composés des créances fiscales et des charges constatées d'avance reconnues sur les contrats selon la méthode de l'avancement.
- (c) Les autres actifs non-courants correspondent aux garanties de passifs exerçables. Elles représentent le montant identifié dans le cadre des regroupements d'entreprises, susceptible d'être contractuellement réclamé aux vendeurs.
- (d) Les dettes fournisseurs intègrent les factures non parvenues (cf. 19.3).
- (e) Les autres avantages accordés au personnel correspondent aux médailles du travail.
- (f) Le détail des « autres passifs courants » est présenté ci-dessous :

En millions d'euros	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Dettes fiscales et sociales	(902,6)	(908,7)
Produits constatés d'avance (< 1 an)	(759,9)	(704,1)
Avances et acomptes reçus des clients	(510,5)	(439,7)
Autres	(339,7)	(351,0)
Autres passifs courants	(2 512,7)	(2 403,5)

- (a) La ligne « Autres » correspond principalement aux charges à payer dans le cadre de la comptabilisation des contrats à l'avancement ainsi qu'à divers comptes créditeurs.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



19.1. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT : RÉCONCILIATION ENTRE LE BILAN ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La réconciliation entre les postes de besoin en fonds de roulement du bilan (qui n'inclut pas les activités en cours de cession) et la variation de besoin en fonds de roulement présentée au niveau du tableau de flux de trésorerie (qui inclut les activités en cours de cession) est détaillée ci-après :

En millions d'euros	31 déc. 2024	Variations de BFR liées à l'activité	Autres mouvements de la période			31 déc. 2025
			Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations	
Besoin en fonds de roulement (position bilantielle)	(999,6)	20,9	(7,7)	(0,1)	11,0	(975,5)
(-) Dettes et créances sur acquisitions d'immobilisations	2,7	(2,6)	-	-	1,2	1,3
(-) Créances fiscales (a)	(51,0)	(12,9)	(1,7)	0,1	1,2	(64,3)
(-) Dettes fiscales (b)	120,7	(16,1)	0,4	(0,0)	(2,4)	102,8
Besoin en fonds de roulement hors dettes & créances fiscales, et hors dettes sur acquisitions d'immo.	(927,2)	(10,7)	(9,0)	0,0	11,1	(935,8)
En cours de cession		-				
(-) Autres opérations non cash impactant le BFR bilan		(1,8)				
Variation de BFR telle que présenté dans le T.F.T.		(12,5)				

(a) Dont créances d'impôts courantes pour un montant de 64,3 millions d'euros au 31 décembre 2025 ;

(b) Dont dettes d'impôts courantes pour un montant de 98,0 millions d'euros au 31 décembre 2025.

19.2. CLIENTS ET CRÉANCES RATTACHÉES

Les créances clients et créances rattachées se décomposent comme suit :

En millions d'euros	31 déc. 2024	31 déc. 2025		
		Brut	Dépréc.	Net
Créances clients	1 356,8	1 496,3	(57,0)	1 439,3
Effets à recevoir	1,1	-	-	-
Actifs sur contrats (a)	878,8	874,9	-	874,9
Créances clients et actifs sur contrats	2 236,7	2 371,2	(57,0)	2 314,2

(a) Les actifs sur contrats sont constitués des factures à émettre qui résultent principalement de la comptabilisation des contrats selon la méthode dite à l'avancement des coûts.

Au 31 décembre, l'ancienneté des créances clients nettes se décompose comme suit :

En millions d'euros	31 Déc.2025	dont non échues	dont échues par échéance		
			< 6 mois	6 à 12 mois	> 12 mois
2025	1 439,3	1 190,1	231,0	7,1	11,2
2024	1 356,8	1 092,4	240,7	13,9	9,8

Selon la règle Groupe et sauf exception, les créances clients échues depuis plus de 12 mois sont entièrement dépréciées (pour leur montant hors taxe) et les créances clients échues entre 6 et 12 mois sont dépréciées, au cas par cas, pour moitié.

Les créances clients échues et non dépréciées sont principalement constituées de créances vis-à-vis des administrations publiques.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Le tableau suivant présente les informations relatives aux créances clients, aux actifs de contrats et aux passifs de contrats :

<i>En millions d'euros</i>		31 déc. 2025	31 déc. 2024
Créances clients et effets à recevoir		1 439,3	1 357,9
Actifs sur contrats	(i)	874,9	878,8
Passifs sur contrats	(ii)	(1 311,7)	(1 168,9)

(i) Les actifs sur contrats correspondent aux factures à émettre.

(ii) Le détail des passifs sur contrats est présenté ci-dessous :

Le détail des passifs sur contrats est présenté ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>		31 déc. 2025	31 déc. 2024
Produits constatés d'avance (courants / non-courants)		(766,5)	(707,5)
Avances reçues des clients		(510,5)	(439,7)
Provisions pour garanties sur contrats		(34,7)	(21,7)
Passifs sur contrat		(1 311,7)	(1 168,9)

19.3. FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>		31 déc. 2025	31 déc. 2024
Dettes fournisseurs		(428,3)	(501,6)
Effets à payer		(10,5)	(38,6)
Factures non parvenues		(669,9)	(640,8)
Fournisseurs		(1 108,6)	(1 181,0)

NOTE 20. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

20.1. TITRES NON CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2025, les titres non consolidés se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>		31 déc. 2025	31 déc. 2024
Titres de participation		71,7	13,9
Ajustement de la juste valeur des titres		(0,8)	(0,8)
Titres non consolidés (nets)		70,9	13,1

Les titres non consolidés au 31 décembre 2025 incluent notamment les titres de CYQUEO GmbH pour 34,4 millions d'euros, de PIK AG pour 29,8 millions d'euros, d'ECOExperts pour 5,2 millions d'euros. Ces titres seront consolidés en 2026. Les autres titres non consolidés du Groupe sont constitués de nombreuses participations ne dépassant pas les 0,5 million d'euros.

Les titres non consolidés au 31 décembre 2024 incluent notamment les titres de SPEFINOX pour 11,7 millions d'euros (ces titres ont été consolidés en 2025). Les autres titres non consolidés du Groupe sont constitués de nombreuses participations ne dépassant pas les 0,5 million d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.2. TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Règles et méthodes comptables

Au bilan, la trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme en un montant de trésorerie connu et ne représentant pas de risque significatif de changement de valeur. Tous les composants sont évalués à leur juste valeur.

Pour la préparation du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie des activités en cours de cession sont ajoutés et les découverts bancaires sont déduits de la trésorerie présentée au bilan.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie nette et les équivalents de trésorerie du bilan se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie		791,8	713,7
(-) Découverts bancaires et intérêts courus		(40,6)	(68,7)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie du bilan		751,2	645,0
(+) Trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession		0,0	-
(-) Intérêts courus non décaissés		(0,2)	(0,5)
Trésorerie de clôture du TFT		751,0	644,5

20.3. DÉTAIL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Synthèse du financement à moyen et long terme au 31 décembre 2025

L'ensemble des financements s'élève à 1 900,0 millions d'euros et se décompose de la façon suivante :

	Crédit bancaire syndiqué	Crédit Revolving	Titrisation (montant autorisé)	ORNANE 2028	NeuCP	Obligation 2030
Montant (en millions d'euros)	600	- (2)	300	400	- (4)	600
Date d'émission	Octobre 2022	Octobre 2022	Juin 2023	Janvier 2023	Octobre 2024	Mai 2025
Échéance	Octobre 2027	Octobre 2029	Juin 2027	Janvier 2028	-	Mai 2030
Taux d'intérêt*	Euribor + 140 bps ⁽¹⁾	Euribor +100 bps ⁽³⁾	Euribor 1M + 100 bps ⁽³⁾	2,0 %	Ester + marge	3,75 %
Note	-	Non tiré à fin décembre 2025	300 millions tirés à fin décembre 2025	-	Pas d'émission à fin décembre 2025	-

*Hors décote liée aux indicateurs de développement durable.

(1) Dont 300 M€ couverts par un swap de taux

(2) 1 000 millions d'euros jusqu'au 17/10/2027 et 940 millions d'euros jusqu'au 17/10/2029.

(3) Commissions et frais bancaires.

(4) 400 millions d'euros maximum.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Décomposition de l'endettement financier

En millions d'euros	31-déc-25			31-déc.-24		
	Non-courant	Courant	Total	Non-courant	Courant	Total
Emprunts obligataires	597,0	(0,8)	596,3	599,7	(0,5)	599,2
ORNANE	399,0	(0,9)	398,0	398,0	(0,9)	397,2
Crédit bancaire syndiqué	599,4	(0,7)	598,7	598,7	(0,7)	598,0
Revolving Credit Facility	(1,6)	(1,1)	(2,7)	(2,7)	(1,1)	(3,7)
Titrisation	-	300,0	300,0	-	300,0	300,0
Découverts bancaires	-	39,9	39,9	-	68,2	68,2
Locations financières - IFRS 16	427,7	204,9	632,6	407,2	176,6	583,8
Autres emprunts et dettes financières	8,8	7,3	16,1	10,0	12,6	22,6
Intérêts courus	-	18,3	18,3	-	13,1	13,1
Instruments dérivés et engagements de rachat des minoritaires (a)	411,3	12,2	423,5	226,1	(4,5)	221,7
Endettement financier	2 441,6	579,1	3 020,7	2 237,1	562,9	2 800,0

Instruments dérivés et engagements de rachat des minoritaires (a)

En millions d'euros	31-déc-25				31-déc-24			
	Juste valeur	Intérêts courus	Coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur	Intérêts courus	Coût amorti	Valeur au bilan
Composante dérivée « ORNANE »	220,9	-	(20,9)	200,0	54,5	-	(30,4)	24,1
Engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires	215,1	-	-	215,1	189,4	-	-	189,4
Instruments dérivés de couverture	8,4	-	-	8,4	8,2	-	-	8,2
TOTAL (a)	444,4	-	(20,9)	423,5	252,1	-	(30,4)	221,7

Emprunts obligataires et « ORNANE »

En millions d'euros	Échéance	31-déc-25				31-déc-24			
		Encours	Intérêts courus	Coût amorti	Valeur au bilan	Encours	Intérêts courus	Coût amorti	Valeur au bilan
Obligation 2026	Juin 2026	-	-	-	-	600,0	8,4	(0,8)	599,2
Obligation 2030	Mai 2030	600,0	13,4	(3,7)	596,3	-	-	-	-
« ORNANE » 2028	Janv. 2028	400,0	3,6	(2,0)	398,0	400,0	3,6	(2,8)	397,2

Le 18 juin 2019, le groupe SPIE avait procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 600 millions d'euros à 7 ans assorti d'un coupon de 2,625 % et arrivant à échéance en juin 2026.

Le 28 mai 2025, le groupe SPIE a émis un emprunt obligataire à maturité du 28 mai 2030 indexé sur des critères de développements durables d'un montant de 600 millions d'euros à maturité 5 ans et portant un coupon de 3,75 %.

Grâce à ce refinancement, le groupe SPIE a exercé la clause de remboursement anticipé (*Make whole redemption*) de l'emprunt obligataire à maturité du 18 juin 2026 en date de règlement du 27 juin 2025.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Autres emprunts bancaires et dettes financières

En millions d'euros	Échéance	31-déc-25				31-déc-24			
		Encours	Intérêts courus	Coût amorti	Valeur au bilan	Encours	Intérêts courus	Coût amorti	Valeur au bilan
Crédit bancaire syndiqué (a)	Oct. 2027	600,0	0,5	(1,3)	598,7	600,0	0,5	(2,0)	598,0
Revolving Credit Facility (a)	Oct. 2029	-	-	(2,7)	(2,7)	-	-	(3,7)	(3,7)
NeuCP (b)		-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	Juin 2027	300,0	-	-	300,0	300,0	-	-	300,0
Découverts bancaires		39,9	0,7	-	39,9	68,2	0,5	-	68,2
Locations financières - IFRS 16		632,6	-	-	632,6	584,8	-	-	583,8
Compléments de prix		13,7	-	-	13,7	15,3	-	-	15,3
Emprunts et dettes financières divers		2,4	-	-	2,4	7,3	-	-	7,3

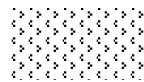
(a) Les deux prêts, crédit bancaire syndiqué (*Facility A*) et « *Revolving Credit Facility (RCF)* », contractés en vertu du « Contrat de Crédit Senior indexé sur des critères de développement durable » daté du 17 octobre 2022 et amendés le 24 juin 2024, portent intérêts à un taux variable indexé sur l'Euribor dans le cas d'avances libellées en euros, sur le Libor dans le cas d'avances libellées dans une devise autre que l'euro, avec 20 points de base de prime pour un tirage en USD, et sur tout taux de référence approprié dans le cas d'avances libellées en autres devises, majoré dans chaque cas de la marge applicable et d'une marge d'ajustement ESG. Les marges applicables sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

Ratio d'endettement	Marge du Credit bancaire syndiqué	Marge du Revolving Credit Facility (en ce qui concerne les utilisations dans une devise autre que l'USD)	Marge du Revolving Credit Facility (en ce qui concerne les utilisations en USD)
	% p.a.	% p.a.	% p.a.
Supérieur à 3,50	2,00	1,60	1,80
Inférieur ou égal à 3,50 mais supérieur à 3,00	1,85	1,45	1,65
Inférieur ou égal à 3,00 mais supérieur à 2,50	1,70	1,30	1,50
Inférieur ou égal à 2,50 mais supérieur à 2,00	1,55	1,15	1,35
Inférieur ou égal 2,00 mais supérieur à 1,50	1,40	1,00	1,20
Inférieur ou égal 1,50	1,20	0,80	1,00

Au 31 decembre 2025, une commission trimestrielle d'engagement au taux annuel de 0,35 % s'applique sur la part non utilisée de la ligne RCF.

Une commission trimestrielle d'utilisation s'applique également sur la part utilisée de la ligne RCF aux conditions suivantes :

- Utilisation entre 0 % et 33 % = 0,10 % + marge
- Utilisation entre 33 % et 66 % = 0,20 % + marge
- Utilisation supérieure à 66 % = 0,40 % + marge



Une prime d'ajustement, lié à des indicateurs de développement durable (cf détails ci-dessous) et prévoyant une décote ou une prime, maximale de 5 points de base, s'applique chaque année, à compter du 31 décembre 2023, fonction de l'atteinte des objectifs de performance annuels ESG, tels que définis dans le contrat :

- si l'un des scores cibles des indicateurs clés de performance n'est pas atteint et que les trois autres scores cibles des indicateurs clés de performance le sont pour l'exercice financier concerné, la marge applicable au crédit bancaire syndiqué et au *Revolving Credit Facility* sera réduite de 0,025 % à tout moment au cours de la période d'ajustement de la marge concernée ;
- si deux des scores cibles des indicateurs clés de performance ne sont pas atteints et les deux autres scores cibles des indicateurs clés de performance sont atteints pour l'exercice financier concerné, aucun ajustement de la marge applicable au crédit bancaire syndiqué et au *Revolving Credit Facility* ne s'appliquera pendant la période d'ajustement de la marge concernée ;
- si trois des scores cibles d'indicateurs clés de performance ne sont pas atteints et un score cible d'indicateur clé de performance est atteint pour l'exercice financier concerné, la marge applicable au crédit bancaire syndiqué et au *Revolving Credit Facility* sera augmentée de 0,025 % à tout moment durant la période d'ajustement de la marge concernée.

(b) Le 31 octobre 2024, SPIE SA s'est rendu éligible à la mise en place d'un programme d'émission de titres de créances négociable à court terme (NeuCP) pour un montant maximum de 400,0 millions d'euros, permettant le financement à court terme de ses besoins d'exploitation. Il n'y a pas encore eu de premières émissions de NeuCP.

20.4. OBLIGATION CONVERTIBLE DE TYPE « ORNANE »

Règles et méthodes comptables

Obligation convertible de type « ORNANE » (Obligations Remboursables en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes)

Le Groupe SPIE a opté pour la méthode du *split accounting*.

Conformément à la norme IFRS9 – Instrument financier, le Groupe SPIE a donc :

- d'une part, isolé la dette et l'a comptabilisée au coût amorti, appliquant la règle générale relative au passif financier de la norme et,
- d'autre part, comptabilisé un instrument dérivé. Cet instrument dérivé ne répondant pas à la règle du « fixe contre fixe », il est comptabilisé à sa juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

La variation de juste valeur du dérivé sera comptabilisée à chaque clôture dans le compte de résultat et, à ce titre, un impôt différé sera reconnu. Le calcul de la juste valeur dépend essentiellement du cours de l'action à la date de clôture.

Pour calculer le *résultat net ajusté* du Groupe, le coût amorti de l'instrument dérivé ainsi que la variation de sa juste valeur sont retraités. Pour rappel, le *résultat net ajusté* est utilisé par le Groupe pour déterminer le montant de dividendes proposé à la distribution à l'Assemblée Générale annuelle.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Principales caractéristiques

Le Groupe SPIE a émis le 10 janvier 2023, en date de règlement du 17 janvier 2023 et à échéance du 17 janvier 2028, des obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« ORNANE ») pour un montant de 400,0 millions d'euros, indexées sur des critères de développement durable.

Les obligations convertibles sont émises pour une valeur nominale de 100 000 euros et portent intérêt à un taux annuel de 2,00 %. Le prix de conversion/d'échange est de 32,97 euros avant ajustement du ratio de conversion/échange, correspondant à une prime de conversion/d'échange de 37,50 % par rapport au cours de référence de l'action (prix de référence de 23,977 euros).

Dilution potentielle en cas d'émission de nouvelles actions

L'option choisie entre le remboursement en numéraire ou en actions en cas de demande de conversion des porteurs, reste une décision du Groupe SPIE. Toutefois, en cas d'exercice du droit à l'attribution d'actions par tous les porteurs d'obligations et si le groupe SPIE décidait la remise, (i) d'un montant en numéraire correspondant au montant principal des obligations et (ii) en action de la différence entre la valeur de conversion / d'échange et le montant principal des obligations, l'impact de la dilution potentielle est présenté dans le tableau d'hypothèse ci-dessous :

Hypothèses	1	2	3	4	5
Hypothèse du cours de l'action sous-jacente*	32,97 €	37,92 €	42,86 €	47,81 €	52,75 €
Pourcentage du prix de conversion initial de l'obligation	100 %	115 %	130 %	145 %	160 %
Dilution (Sur une base pleinement diluée), en % du capital social**	0 %	0,93 %	1,65 %	2,21 %	2,67 %

* Avant ajustement du ratio de conversion/échange

** Correspondant à une base de 170 175 397 actions SPIE au 31 décembre 2025, et avant application de l'ajustement du ratio de conversion/échange.

Conformément au *Sustainability-linked financing framework* daté du mois de novembre 2022, les obligations sont indexées sur les indicateurs clés de performance ESG du Groupe.

En cas de non atteinte d'un objectif de performance durable défini à fin 2025, SPIE paiera une prime de 0,25 % du montant principal de chaque obligation ; 0,375 % de prime pour deux objectifs non atteints ; et 0,50 % de prime pour trois objectifs non atteints.

Le groupe SPIE a opté pour une comptabilisation séparée (*split accounting*) de cette « ORNANE » émise en 2023, isolant d'une part une composante dette et d'autre part une composante instrument dérivé.

Principales caractéristiques	Obligation convertible « ORNANE »
Durée	5 ans
Date d'échéance	17 janvier 2028
Montant émission	400 000 000 €
Prix d'émission	100 000 €
Prime de conversion initiale	37,5 %
Cours de référence	23,977 €
Prix de conversion initial	32,97 €
Intérêt obligation (coupon)	2 % (paiement semi-annuel : 17 janvier & 17 juillet)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Impact sur les états financiers consolidés

Dans le compte de résultat consolidé

Plusieurs impacts sont visibles dans le compte de résultat à savoir :

(i) le coupon de l'obligation pour (8,0) millions d'euros (dont (4,4) millions d'euros de charges d'intérêts et (3,6) millions d'euros d'intérêts courus) et le coût amorti des frais de financement de l'obligation convertible ((0,9) million d'euros) sont inclus dans les montants de la rubrique « Charges d'intérêts et pertes sur équivalents de trésorerie » avec ceux des autres emprunts.

(ii) la variation de la juste valeur pour (166,4 millions d'euros) et le coût amorti de la composante dérivé ((9,5) millions d'euros) de l'ORNANE sont isolés sur une ligne dédiée dans la rubrique « Variation de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée ORNANE ». Ces éléments résultent de l'application des normes IFRS et n'ont pas d'impact de trésorerie.

En millions d'euros	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Charges d'intérêts (coupon obligation)	(8,0)	(8,0)
Coût amorti (frais de financement)	(0,9)	(0,8)
Coût amorti (composante dérivée)	(9,5)	(9,1)
Var. de la juste valeur de la composante dérivée	(166,4)	(14,5)
Total avant impôts	(184,8)	(32,4)
Impôts (courant et impôts différés)	47,7	8,4
Total impact résultat net	(137,1)	(24,0)

Dans le bilan consolidé

A l'émission de l'ORNANE et en application de la méthode de comptabilisation séparée (*split accounting*), le montant en principal de 400,0 millions d'euros a été affecté comme suit : 47,8 millions d'euros de composante dérivée et 352,2 millions d'euros de composante dette (avant frais d'émission).

En millions d'euros	Effets « ORNANE »		
	31 déc. 2025	Variation de la juste valeur de l'instrument dérivée	31 déc. 2024
Passifs non courants			
Composante dérivée « ORNANE »	220,9	166,4	54,5

Suivi de l'instrument dérivé

A l'émission, SPIE a évalué la valeur de l'instrument dérivé. Celui-ci fait l'objet d'une comptabilisation à sa juste valeur à chaque clôture périodique dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

En millions d'euros	A l'émission 17 janvier 2023	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2025
Juste valeur de l'instrument dérivé « ORNANE »	47,8	40,0	54,5	220,9

Au 31 décembre 2025, l'impact *non-cash* de la variation de juste valeur de la composante dérivée s'élève à (166,4) millions d'euros et a été comptabilisé dans la rubrique « Variation de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée ORNANE » du compte de résultat.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Retraitement dans le résultat net ajusté

Au 31 décembre 2025, le montant du retraitement dans le résultat net ajusté du Groupe de l'impact de l'obligation convertible s'élève à (175,9) millions d'euros et se compose : du (i) coût amorti de l'instrument dérivé à hauteur de (9,5) millions d'euros et (ii) l'impact du retraitement de la variation de juste valeur de l'instrument dérivé comptabilisé en compte de résultat pour un montant de (166,4) millions d'euros.

20.5. DETTE NETTE

La réconciliation entre l'endettement financier consolidé et la dette nette publiée se détaille comme suit :

En millions d'euros	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Endettement financier selon bilan consolidé	3 020,7	2 800,0
Dettes sur locations opérationnelles et financières – activités poursuivies	(632,6)	(583,7)
Capitalisation des frais d'emprunts	9,7	9,3
Coût amorti de la composante dérivée « ORNANE »	20,9	30,4
Instrument financier dérivé « ORNANE »	(220,9)	(54,5)
Dettes sur engagement de rachat accordés à des actionnaires minoritaires	(215,1)	(189,3)
Autres **	(40,5)	(36,6)
Dette financière brute (a)	1 942,2	1 975,6
Disponibilités et équivalents de trésorerie	791,7	713,7
Intérêts courus	(0,9)	(1,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (b)	790,8	712,7
Dette nette consolidée (a) - (b)	1 151,4	1 262,9
Dette nette dans sociétés non consolidées	(6,1)	(0,7)
Dette nette publiée *	1 145,3	1 262,2
Dettes sur locations opérationnelles et financières – activités poursuivies	632,6	583,7
Dette nette y compris impact IFRS 16	1 778,0	1 845,9

* Hors IFRS 16

** La ligne « autres » de la dette financière brute correspond essentiellement aux intérêts courus sur les emprunts obligataires pour 17,1 millions d'euros en 2025 (12,1 millions d'euros en 2024), à la juste valeur des instruments dérivés de couverture pour 8,4 millions d'euros ainsi qu'aux compléments de prix pour 13,7 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.6. RÉCONCILIATION AVEC LES POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La réconciliation entre l'endettement financier du groupe (Note 20.3) et les flux de trésorerie présentés au niveau du tableau de flux de trésorerie (Tableau 4) est détaillée ci-dessous :

En millions d'euros	31 déc. 2024	Mouvements cash (correspondant au TFT)			Mouvements non cash			31 déc. 2025
		Émission d'emprunts	Rembour- sement d'em- prunts	Varia- tions	Mouv. de périmètre	Autres	Ecarts de conv. et justes valeurs	
Emprunts obligataires	599,2	596,3	(600,0)	-	-	0,8	-	596,3
ORNANE	397,2	-	-	-	-	0,8	-	398,0
Crédit bancaire syndiqué	598,0	-	-	-	-	0,7	-	598,7
Revolving Credit Facility	(3,7)	220,0	(220,0)	-	-	1,0	-	(2,7)
Titrisation	300,0	-	-	-	-	-	-	300,0
Découverts bancaires	68,2	-	-	(28,3)	0,0	-	(0,0)	39,9
Locations financières - IFRS 16	583,8	-	(220,6)	-	3,9	265,5	-	632,6
Autres emprunts et dettes financières	22,6	0,4	(10,4)	-	40,1	(36,3)	(0,3)	16,1
Intérêts courus	13,1	-	(48,7)	-	-	53,9	-	18,3
Instruments financiers dérivés	221,7	-	-	-	20,6	12,4	168,8	423,5
Endettement financier	2 800,0	816,7	(1 099,7)	(28,3)	64,6	298,7	168,5	3 020,7

20.7. ÉCHÉANCIER DES PASSIFS FINANCIERS

Les échéances des passifs financiers basées sur l'échéancier du remboursement du capital sont les suivantes :

En millions d'euros	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans	31 déc. 2025
Emprunts obligataires	(0,8)	597,0	-	596,3
ORNANE	(0,9)	399,0	-	398,0
Crédit bancaire syndiqué	(0,7)	599,4	-	598,7
Revolving Credit Facility	(1,1)	(1,6)	-	(2,7)
Titrisation	300,0	-	-	300,0
Découverts bancaires	39,9	-	-	39,9
Locations financières – IFRS16	204,9	360,7	67,0	632,6
Autres emprunts et dettes financières	7,3	8,7	0,1	16,1
Intérêts courus	18,3	-	-	18,3
Instruments financiers dérivés	12,2	411,3	-	423,5
Endettement financier	579,1	2 374,5	67,1	3 020,7
Dont :				
. Taux fixes	237,5	1 550,2	67,1	1 854,8
. Taux variables	341,6	824,3	-	1 165,9

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.8. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>		31 déc. 2025	31 déc. 2024
Titres non-consolidés et créances liées	(a)	72,3	14,7
Prêts à long-terme		33,4	31,2
Instruments dérivés		0,7	0,9
Créances long terme des contrats de partenariat public-privé ("PPP")		3,4	4,5
Dépôts et garanties long-terme		8,1	6,7
Autres		2,9	1,7
Autres actifs financiers		120,8	59,7
Dont :			
. Courant		3,7	4,5
. Non courant		117,1	55,2

(a) Cf. Note 20.1 – Titres non-consolidés

20.9. INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les sociétés du Groupe mises en équivalence figurent dans la Note 27.

La valeur comptable des titres détenus par le Groupe est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>		31 déc. 2025	31 déc. 2024*
Valeur des titres en début d'exercice		14,9	13,8
Variation de périmètre		(0,3)	0,6
Augmentation de capital		-	-
Part du Groupe dans le résultat de l'exercice		0,5	0,5
Impact des écarts de conversion		(0,5)	0,1
Impact de la PIDR		0,0	(0,0)
Dividendes distribués		(1,1)	(0,1)
Valeur des titres en fin d'exercice		13,5	14,9

* sur la base des éléments disponibles de l'exercice 2023 pour l'entité Host GmbH.

Les données financières des sociétés du Groupe mises en équivalence sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>		31 déc. 2025*	31 déc. 2024*
Actifs non courants		30,1	27,3
Actifs courants		96,4	85,2
Passifs non courants		(58,4)	(53,5)
Passifs courants		(57,0)	(40,2)
Actifs nets		11,1	18,8
Compte de résultat			
Produit des activités ordinaires		93,3	78,3
Résultat net		(1,8)	(2,2)

* sur la base des éléments disponibles de l'exercice 2023 pour l'entité Host GmbH.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.10. VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE COMPTABLE

Réconciliation entre les catégories comptables et les catégories IFRS 9

<i>En millions d'euros</i>	FV/CR	FV/CP	Niveau	Créances et prêts au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	31 déc. 2025
Actifs						
Titres non consolidés et prêts à long terme	73,7	-	2	43,3	-	117,1
Autres actifs financiers non courants	-	-	-	5,3	-	5,3
Autres actifs financiers courants (hors instruments dérivés)	-	-	-	3,0	-	3,0
Instruments financiers dérivés	0,7	0,0	2	-	-	0,7
Créances clients	-	-	-	2 314,2	-	2 314,2
Autres actifs courants	-	-	-	376,5	-	376,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	791,8	-	791,8
Total - actifs financiers	74,4	0,0	-	3 534,0	-	3 608,4
Passifs						
Emprunts et dettes financières (hors instruments dérivés)	-	-	-	-	1 591,7	1 591,7
Composante dérivée « ORNANE »	220,9	-	2	-	-	220,9
Dettes IFRS 16 non courantes	-	-	-	-	427,7	427,7
Dettes sur engagements de rachat des intérêts minoritaires	-	215,1	2	-	-	215,1
Instruments dérivés de couverture	3,0	5,4	2	-	-	8,4
Autres passifs long terme	-	-	-	-	22,8	22,8
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'1 an)	-	-	-	-	352,1	352,1
Dettes sur locations opérationnelles et financières	-	-	-	-	204,9	204,9
Dettes fournisseurs	-	-	-	-	1 108,6	1 108,6
Autres passifs courants	-	-	-	-	2 512,7	2 512,7
Total - passifs financiers	223,9	220,5	-	-	6 220,5	6 664,9

FV/CR : juste valeur en compte de résultat, FV/CP : juste valeur par capitaux propres.

Niveau 1 correspondant aux prix observés sur des marchés cotés

Niveau 2 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes basés sur des éléments externes observables

Niveau 3 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes non basés sur des éléments externes observables.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

En millions d'euros	Valeur comptable		Juste valeur	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Actifs				
Titres non consolidés et prêts à long terme	117,1	54,8	111,0	52,2
Autres actifs financiers non courants	5,3	4,8	5,3	4,8
Autres actifs financiers courants (hors instruments dérivés)	3,0	3,9	3,0	3,9
Instruments financiers dérivés	0,7	0,9	0,7	0,9
Créances clients	2 314,2	2 236,6	2 314,2	2 236,6
Autres actifs courants	376,5	429,4	376,5	429,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	791,8	713,7	791,8	713,7
Total - actifs financiers	3 608,4	3 444,2	3 602,5	3 441,6
Passifs				
Emprunts et dettes financières (hors instruments dérivés)	1 591,7	1 582,9	1 591,7	1 582,9
Composante dérivée « ORNANE »	220,9	54,5	220,9	54,5
Dettes IFRS 16 non-courantes	427,7	407,2	427,7	407,2
Dettes sur engagements de rachat des intérêts minoritaires	215,1	189,4	215,1	189,4
Instruments financiers dérivés	8,4	8,2	8,4	8,2
Autres passifs long terme	22,8	26,3	22,8	26,3
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'1 an)	352,1	381,3	352,1	381,3
Dettes sur locations opérationnelles et financières	204,9	176,6	204,9	176,6
Dettes fournisseurs	1 108,6	1 181,0	1 108,6	1 181,0
Autres passifs courants	2 512,7	2 403,5	2 512,7	2 403,5
Total - passifs financiers	6 664,9	6 410,8	6 664,9	6 410,8

Classification par niveau des actifs et passifs valorisés à leur juste valeur :

En millions d'euros	31 déc. 2025 Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs				
Instruments dérivés	0,7	-	0,7	-
Total - actifs financiers	0,7	-	0,7	-
Passifs				
Instruments dérivés	8,4	-	8,4	-
Instruments dérivés « ORNANE »	220,9	-	220,9	-
Total - passifs financiers	229,3	-	229,3	-

Niveau 1 correspondant aux prix observés sur des marchés cotés

Niveau 2 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes basés sur des éléments externes observables

Niveau 3 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes non basés sur des éléments externes observables.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 21. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

21.1. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe est soumis à des risques de taux, de change et de contrepartie uniquement dans le cadre de certaines de ses activités. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, le Groupe peut être amené à utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques liés à la fluctuation de taux d'intérêt et de cours de change.

	Juste valeur (en millions d'euros)	Notionnel - en devises						Total
		< 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	> 5 ans	
Instruments dérivés actifs qualifiés de couverture (a)								
Achat à terme - USD	0,0	2,5	-	-	-	-	-	2,5
Vente à terme - USD	0,1	4,5	0,7	-	-	-	-	5,2
Achat & vente à terme - CHF	0,6	78,1	2,5	0,7	0,7	-	-	81,9
Swaps de taux – Euribor flooré	0,0	-	300,0	-	-	-	-	300,0
	0,7							
Instruments dérivés passifs qualifiés de couverture (b)								
Achat à terme - USD	(0,7)	17,0	4,5	2,9	0,2	-	-	24,6
Vente à terme - USD	(0,0)	0,7	-	-	-	-	-	0,7
Vente à terme - PLN	(2,3)	265,0	-	-	-	-	-	265,0
Swaps de taux – fixe/Euribor	(5,4)	-	300,0	-	-	-	-	300,0
	(8,4)							
Total instruments dérivés nets qualifiés de couverture (a)+(b)	(7,7)							
Instruments dérivés passifs non qualifiés de couverture								
Composante dérivée « ORNANE »	(220,9)	-	-	400,0	-	-	-	400,0
Total instruments dérivés nets non qualifiés de couverture	(220,9)							
Total instruments dérivés nets	(228,6)							

Les instruments financiers concernent les achats, ventes à terme et swap de taux de change pour couvrir les opérations en dollars américains et en francs suisses, des swaps de taux permettant de couvrir 50 % de l'exposition du crédit bancaire syndiqué, ainsi que la composante dérivée « ORNANE ».

Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur. Leur valorisation est de niveau 2 selon la norme IFRS 13, car ils sont non cotés sur un marché organisé mais réalisés sur la base d'un modèle générique et de données observables sur des marchés actifs pour des transactions similaires.

21.2. RISQUE DE TAUX

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 13 relative à la prise en compte du risque de crédit dans la valorisation des actifs et passifs financiers, l'estimation réalisée pour les instruments dérivés est calculée à partir des probabilités de défaut issues des données de marché secondaire (notamment les spreads de crédit obligataire), auxquelles est appliqué un taux de recouvrement.

En octobre 2022, deux instruments de couverture de taux ont été mis en place, au travers de deux swaps cinq ans payeurs taux fixe contre Euribor 1 mois pour un montant global de 300,0 millions d'euros, permettant de couvrir une partie de l'emprunt à terme à taux variable.

Le calcul de sensibilité de la dette à taux variable et des couvertures de taux aux variations de taux d'intérêts est effectué sur la durée totale des engagements jusqu'à maturité, comme présenté ci-dessous :

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



En millions d'euros

31 déc. 2025

Emprunts auprès des établissements de crédit	Crédit bancaire syndiqué	Titrisation
Exposition	600,0	300,0
Couverture	300,0	n/a
Position nette	300,0	300,0
Sensibilité - 0,50 % sur les taux d'intérêt		
Exposition - Impact Compte de résultat	5,4	2,2
Couverture - Impact Capitaux propres	(2,5)	n/a
Sensibilité + 0,50 % sur les taux d'intérêt		
Exposition - Impact Compte de résultat	(5,4)	(2,2)
Couverture - Impact Capitaux propres	2,5	n/a

La sensibilité de la dette à taux variable non couverte, à une variation de taux de plus ou moins 0,50 % représenterait un impact en compte de résultat de plus ou moins 3,0 millions d'euros sur un exercice de 12 mois.

21.3. RISQUE DE CHANGE

Les risques de change de transactions des filiales sont gérés principalement par la holding intermédiaire SPIE Operations :

- au travers d'une Convention de Garantie de Change Interne pour les flux en devises correspondant à des opérations 100 % Groupe SPIE
- en intermédiation pour les flux en devises correspondant à des opérations en participation.

Dans les deux cas, SPIE Operations se couvre sur le marché par la mise en place de contrats à terme. D'autre part, concernant les appels d'offres, les risques de change peuvent faire l'objet le cas échéant de couvertures à travers des polices COFACE.

L'exposition aux principaux risques de change du Groupe portant sur le dollar américain, le franc suisse et le zloty polonais est présentée ci-dessous :

En millions d'euros

Devises	USD (dollar américain)	CHF (franc suisse)	PLN (zloty polonais)
Cours de clôture	1,1750	0,9314	4,2210
Exposition	(21,0)	81,3	278,6
Couverture	21,2	(81,7)	(265,0)
Position nette hors options	0,2	(0,3)	13,6
Sensibilité du cours de la devise de - 10 % par rapport à l'euro			
Exposition - Impact Compte de résultat	(2,0)	9,7	7,3
Couverture - Impact Compte de résultat	2,0	(9,7)	(7,0)
Sensibilité du cours de la devise de + 10 % par rapport à l'euro			
Exposition - Impact Compte de résultat	1,6	(7,9)	(6,0)
Couverture - Impact Compte de résultat	(1,6)	8,0	5,7
Impact réserves de la comptabilité de couverture (cash-flow hedge)	n/a	n/a	n/a

Le montant estimé au titre de l'impact du risque de crédit sur les dérivés de change au 31 décembre 2025 est non significatif.



21.4. RISQUE DE CONTREPARTIE

Le Groupe n'a pas de risque de contrepartie significatif. Les risques de contrepartie sont essentiellement liés aux :

- placements de trésorerie ;
- créances clients ;
- prêts accordés ;
- instruments dérivés.

Le Groupe réalise essentiellement ses placements de trésorerie dans des dépôts à terme et comptes courant rémunérés à vue auprès de ses principales banques.

Les dérivés existants dans le Groupe (cf. Note 21.1) relatifs à :

- des achats à terme pour 27,1 millions d'USD et ventes à terme pour 5,9 millions d'USD ;
- des ventes à terme pour 81,8 millions de CHF et un achat à terme pour 0,1 million de CHF ;
- des ventes à terme pour 265,0 million de PLN ;

sont répartis de la façon suivante au 31 décembre 2025 (en contre-valeur Euro) :

- CACIB : 80 %
- BNP PARIBAS : 10 %
- NATIXIS : 10 %

21.5. RISQUE DE LIQUIDITÉ

La liquidité du Groupe au 31 décembre 2025 est de 1 791,0 millions d'euros, comprenant 791,0 millions d'euros de trésorerie nette disponible et 1 000,0 millions d'euros de ligne « *Revolving Credit Facility (RCF)* » non tirée.

Le Groupe possède un programme de titrisation de créances commerciales dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Huit filiales du Groupe participent en qualité de cédantes au programme de cession à un Fonds Commun de Titrisation dénommé « SPIE Titrisation ».
- SPIE Operations intervient dans ce programme de titrisation en qualité d'Agent centralisateur pour le compte du Groupe vis-à-vis de la banque dépositaire.

Ce programme de titrisation de créances prévoit pour les sociétés participantes de céder en pleine propriété au Fonds Commun de Créances « SPIE Titrisation » leurs créances commerciales permettant l'obtention d'un financement d'un montant total maximum de 300,0 millions d'euros.

Au 31 décembre 2025, les créances titrisées représentent un montant de 673,0 millions d'euros, pour un financement obtenu de 300,0 millions d'euros.

Le Groupe ne présente pas de risque de liquidité au 31 décembre 2025.

21.6. RISQUE DE CRÉDIT

Les principales politiques et procédures liées au risque de crédit sont définies au niveau Groupe. Elles sont pilotées par la Direction Financière du Groupe et contrôlées tant par elle que par les différentes Directions Financières au sein de chacune de ses filiales.

La gestion du risque de crédit reste décentralisée au niveau du Groupe. Au sein de chaque entité, le risque de crédit est animé par la fonction Crédit Management qui s'appuie tant sur la politique "Credit Management Groupe" que sur le Manuel des bonnes pratiques partagé par tous. Les délais de paiement sont quant à eux définis par les conditions générales de vente qui prévalent au sein du Groupe.

Dès lors, le service Crédit Management gère et contrôle l'activité de crédit, les risques, les résultats et assure le recouvrement des créances commerciales qu'elles soient cédées ou non.

Un suivi de tableaux de bord mensuel est déployé pour mesurer notamment le financement Clients au niveau opérationnel qui est un outil de mesure du crédit client qui prend en compte des données hors taxe de facturation et de production ainsi que des données clients (créances échues et avances) calculé en nombre de jours de facturation.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



L'attention permanente de la direction Générale portée sur le BFR constitue un élément essentiel de la génération de trésorerie, agissant en particulier sur le processus de facturation, l'amélioration dans ses systèmes d'informations de la gestion du poste client et la réduction des retards de paiement.

Les dépréciations nettes des créances commerciales comptabilisées au Compte de Résultat sont détaillées ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	Dont France	Dont Allemagne	Dont autres	31 déc. 2024
Dépréciations sur créances commerciales	(21,6)	(4,9)	(6,9)	(9,7)	(18,1)
Reprise de dépréciations sur créances commerciales	17,0	5,6	2,8	8,5	27,3
Dépréciations nettes des créances commerciales	4,6	0,7	(4,1)	1,2	9,2

Notes sur le tableau des flux de trésorerie

NOTE 22. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

22.1. RÉCONCILIATION AVEC LES POSITIONS DE TRÉSORERIE AU BILAN

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier la position de trésorerie de Groupe situé au bilan (a) avec la position du tableau de flux de trésorerie (b).

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(a)	791,8	713,7
(-) Découverts bancaires et intérêts courus		(40,6)	(68,7)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie du bilan		751,2	645,0
(+) Trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession		0,0	-
(-) Intérêts courus non décaissés		(0,2)	(0,5)
Trésorerie de clôture du TFT	(b)	751,0	644,5

22.2. IMPACT DES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'impact des changements de périmètre de consolidation est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Prix d'acquisition payé (y compris frais d'acquisition)	(246,7)	(970,2)
Trésorerie apportée	20,0	57,5
Trésorerie cédée	-	(1,7)
Prix de cession des titres consolidés (y compris frais de cession)	1,5	-
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(225,2)	(914,4)

22.3. IMPACT DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSIION

L'impact des activités classées en activités abandonnées sur les flux de trésorerie est le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Trésorerie générée par l'activité	0,1	0,2
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	0,0	(0,2)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(0,1)	-
Incidence des variations de taux de change	-	-
Incidence des changements de principes comptables	-	-
Variation de trésorerie	0,0	-
Réconciliation		
Trésorerie à l'ouverture	0,0	0,0
Trésorerie à la clôture	0,0	0,0

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Autres notes

NOTE 23. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

23.1. DÉFINITIONS

Sont considérées comme transactions avec les parties liées les trois catégories suivantes :

- Les transactions réalisées entre une société intégrée globalement et ses minoritaires influents ;
- La part non éliminée des transactions réalisées avec des sociétés mises en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe ;
- Les transactions réalisées avec une personne clé du management et avec des sociétés détenues par ces personnes clés et sur lesquelles elles exercent un contrôle.

Il n'y a pas eu de modification significative des transactions entre parties liées telles que décrites ci-après.

23.2. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS - MANDATAIRES SOCIAUX

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Salaires, charges et avantages à court terme	3,2	2,9
Autres avantages - plan d'actions de performance	1,3	1,1
Avantages postérieurs à l'emploi	0,9	0,8
Rémunération des dirigeants	5,4	4,8

23.3. RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration de la société compte en 2025 huit administrateurs percevant une rémunération (les administrateurs ayant la qualité de salarié ou de dirigeant-mandataire social ne percevant pas de rémunérations). Les administrateurs percevant une rémunération sont membres d'au moins un des Comités constitués par le Conseil d'Administration, à savoir : le Comité d'audit, le Comité des nominations et rémunérations, et le Comité RSE et gouvernance.

Dans le cadre de leurs mandats et fonctions exercés au sein du Groupe, des jetons de présence ont été attribués aux Administrateurs indépendants.

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Rémunérations	0,6	0,5
Autres rémunérations et avantages en nature	-	-
Rémunérations des administrateurs	0,6	0,5

La rémunération correspond à un montant brut avant retenue fiscale prélevée à la source par l'entreprise.

23.4. INVESTISSEMENTS DANS LES CO-ENTREPRISES (OU SEP)

Le Groupe a des participations dans des joint-ventures comptabilisées en intégration proportionnelle. Le tableau indiqué ci-dessous présente la quote-part du Groupe dans les actifs, les passifs et le résultat de ces entités :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Actifs non courants	0,6	0,1
Actifs courants	93,7	87,4
Passifs non courants	(1,1)	(0,9)
Passifs courants	(78,1)	(74,6)
Actifs nets	15,1	12,0
Compte de résultat		
Produits	157,9	134,2
Charges	(142,8)	(122,2)



23.5. CONVENTIONS D'INTÉGRATION FISCALE

SPIE SA a constitué au 1^{er} juillet 2011 un groupe d'intégration fiscale formé par elle-même et les filiales françaises (directes ou indirectes) détenues à 95 % et plus.

Selon les termes des conventions signées par SPIE SA et chacune des sociétés du périmètre d'intégration fiscale, SPIE SA peut utiliser les déficits générés pendant l'intégration par les filiales intégrées. Les parties se réservent le droit de négocier, lors de la sortie du périmètre d'intégration fiscale d'une société filiale, pour déterminer s'il convient d'indemniser la filiale sortante.

Le Groupe compte également un groupe d'intégration fiscale en Allemagne, constitué par SPIE GSA GmbH et ses filiales allemandes et aux Pays-Bas constitué de SPIE Nederland BV et ses filiales néerlandaises.

NOTE 24. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

24.1. GARANTIES OPÉRATIONNELLES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe SPIE est amené à fournir un certain nombre d'engagements que ce soient des garanties d'exécution des travaux, de remboursement d'avances, de remboursement de retenues de garantie ou des garanties de maison mère.

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Engagements donnés		
Garanties bancaires & assurances	1 781,4	1 580,7
Garanties maison mère	47,7	118,2
Total engagements donnés	1 829,1	1 698,9
Engagements reçus		
Avals, cautions, garanties reçus	134,6	15,9
Total engagements reçus	134,6	15,9

24.2. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS

Nantissement des titres de participation

Il n'existe aucun nantissement de titres de participation à la date du 31 décembre 2025.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Promesses de vente détenues par le Groupe SPIE

Dans le cadre de regroupement d'entreprises, le Groupe a bénéficié d'options d'achat (*call*) accordés par les actionnaires hors groupe (intérêts minoritaires), portant sur les actions détenues par ces derniers.

Au 31 décembre 2025, le Groupe détient des promesses de ventes de la part des intérêts minoritaires des sociétés suivantes :

- BridgingIT ;
- Stangl ;
- Réseaux Environnement ;
- ICG Group ;
- Otto LSE ;
- MBG energy GmbH ;
- Correll Group ;
- SPEFINOX ;
- SD Fiber ;
- PIK AG ;
- Cyqueo.

Ces options, exerçables à l'initiative du groupe, sont assortis, symétriquement, d'options de vente (*put*) accordées aux intérêts minoritaires hors groupe.

Les options de vente (*put*) sont comptabilisées en dettes conformément au principe et au montant indiqué en Note 17.5.

NOTE 25. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux règlements ANC 2017-09 et ANC 2017-10, les montants des honoraires des commissaires aux comptes de SPIE SA figurant au compte de résultat consolidé s'établissent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	EY	PwC
Examen limité et audit des comptes individuels et consolidés		
Honoraires de certification au niveau de SPIE SA	0,4	0,4
Honoraires de certification au niveau des filiales intégrées globalement	1,8	5,0
Total honoraires de certification des comptes	2,2	5,4
Certification des informations en matière de durabilité		
SPIE SA	-	0,4
Filiales intégrées globalement	-	-
Total honoraires de certification des informations en matière de durabilité	-	0,4
Services autres que la certification des comptes		
SPIE SA	0,1	0,1
Filiales intégrées globalement	0,0	0,0
Total honoraires services autres que la certification des comptes	0,1	0,1
Total honoraires des commissaires aux comptes	2,3	5,9



NOTE 26. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

26.1 CROISSANCE EXTERNE EN FRANCE

Le 29 janvier 2026, SPIE a acquis 93% de la société **Artemys**.

Artemys a été fondée en 1989 et basée à Paris. Artemys regroupe plusieurs entités spécialisées dans la conception, la gestion et la transformation des systèmes d'information de ses clients. Le groupe dispose d'un portefeuille de clients diversifié notamment dans les secteurs des services financiers, de l'énergie, et du luxe.

Grâce à cette acquisition, SPIE renforce ses expertises dans les domaines stratégiques du cloud, du big data et de la cybersécurité à destination des grands comptes et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) en France.

Artemys a généré un chiffre d'affaires de près de 82 millions d'euros en 2024 et emploie 420 collaborateurs répartis dans 7 agences.

La contrepartie transférée s'est élevée à près de 77,6 millions d'euros. Ce montant préliminaire, sous réserve de clause d'ajustement de prix et de dette nette, est en cours de finalisation.

26.2. CROISSANCE EXTERNE EN SLOVAQUIE

Le 11 février 2026, SPIE a acquis la société **INVIZO s.r.o.**

Fondée en 1997, INVIZO s.r.o. est un fournisseur reconnu de solutions techniques pour la sécurité des bâtiments et les installations intelligentes. La société est spécialisée dans la conception, la mise en œuvre, l'intégration et la maintenance de systèmes de sécurité, notamment les systèmes de protection incendie électroniques, le contrôle d'accès, la vidéosurveillance (CCTV), la détection d'intrusion et les installations électriques intelligentes. Par ailleurs, INVIZO propose des solutions logicielles et assure un service et un support technique 24h/24 et 7j/7 à ses clients.

INVIZO s.r.o. a généré un chiffre d'affaires de près de 7 millions d'euros en 2024 et emploie plus de 80 professionnels dotés d'une solide expertise en ingénierie et en techniques spécialisées.

La contrepartie transférée s'est élevée à près de 5,6 millions d'euros. Ce montant préliminaire, sous réserve de clause d'ajustement de prix et de dette nette, est en cours de finalisation.

26.3. RISQUES GEOPOLITIQUES

Conflit militaire au Moyen-Orient

Le Groupe SPIE n'exerce aucune activité en Iran et en Israël.

SPIE n'est donc pas directement exposé au conflit militaire mené par Israël et les Etats-Unis contre l'Iran débuté le 28 février 2026.

Cependant le Groupe SPIE porte une attention particulière au développement de ce conflit, notamment pour ses activités du segment SPIE Global Services Energy au Qatar, Emirats Arabes Unis, Irak et Arabie Saoudite, représentant moins de 1% du chiffre d'affaires du Groupe.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 27. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société SPIE SA a pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de société holding détenant des participations financières sous quelque forme que ce soit (minoritaires ou majoritaires) dans des sociétés et entreprises françaises et étrangères, et la fourniture de prestations de services de conseil et d'assistance en matière commerciale, financière, comptable, juridique, fiscale, technique, administrative, informatique, en matière de négociation de tout type de contrats et de gestion et la fourniture de toute autre prestation de services au profit de sociétés, entités ou groupements.

D'une manière générale, la Société est autorisée à effectuer toute opération commerciale, industrielle et financière qui pourrait se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à toutes activités connexes ou complémentaires ou susceptibles de contribuer à son extension ou à son développement.

En l'absence de droits de vote spécifiques ou de prérogatives particulières conférant un pouvoir additionnel, le pourcentage de contrôle retenu est identique au pourcentage d'intérêt.

Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt 31/12/2025
SOUS-GROUPE SPIE SA (SIÈGE)						
SPIE SA	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	MERE	100,00	MERE	100,00
FINANCIERE SPIE	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OPERATIONS	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INTERNATIONAL	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
S.G.T.E. INGENIERIE	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SBTP	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INFRASTRUCTUR GMBH (EX S GMBH)	SIEMENS DAMM 62 13627 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERTRANS	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BATIGNOLLES TP HOCH UND TIEFBAU GMBH	SIEMENS DAMM 62 13627 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE RAIL (DE) GMBH	SIEMENS DAMM 62 13627 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE SPEZIALTIEFBAU GMBH	SIEMENS DAMM 62 13627 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SOUS-GROUPE SPIE France						
SPIE FRANCE	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Support Services	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt
SPIE INDUSTRIE						
SPIE Industrie	Zone Industrielle de Montaudran 70 Chemin de Payssat - 31400 TOULOUSE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
CIMLEC INDUSTRIAL	Hala 1 Platforma Europa 4 115300 JUDET ARGES - Roumanie	RON	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Energy Systems Iberica S.L.U	Paseo Sarasate 38, 1° planta 31001 Pamplona-Espagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE THEPAULT	10 avenue de l'Entreprise 95863 CERGY-PONTOISE cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPEFINOX	BLANC MISSEYRON 59920 - QUIEVRECHAIN	EUR	-	-	I.G.	88,00
SPIE BUILDING SOLUTIONS						
SPIE Building Solutions	6, rue Fructidor - TSA 90026 - 93484 Saint-Ouen-sur-Seine Cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Buchet SAS	40 Rue Auguste Gal - 06 300 NICE	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SIPECT	229, Rue du Docteur Guichard - BP 91004 49010 ANGERS Cedex 1	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
J.M. ELECTRICITE	1978 Chemin Badaffier Zac Sainte-Anne Est 84700 SORGUES	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ANQUETIL CLIMATICIENS	9 chemin de Saint-Thierry - 51055 Saint-Brice Courcelles	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENELAT SUD-OUEST	7-9, AV DU PONT GRIS ZAC DU COURNEAU 33610 CANEJAN	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENELAT OUEST	7 rue Julius & Ethel Rosenberg BP 90263 44819 SAINT HERBLAIN cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
THERMAT	Ilot A - Bâtiment A 48, rue du Goleron 74370 ANNECY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENTREPRISE VILLANOVA	ZAC de Chazaleix - Rue Emmanuel Chabrier 63 730 LES MARTRES DE VEYRE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOCIETE NOUVELLE HENRI CONRAUX	2 rue Michel Ménard, ZAC des Escanotières - BP 19 - 51005 Chalons-en- Champagne cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE CITYNETWORKS						
SPIE CITYNETWORKS	6 rue Fructidor TSA 20028 93484 SAINT-OUEN-SUR-SEINE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
GRAND POITIERS LUMIERE	1 rue des Entreprises 86440 MIGNE AUXANCES	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
VAL DE LUM	Parc d'activités de la Fringale - Voie de l'institut 27100 VAL DE REUIL	EUR	I.G.	85,00	I.G.	85,00
CINERGY SAS	27 Avenue du Gros Chêne 95614 ERAGNY SUR OISE	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
SAG FRANCE S.A.S.	6 rue Fructidor, TSA 20028 93484 SAINT-OUEN-SUR-SEINE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOGETRALEC SAS	6 rue Fructidor, TSA 20028 93484 SAINT-OUEN-SUR-SEINE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
RESEAUX ENVIRONNEMENT	954 ROUTE DES SAPINS 76110 – BREaute	EUR	I.G.	85,00	I.G.	85,00
CITYFMET	6 rue Fructidor, TSA 20028 93484 SAINT-OUEN-SUR-SEINE CEDEX	EUR	M.E.E.	7,00	M.E.E.	7,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt
SPIE FACILITIES						
SPIE FACILITIES	1/3 place de la Berline 93287 SAINT DENIS Cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
J.D. EUROCONFORT	13, rue de l'Oseraie / Zone industrielle 35510 - Cesson-Sévigné	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE NUCLEAIRE						
SPIE NUCLEAIRE	10, Av de l'entreprise 95 863 CERGY PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
MAINTENANCE MESURE CONTROLE - MMC	10 avenue de l'Entreprise 95863 CERGY-PONTOISE cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
FLUIGETEC	1 allée Vasco de Gama Zone Industrielle Daudel - 26700 PIERRELATTE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Protection Incendie	148, av Pierre Brossolette 92247 MALKOFF CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
HORUS	25 RUE CLAUDE BERNARD 78310 MAUREPAS	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ASSIT TECH & SURV IND ARIS	IMMEUBLE LE SESAME 8 RUE GERMAIN SOUFFLOT 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
SPIE HORUS	25 RUE CLAUDE BERNARD 78310 MAUREPAS	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
CENTRE DE CONTRÔLE APPLIQUE	CENTRE D'ACTIVITE DES BLETTRYYS 15 RUE ANDRE MARIE AMPERE 71530 CHAMPFORGEUIL	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
EURO TECHNI CONTRÔLE	ZONE D'ACTIVITES DU GARD 62300 LENS	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
LUG FINANCES	11 RESIDENCE DU VIEUX MOULIN 62580 WILLERVAL	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE ICS						
SPIE ICS	148 Avenue Pierre Brossolette CS 20032 - 92247 MALAKOFF cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AVM INFORMATIQUE	IMMEUBLE LE RIVER SIDE 45 AVENUE LECLERC - 69007 LYON	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AVM DEVELOPMENT	IMMEUBLE LE RIVER SIDE 45 AVENUE LECLERC 69007 LYON	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
CALLVALUE	IMMEUBLE LE RIVER SIDE 45 AVENUE LECLERC 69007 LYON	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt
SOUS-GROUPE SPIE BELGIUM						
SPIE BELGIUM	Rue des deux gares 150 1070 BRUXELLES - Belgique	EUR	I.G	100,00	I.G	100,00
ELEREP	Lammerdries3 2440 GEEL - Belgique	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SOUS-GROUPE SPIE NEDERLAND						
SPIE NEDERLAND B.V.	HUIFAKKERSTRAAT, 15 4800 CG BREDA – Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INFRASTRUCTURE B.V.	NIEUWE PLEIN 1B 6811 KN ARNHEM -Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ZIUT INSTALLATIETECHNIEK B.V.	Nieuwe Plein 1B 6811 KN Arnhem -Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE CIVIEL B.V. (EX MER ICT B.V.)	Burgemeester Drijbersingel 25 NL 8021 DA Zwolle, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SERVICES B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Building Solutions B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Building Solutions BOUW B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BOUW B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE REVITALISATIE EN ONTWIKKELING B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
GIETWALSONDERHOUDCOMBINATIE	Staalstraat, 150 -1951 JP Velsen-Nord 4815 PN BREDA - Pays-Bas	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
Achterhoek Antennebouw Aalten BV	Spinnerij 15 - 7122 - Aalten - Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
Aero-Dynamiek bvba (Belgium)	Databankweg 7 3821 AL – Amersfoort - Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	Liquidation	-
INFRASTRUCTURE SERVICES & PROJECTS B.V.	Kromme Schaft 3 NL 3991 AR HOUTEN - Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AERO-DYNAMIEK B.V (NL)	Databankweg 7 3821 AL – Amersfoort Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGIES B.V	Huifakkerstraat 15 4815 PN – Breda - Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Data Solutions B.V.	Veemarktkade 8 5222AE - s-Hertogenbosch -Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Data Solutions Group B.V.	Veemarktkade 8 5222AE - s-Hertogenbosch -Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
R&H International B.V.	Nobelweg 8 5482NN – Schijndel - Pays-Bas	EUR	-	-	I.G.	100,00
R&H Services B.V.	Nobelweg 8 5482NN – Schijndel - Pays-Bas	EUR	-	-	I.G.	100,00
R&H Solutions B.V.	Nobelweg 8 5482NN – Schijndel - Pays-Bas	EUR	-	-	I.G.	100,00
Rovitech ICT B.V.	Lichtschip 69 - 3991 CP Houen - Pays-Bas	EUR	-	-	I.G.	100,00
Rovitech Projects B.V.	Lichtschip 69 - 3991 CP Houen - Pays-Bas	EUR	-	-	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt
SOUS-GROUPE SPIE GERMANY AUSTRIA SWITZERLAND						
SPIE GERMANY AUSTRIA SWITZERLAND GmbH	Balcke-Durr-Allee 7 40882 RATINGEN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE LÜCK GMBH (Ex Lück Gebäudetechnik GmbH)	Blumenstrasse 28 D-35423 Lich – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BUCHMANN GMBH (Ex Elektro Buchmann GmbH)	Niederlosheimer Strasse 85 D-66679 Losheim am See - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE NUHN GMBH (Ex Nuhn Gebäudetechnik GmbH)	Speyerer Schlag 8 D-67547 Worms - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BUILDING TECHNOLOGY & AUTOMATION GMBH	Leihgesterner Weg 37 D-35392 Giessen - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE AUSTRIA GMBH	Lastenstraße 19 1230 Vienna – Autriche	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SAG GMBH	Pittlerstraße 44 - 63225 Langen (Essen) - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE IMMOBILIEN GMBH (Ex Sag Immobilien GmbH)	Pittlerstraße 44 - 63225 Langen (Essen) - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Industry Service GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 – Munich - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Fluidserv GmbH	Kreuzholzstr. 7 - 67069 – Ludwigshafen - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Energy Services GmbH	Coloradostraße 7 - 27580 – Bremerhaven - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR 6 GmbH	Dyckerhoffstraße 12 - 49176 - Hilter a.T.W. - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR Wind Holding GmbH	Konsul-Smidt-Str. 71 - 28217 – Bremen - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Schwan GmbH	Möllerstraße 31 - 45966 – Gladbeck - Allemagne	EUR	I.G.	91,69	Fusion	-
DPE Engineering GmbH	Römerberg 6 - 65183 – Wiesbaden Allemagne	EUR	I.G.	91,69	Fusion	-
SPIE InfoGraph GSMobil GmbH	Am Stutzenwald 25 66877 Ramstein-Miesenbach- Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
ROBUR Industrials GmbH	Hamburger Str. 28 - 41540 – Dormagen Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE ROBUR Digital GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 – Munich Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE ELMOBIS GmbH	Hansaring 18 - 63843 – Niedernberg Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE Industrieumzüge GmbH	Industriestr. 17 - 97483 – Eltmann Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE TEC GmbH	Hamburger Str. 28 - 41540 – Dormagen -Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE Excelsius Rental Services GmbH	Bürgermeister-Dr.-Nebel-Str. 14 - 97816 - Lohr am Rhein - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE Automation GmbH	Hansaring 18 - 63843 – Niedernberg - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
TIG Energiesysteme GmbH	Am Bohnenpfad 17 - 59494 – Soest - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
Pallas GmbH	Rosa-Luxemburg-Str. 18 - 6217 – Merseburg - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
ANTEC GmbH	Rosa-Luxemburg-Str. 18 - 6217 – Merseburg - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt
SPIE KAT GmbH	Ottostraße 4 - 97437 – Haßfurt - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE Energy Solutions Harburg GmbH	Fuhlsbüttler Strasse 399 22309 HAMBOURG - Allemagne	EUR	I.G.	65,00	Fusion	-
de Haagsche Fabriek B.V.	Voorstraat 69 - 3231 – Brielle -Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	Liquidation	-
HOST GmbH Hospital Service + Technik	Theodor - Stern - Kai 7 60596 FRANCFORT SUR LE MAIN - Allemagne	EUR	M.E.E.	25,10	Cession	-
Robur Wind Greece Ltd	4, Zalogou Str. - 15343 Athens - Grece	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE ISW Business Services GmbH	Max-Fischer-Str. 11 - 86399 – Munich - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR 14 GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 – Munich - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR 15 GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 – Munich - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR 16 GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 – Munich - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Network Services GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 – Munich - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR Renewable Management Engineers GmbH	Konsul-Smidt-Str. 71 - 28217 – Bremen - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Spectades GmbH	Ganghoferstraße 70 - 81373 – Munich - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE KOBABU GmbH	Coloradostraße 7 - 27580 – Bremerhaven - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SAT GmbH	Am Guten Brunnen 10 - 67547 – Worms - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE GESA GmbH	Dyckerhoffstraße 12 - 49176 - Hilter a.T.W. - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Wind Germany GmbH	Konsul-Smidt-Str. 71 - 28217 – Bremen - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Building Technology Automation & Traffic GmbH	Bielefelder Straße 10, 49124 Georgsmarienhütte – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR Group USA, Inc.	19972 Franz Rd - 77449 - Katy, Texas - USA	USD	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Hotwork-USA, LLC	223 Gold Rush Road - 40503 – Lexington - USA	USD	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR Group Iberia S.L.U.	Maria Tubau Nr. 5, 3ºB - 28050 – Madrid - Espagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR Chile SpA	Los Militares 5001 Piso 11, Las Condes - 7550000 - Santiago Chill	CLP	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR Wind France SAS	6 rue Abraham de Moivre - 51300 - Vitry-le-Francois - France	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Excelsius Global Services GmbH	Bürgermeister-Dr.-Nebel-Str. 14 - 97816 - Lohr am Rhein Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE FIOS GmbH	Dresdner Str. 172 - 1705 – Freital - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE RODIAS GmbH	Eisleber Str. 4 - 69469 – Weinheim - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Automation GmbH	Escad-Straße 1 - 88630 – Pfullendorf - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ESCAD Austria GmbH	Technoparkstr. 4 - A-5310 - Mondsee - Autriche	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SNG GmbH	Breslauer Straße 16 - 85386 - Eching - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Spectades B.V.	Voorstraat 69 - 3231 – Brielle - Pays-Bas	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
HELSENBURG, S.L	Maria Tubau Nr. 5, 3ºB – Madrid - Espagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Ynfinity Global Energy Services, S.L.U.	Maria Tubau Nr. 5, 3ºB - 28050 – Madrid - Espagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Ynfinity Energy Services Dominicana S.R.L.	Pedro Ignacio Espailat N°252, Apartado E2, Sector Gazcue, Santo Domingo de Guzmán - Santo Domingo - République Dominicaine	DOP	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Weir-Yes Uruguay S.A.	Calle Constitución N°1984 - 11800 - Montevideo - Uruguay	USD	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Ynfinity Engineering Services International S.r.l.	Via dei Mille, 16 - 80132 – Neapel - Italie	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Servinfo Energias Renovables, S.L.	Maria Tubau Nr. 5, 3ºB - 28050 - Madrid - Espagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Renewable Energy Training Mexico	Darwin 301-74, Col. Anzures, Miguel Hidalgo - 11590 - Ciudad de Mexico - Mexique	MXN	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt
Ynfinity Global Energy Services LLC	9816-B Whithorn Drive - 77095 - Houston - USA	USD	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE MLB GmbH	Max-Fischer-Str. 11 - 86399 – Bobingen - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Industriemontagen GmbH	Seilerweg 6 - 4158 – Leipzig - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE IMO Anlagenmontagen GmbH	Rosa-Luxemburg-Str. 18 - 6217 – Merseburg - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE IMO Service GmbH	Rosa-Luxemburg-Str. 18 - 6217 – Merseburg - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ROBUR Wind Sp.z.o.o	Polna 15 F - PL-80-209 – Chwaszczyno - Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Energias Renovables y Desarrollos Alternativos S.L.U	Paseo del Marqués de Monistrol 7 – Madrid - Espagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Prototyping GmbH	Aue 23-27 - 9112 – Chemitz - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Life Science Engineering GmbH	Forchheimer Str. 2 - 90425 - Nurnberg – Allemagne	EUR	I.G.	87,68	I.G.	87,68
LSE TopCo GmbH	Forchheimer Str. 2 - 90425 - Nurnberg – Allemagne	EUR	I.G.	87,68	I.G.	87,68
Otto LSE Holding GmbH	Forchheimer Str. 2 - 90425 - Nurnberg – Allemagne	EUR	I.G.	87,68	I.G.	87,68
SPIE MEP - Verwaltungs GmbH	Balcke-Durr-Allee 7 40882 RATINGEN – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE LSE Beteiligungs GmbH & Co. KG	Balcke-Durr-Allee 7 40882 RATINGEN – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
MBG Energy GmbH	"Wilhelm-Kabus-Straße 46 10829 – Berlin – Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
SPIE TelCo Infrastructure GmbH	Hertichstraße 73/1 - 71229 - Leonberg – Allemagne	EUR	I.G.	91,69	I.G.	94,35
SPIE Infratech GmbH	Daimlerstraße 5-7 - 49716 - Meppen -Allemagne	EUR	I.G.	91,69	I.G.	94,35
SPIE Comcross GmbH	Hertichstraße 73/1 - 71229 - Leonberg – Allemagne	EUR	I.G.	91,69	I.G.	94,35
Comcross Croatia d.o.o.	Vukovarska cesta 243a - 31000 - Osijek – Croatie	EUR	I.G.	91,69	I.G.	94,35
DPE Bosnien d.o.o.	Petra Kočića 91 - 78000 - Banja Luka – Bosnie	EUR	I.G.	91,69	I.G.	94,35
SPIE EPH GMBH	Großmoorbogen 21 21079 Hamburg – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SAG GROUP GMBH	Pittlerstraße 44 63225 Langen (Essen) – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE FLM GMBH (Ex FLM Freileitungsmontagen GmbH)	Leisach 138 9909 Leisach – Autriche	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE CEMA GMBH	Mulhenstrasse 3 4470 Enns Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE DÜRR Austria GmbH	Frank Stornach Straße 5 8200 Gleisdorf – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
DÜRR Traffic Systems FZ, LLC	Dubai Internet City, Office-13, Building-01 94066 Dubai - UAE	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
EVON GmbH	Wolsdorf 154 8181 Sankt Ruprecht – Allemagne	EUR	I.G.	95,20	I.G.	95,20
DMS – Displays and Mobility Solutions Lda	Rua de Cidre 1444 4455-442 Perafita – Portugal	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
SPIE GSA Business Services GmbH	EUREF - Campus 1 - 40472 - Dusseldorf - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Data Center GmbH	Hanauer Landstraße 328-330 60314 - Francfort-sur-le-Main - Allemagne	EUR	-	-	I.G.	100,00
Fastahead GmbH & Co. KG	Friedrichstraße 68 10117 Berlin – Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
CraftingIT GmbH	Erzbergerstraße 1-2, 39104 Magdeburg – Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt
Fastahead Management GmbH	Friedrichstraße 68 - 10117 Berlin – Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
BridgingIT GmbH	N 7, 5-6 - 68161 Mannheim – Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
SPIE HanseGas GmbH	Balcke-Dürr-Allee 7 D-40882 Ratingen -Allemagne	EUR	I.G.	75,10	I.G.	75,10
SPIE Grid Engineering doo	Zagreb – Croatie	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE Immobilien Verwaltungsgesellschaft GmbH	Balcke-Duerr-Allee 7 40882 Ratingen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE WirliebenKabel GmbH	Hohe Str. 125a 07937 Zeulenroda-Triebes – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
FKE Kabelzug (und Entstörungsunterstützung) GmbH	Hohe Str. 125a 07937 Zeulenroda-Triebes – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE K.E.M. GmbH	Plescherken 112 9074 Keutschach – Austria	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Wiegel GmbH	Albert Ruckdeschel-Straße 11 95326 Kulmbach – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE IMMOBILIEN GMBH & CO. KG	Balcke-Duerr-Allee 7 40882 Ratingen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE GASTECHNISCHER SERVICE GMBH	Hauptstraße 248 26639 Wiesmoor – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE VERSORGUNGSTECHNIK GMBH (Ex BODO SHARED SERVICES GMBH)	Hauptstraße 248 26639 Wiesmoor – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE GFT GMBH (Ex Gft - Gesellschaft Fur Elektro)	Am Lichtbogen 40 45141 Essen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INFORMATION & COMMUNICATION SERVICES GMBH	Alfredstrasse 236 45133 Essen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Planen & Bauen GmbH	Darmstädter Straße 172 64625 BENSHEIM – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Efficient Facilities GmbH	Balcke-Durr-Allee 7 40882 Ratingen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ADVAGO S.A., ATHEN/GRIECHENLAND	4 Zalogou Str & Mesogeion Ave AGIA PARASKEVI – Grèce	EUR	I.G.	51,00	I.G.	51,00
FMGO! GMBH	Gedonstrasse 8 80802 Munich – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGY SOLUTIONS GMBH	Alfredstrasse 236 45133 Essen – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ICS Group GmbH	Oldenburger Allee 36 30659 Hanovre – Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SCHWEIZ AG	Alte Winterthurerstrasse 14B 8304 Wallisellen – Suisse	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ICS AG (EX CONNECTIS)	Sonnenplatz 6 - 6020 Emmenbruckee – Suisse	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Corporate Software AG	Route de Denges 28 ^F - 1027 LONAY - Suisse	CHF	-	-	I.G.	100,00
SDF Beteiligungsgesellschaft AG	Moosmattstrasse 32 8953 Dietikon - Suisse	CHF	-	-	I.G.	96,71
Connecting 21 AG	Oberfeldstrasse 2 4665 Oftringen - Suisse	CHF	-	-	I.G.	96,71
SD Fiber AG	Moosmattstrasse 32 8953 Dietikon - Suisse	CHF	-	-	I.G.	96,71
SD Fiber Netzbau GmbH	Moosmattstrasse 32 8953 Dietikon - Suisse	CHF	-	-	I.G.	96,71
SD Fiber Connect GmbH	Moosmattstrasse 32 8953 Dietikon - Suisse	CHF	-	-	I.G.	96,71
SD Fiber Deutschland GmbH	Im Deboldsacker 1 74232 Abstatt – Allemagne	EUR	-	-	I.G.	96,71
Globaltech-Servis d.o.o.	Kulina Bana b.b. 79280 Kljuc - Bosnie-Herzégovine	BAM	-	-	I.G.	96,71

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt 31/12/2025
VISTA CONCEPT AG	Alte Winterthurerstrasse 14B 8304 Wallisellen – Suisse	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE MTS SA (EX SPIE SUISSE SA)	Route de Denges 28E 1027 Lonay – Suisse	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOUS-GROUPE SPIE CENTRAL EUROPE						
SPIE NEXOTECH S.A.	ul. Magazynowa 6 62-030 Luboń – Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Central Europe sp z o.o.	*ul. Marynarki Polskiej 87 80-557 Gdansk – Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Elbud Gdańsk S.A., Danzig/Polen	ul. Marynarki Polskiej 87 80-557 Gdansk – Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Hungaria Kft.	Mezőkövesd út 5-7 01116 Budapest- Hongrie	HUF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Elektrovod, a.s.	Prievozská 4C 821 09 Bratislava – Slovaquie	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Stangl Group Sp. z o.o.	Gdynska 25 58-100 Swidnicia – Pologne	PLN	I.G.	87,83	I.G.	91,50
SPIE Stangl Technik Sp. z o.o.	Gdynska 25 58-100 Swidnicia – Pologne	PLN	I.G.	87,83	I.G.	91,50
SPIE Stangl Technik spol. s r.o.	Dobronicka 1256 1480 Praha 4 - Kunratice Prague – République Tchèque	CZK	I.G.	87,83	I.G.	91,50
SPIE STS a.s.	Dobronicka 1256 1480 Praha 4 - Kunratice Prague - République Tchèque	CZK	I.G.	87,83	I.G.	91,50
SPIE AGIS Fire & Security Kft.	Montevideo u. 3a 1037 Budapest – Hongrie	HUF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Building Solutions Sp. z o.o.	Ul. Palisadowa 20/22 01-940 Warsaw – Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Energotest S.p.Z.o.o	Chorzowska 44b 44-100 GLIWICE – Pologne	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Polska sp. z o.o.	Plac Trzech Krzyży 18 00-499 Warszawa Pologne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Elektromontaż Poznań S.A.	ul. Wieruszowska 12/16 60-166 Poznan – Pologne	PLN	-	-	I.G.	100,00
SPIE Energy Hungary Kft.	Vegyész u. 19.25 1117 Budapest - Hongrie	HUF	-	-	I.G.	100,00
SPIE LTEC spółka z ograniczoną odpowiedzialnością	ul. Puławska 44D 05-500 - Piaseczno - Pologne	PLN	-	-	I.G.	100,00
LTEC Technologie Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością	ul. Puławska 44D 05-500 - Piaseczno – Pologne	PLN	-	-	I.G.	100,00
SPIE BTS sp. z o.o.	Plac Trzech Krzyży 18 00-499 - Warszawa – Pologne	PLN	-	-	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt 31/12/2025
SOUS-GROUPE SPIE Global Energy Services						
SPIE Global Services Energy	10, Av de l'entreprise 95863 - Cergy Pontoise Cedex- France	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Global Services Energy SENEGAL	29, Avenue Pasteur Dakar, Sénégal	XOF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE TURBOMACHINERY (Ex GEMCO INTERNATIONAL)	5, Avenue des frères Wright ZI du Pont Long - 64140 Lons	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Global Services Energy Doha	Doha State of Qatar with PO Box 14670 – Qatar	QAR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ALMAZ SPIE OGS	P.O. Box 18123 SANA' A Yemen	USD	I.G.	80,00	I.G.	80,00
SPIE ENERGY SERVICES Ltd.	Part of, Floor 8, Al Maqam Tower, Adgm Square, Al Maryah Island, Abu Dhabi, Émirats arabes unis	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Global Services Energy Congo	Section H - Parcelle 47 bis ZI de la Pointe noire Pointe Noire Congo	CFA	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Global Services Energy Gabon	B.P. 579 Port Gentil - Gabon	CFA	I.G.	99,00	I.G.	99,00
PT SPIE OIL & GAS SERVICES INDONESIA (Ex IPEDEX INDONESIA)	Veteran Building 9th Floor unit no. 05-06 Plaza Semanggi 10220 Jakarta – Indonésie	USD	I.G.	90,00	I.G.	90,00
SPIE OGS (MALAYSIA) SDN BHD	Level 8, Symphony House, Block D13 Pusat Dagangan Dana 1 47301 PETALING JAYA, SELANGOR DARUL EHSAN – Malaisie	MYR	I.G.	49,00	I.G.	49,00
SPIE OGS MIDDLE EAST LLC (ABU DHABI)	P.O. Box 4899 ABU DHABI – EAU	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS ASP SDN BHD (MALAISIE)	Level 8, Symphony House, Block D13 Pusat Dagangan Dana 1 47301 PETALING JAYA, SELANGOR DARUL EHSAN – Malaisie	MYR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Wind Connect	Millennium Building Wandhill Avenue Skelton Industrial Estate, Saltburn-By-The-Sea Angleterre TS12 2LQ	GBP	I.G.	85,00	I.G.	85,00
Correll Electrical Engineering GmbH	Millennium Building Wandhill Avenue Skelton Industrial Estate, Saltburn-By-The-Sea Angleterre TS12 2LQ	EUR	I.G.	85,00	I.G.	85,00
Correll Services LLC	"Millennium Building Wandhill Avenue Skelton Industrial Estate, Saltburn-By-The-Sea Angleterre TS12 2LQ"	USD	I.G.	85,00	I.G.	85,00
SPIE Global Services Energy CO. Ltd (Thailand)	1010, Shinawatra tower III 18th Floor, Unit 1801 Viphavadi Rangsit Road, Chatuchak 10900 Bangkok – Thaïlande	THB	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGY DANMARK APS	Kanalen 1 6700 Esbjerg – Danemark	DKK	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SONAID	Rua Amílcar Cabral n°211 Edifício IRCA - 9° et 10° Andar LUANDA Angola	USD	M.E.E.	55,00	M.E.E.	55,00
SPIE NIGERIA LTD	55 Trans Amadi Industrial Layout PORT HARCOURT – Nigéria	NGN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENERFOR	10, Av de l'entreprise 95863 - Cergy Pontoise Cedex- France	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
GTMH NIGERIA	Plot 107 trans Amadi indus. Layout PORT - HARCOURT – Nigeria	NGN	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2024*	% Intérêt 31/12/2024	Méthode de conso 2025*	% Intérêt 31/12/2025
SPIE OGS Mozambique	Andar, Office Tower, Marginal n°141, Tores rani, 6. Bairro Da Costa do Sol, Avenida Ditrto Urbano 1, Maputo Cidade, Mozambique	MZN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OIL AND GAS SERVICES GHANA LIMITED	P.O. Box LG 1204 Legon, Accra C374/26 Gifford Tetteh Ave. East Legon, Accra Ghana	GHS	I.G.	80,00	I.G.	80,00
SPIE Global Services Energy Saudi Ltd	Al Mafleh Buildin,g, 2nd Floor Labor City, King Abdulaziz Road - Cross 7, Building 7263 – Unit 1 PO Box 4695 - 34442 AL KHOBAR Arabie Saoudite	SAR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE LYBIA	Building n°470 - Souk Algabib Street ELSAIHYA GUERGUERCH TRIPOLI Lybie	LYD	I.G.	65,00	I.G.	65,00
SPIE Global Services Energy TCHAD	Quartiers Chagoua, Av Mobutu, Immeuble SAWA N'Djaména – Tchad	XAF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE TECNICOS DE ANGOLA LIMITADA	Avenida Commante Kima Kyenda n°309 no bairro da Boa Vista LUANDA – Angola	USD	I.G.	75,00	I.G.	75,00
SPIE OGS JBL LIMITED	P.O. Box 74980 Emaar Square Building Level 7 Unit 702 702 Downtown DUBAI – EAU	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE PLEXAL (THAILAND) LTD	Rasa Tower 1, Units 1401-1404, 14th Floor, 555 Paholyothin Road, Chatuchak District - Bangkok – Thaïlande	THB	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Global Services Energy PTY LTD	18th Floor, 140 St George's Terrace PERTH WA 6000 – Australie	AUD	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SERVICES PETROLEUM & INDUSTRIAL EMPLOYEMENT (SPIEM)	PO BOX 15 ABU DHABI – EAU	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SERVICES NIGERIA LIMITED	55 Trans Amadi Industrial Layout Port harcourt – Nigeria	NGN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ETS SDN BHD	No. 9 Spg 231-6, Jalan Sungai Pandan, Kampong Pandan B, KA2031 Kuala Belait – Brunei	BND	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGY AUSTRALIA PTY LTD	LEVEL 12 216 ST GEORGES TERRACE PERTH WA 6000 - Australie	AUD	-	-	I.G.	100,00
SPIE OGS LIMITED (UK)	33 Gracechurch Street EC3V 0BT LONDON - Royaume-Uni	GBP	I.G.	100,00	Liquidation	-

* Méthodes de consolidation : I.G. : Intégration Globale, M.E.E. : Mise En Equivalence

